

# RAPPORT D'ACTIVITES DES SERVICES MUNICIPAUX EN 2016



Présenté au conseil municipal le 29 mars 2017

## AVANT-PROPOS

Ce rapport d'activité est réalisé chaque année à Sceaux dans une volonté permanente de transparence de l'activité municipale. En complément des éléments d'activité chiffrés de chaque service, ce document permet de faire un focus sur les projets et les perspectives pour l'année à venir.

L'année 2016 a été une fois de plus riche en projets ou évènements marquants pour les Scéens, parmi lesquels :

- l'approbation, suite au lancement de la révision, du plan local d'urbanisme dans le cadre des orientations du projet d'aménagement et de développement durable,
- le lancement des études pour la réhabilitation du complexe sportif des Blagis et de la bibliothèque, et pour la construction de la crèche Albert Ier et de l'Espace seniors,
- la poursuite des travaux de rénovation de l'église,
- le lancement du projet d'acquisition d'un outil de gestion de la relation citoyen,
- la première année de fonctionnement du RAM-RAP,
- le renouvellement de la certification qualiville,
- la candidature de la Ville retenue pour l'expérimentation de la certification des comptes.

En 2016, nous avons également lancé un projet d'administration. Celui-ci a un double objectif : définir et s'approprier de nouvelles méthodes permettant le travail collaboratif, et réfléchir à une nouvelle organisation de l'administration afin d'être plus efficient dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques. Ces deux axes de réflexion devraient se concrétiser en 2017.

Au-delà des missions propres à chaque direction, nous demandons donc à chaque service, chaque agent, de travailler en transversalité, que ce soit sur des projets ou sur des axes d'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers au quotidien, malgré le contexte national que nous connaissons de réduction des ressources financières pour les communes.

Nous remercions chacun pour sa contribution à ce rapport qui vise à rendre compte de l'action continue de la Ville au service des Scéens et Scéennes.

Le maire



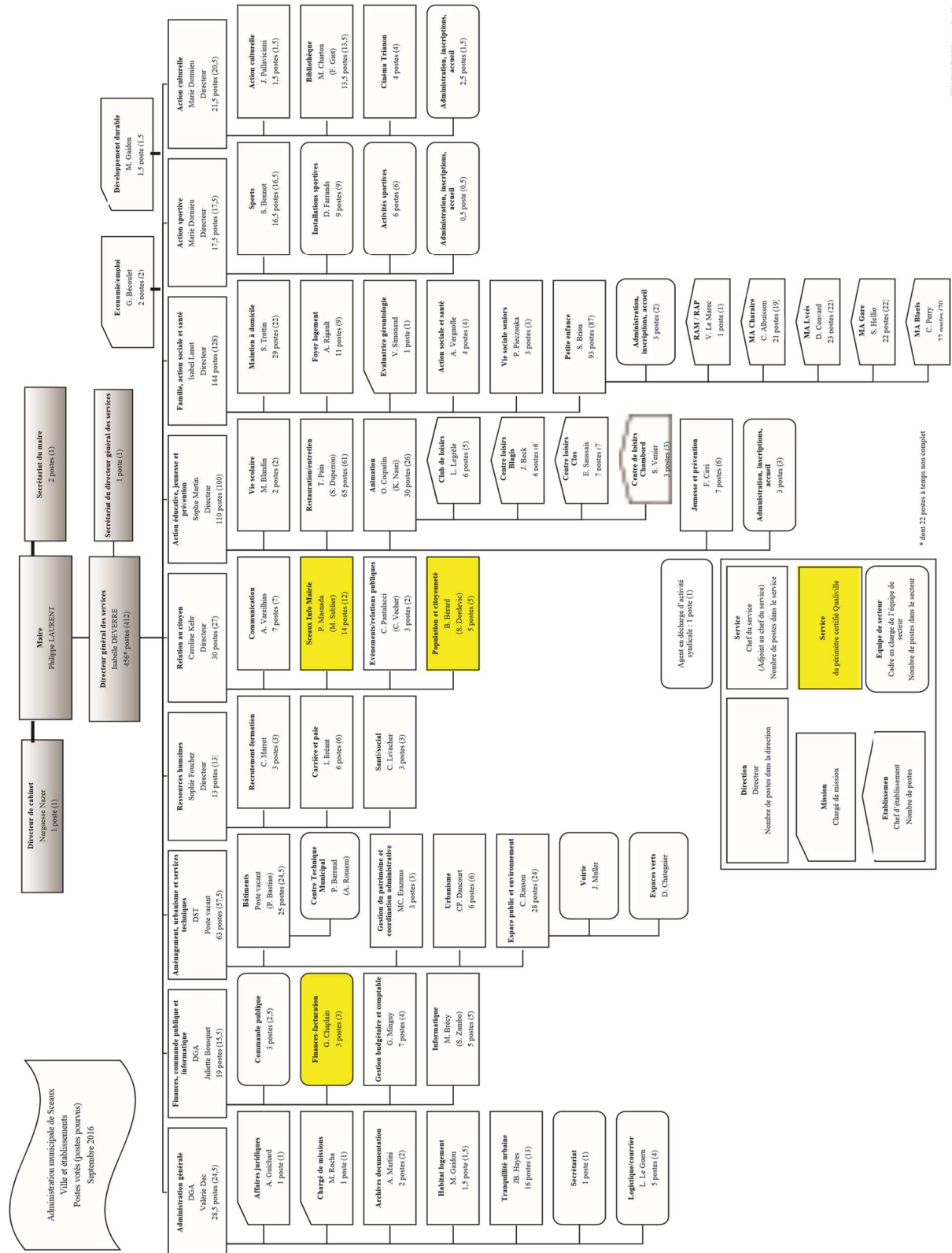
Philippe LAURENT

Le directeur général des services



Isabelle DEVERRE

# Organigramme des services de la ville de Sceaux



## Sommaire

Chapitre I : Direction de la Relation au citoyen .....	6
Section 1 - Sceaux info mairie .....	6
Section 2 – Population et citoyenneté .....	13
Section 3 – Relations publiques .....	16
Section 4 – Communication .....	19
Chapitre II : Direction de la Famille, action sociale et santé.....	24
Section 1 - Service Petite enfance .....	25
Section 2 - Service Action sociale santé.....	29
Section 3 - Service Vie sociale seniors.....	33
Section 4 – Résidence autonomie.....	36
Section 5 – Service de Maintien à domicile (MAD) .....	39
Section 6 - Coordination gérontologique .....	42
Chapitre III : Direction de l’ Action educative, jeunesse, prevention .....	44
Section 1 – Service scolaire.....	44
Section 2 – Service Animation.....	46
Section 3 – Service Entretien/restauration .....	51
Section 4 – Service Jeunesse prévention.....	52
Chapitre IV : Direction de l’ Action culturelle.....	55
Section 1 - Service de l’ Action culturelle.....	56
Section 2 – Cinéma Trianon.....	59
Section 3 – Bibliothèque .....	63
Chapitre V : Direction de l’ Action sportive .....	66
Chapitre VI : Direction générale .....	70
Section 1 – Service Économie/emploi.....	70
Section 2 : Mission Développement durable.....	76
Chapitre VII : Direction de l’ Aménagement, de l’urbanisme et des services techniques .....	79
Section 1 – Service Urbanisme .....	79
Section 2 - Service Bâtiment .....	86
Section 3 – Service Espace public et environnement .....	89
Section 4 – Service Gestion du patrimoine et coordination administrative.....	91
Chapitre VIII : Direction de l’ Administration generale .....	94
Section 1 - Mission Économie sociale et solidaire.....	94
Section 2 - Service Archives-documentation .....	96
Section 3 – Service de la Tranquillité urbaine.....	98

Section 4 - Service Habitat.....	100
Section 5 – Secrétariat du conseil municipal et les affaires juridiques .....	102
Chapitre IX : Direction des Finances, de la commande publique et de l’informatique.....	103
Section 1 - Service de Gestion budgétaire et comptable .....	103
Section 2 – Service Régie facturation .....	108
Section 3 – Service Commande publique.....	114
Section 4 – Service Informatique .....	117
Chapitre X : Direction des Ressources humaines.....	120
Section 1 - Service Recrutement-formation .....	122
Section 2 - Service Carrière-paie.....	127
Section 3 - Service Santé-social .....	131

## CHAPITRE I : DIRECTION DE LA RELATION AU CITOYEN

Principales missions : veiller à répondre au mieux aux attentes de ses habitants et promouvoir l'image de la ville de Sceaux tant à l'externe qu'à l'interne.

Cette direction comprend quatre services. Le service Communication, le service Relations publiques / événements, le service Population et citoyenneté et le service Sceaux info mairie, œuvrent respectivement au développement d'une communication de service public de qualité, à la mise en place d'événements locaux garantissant l'image d'une ville accueillante et ouverte, et à l'offre d'un accueil toujours plus professionnel des usagers et du public.

### Section 1 - Sceaux info mairie

Les principales missions du service Sceaux info mairie sont d'accueillir, informer et accompagner l'utilisateur dans ses demandes. Depuis 2006, la ville de Sceaux a mis en place un accueil fonctionnel unique appelé « Sceaux info mairie ». Des locaux accueillants, un accueil organisé et un personnel compétent caractérisent ce pôle d'accueil. Les agents de l'équipe répondent à toutes les demandes de premier niveau émanant des usagers dans un minimum de délai et orientent les autres demandes vers les services concernés.

Sceaux info mairie est l'accueil à privilégier par les usagers et partenaires qui se présentent physiquement, par téléphone ou par courriel ([sceauxinfomairie@sceaux.fr](mailto:sceauxinfomairie@sceaux.fr)). Il représente l'image de la ville. Ce service a pour vocation première de simplifier les démarches des usagers, d'expliquer les modes opératoires et de traiter plusieurs demandes dans un temps d'accueil limité. L'utilisateur est assuré du traitement de son dossier en toute confidentialité. Un accompagnement est proposé pour des démarches concernant :

- les actes d'état civil ;
- les pièces d'identité et de nationalité ;
- les attestations d'accueil ;
- les inscriptions aux séjours de vacances et sorties seniors ;
- les demandes d'aides sociales ;
- les autorisations d'urbanisme ;
- les interventions du service Espace public / environnement ;
- les demandes d'audiences et de rendez-vous ;
- les réservations de salles municipales.

L'utilisateur est informé régulièrement sur la vie locale et guidé dans sa recherche d'information sur les événements locaux.

L'organisation du service Sceaux info mairie s'articule autour d'une équipe d'agents d'accueil polyvalents, composée de 7 agents, d'un chef de service et d'un adjoint au chef de service, de trois intendants des salles externes et d'une intendante à l'hôtel de ville. Le service gère également les réservations des salles internes et externes de la Ville et la supervision logistique des manifestations et réunions (conférences, colloques, réunions, expositions,...) s'y déroulant. Le service des cafés d'accueil, pots, cocktails et réceptions est assuré par l'intendante.

L'accueil info mairie les Blagis (AIM les Blagis), situé au 10 rue du Docteur-Roux, reçoit les usagers du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h. Un agent d'accueil dédié assure cette mission tous les matins. Cet espace de proximité permet un accompagnement des usagers dans ses démarches et l'obtention de renseignements concernant les pièces d'identité et de nationalité, les demandes d'aides sociales, les services

aux seniors... Des permanences hebdomadaires du service Finances/facturation (sur la période du calcul du quotient familial) sont proposées.

La Maison du tourisme, située au 70 rue Houdan, propose et diffuse toutes les informations touristiques concernant Sceaux et le territoire francilien. Elle offre et conseille les usagers sur la découverte des richesses, animations et activités locales. Elle reçoit les Scéens et les touristes du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

Depuis le début de la démarche Qualité, le service Sceaux info mairie a porté et mûri une réelle réflexion sur l'organisation de son accueil, la répartition des tâches entre le front office et le back office, et la professionnalisation des agents. Le travail d'uniformisation des pratiques d'accueil, la rédaction de guides métier et des procédures transversales a permis de développer la poly-compétence des agents.

Un travail sur l'accompagnement et la formation des nouveaux arrivants a été mené à son terme en 2015 en collaboration avec la DRH. Des outils ont fait leur preuve comme le guide du nouvel arrivant à Sceaux et le parcours du nouvel arrivant à Sceaux info mairie.

L'année 2016 a été marquée par l'achèvement de la troisième année de certification Qualiville pour les trois services engagés dans la démarche depuis 2011 : les services Sceaux info mairie, Population et citoyenneté, et Finances/facturation.

## **I. L'activité du service**

### **a. Accueil physique**

Près de **28 000** personnes se sont présentées à l'accueil de la mairie en 2016.

**65%** des demandes sont traitées directement par le service de l'accueil centralisé.

Depuis sa création en 2006, le service Sceaux info mairie augmente le traitement des demandes de 1<sup>er</sup> niveau (exemple de nouvelles compétences du service : gestion des cartes « véhicules propres », missions d'accueil de la Tranquillité urbaine pour les objets perdus/trouvés, signalements divers).

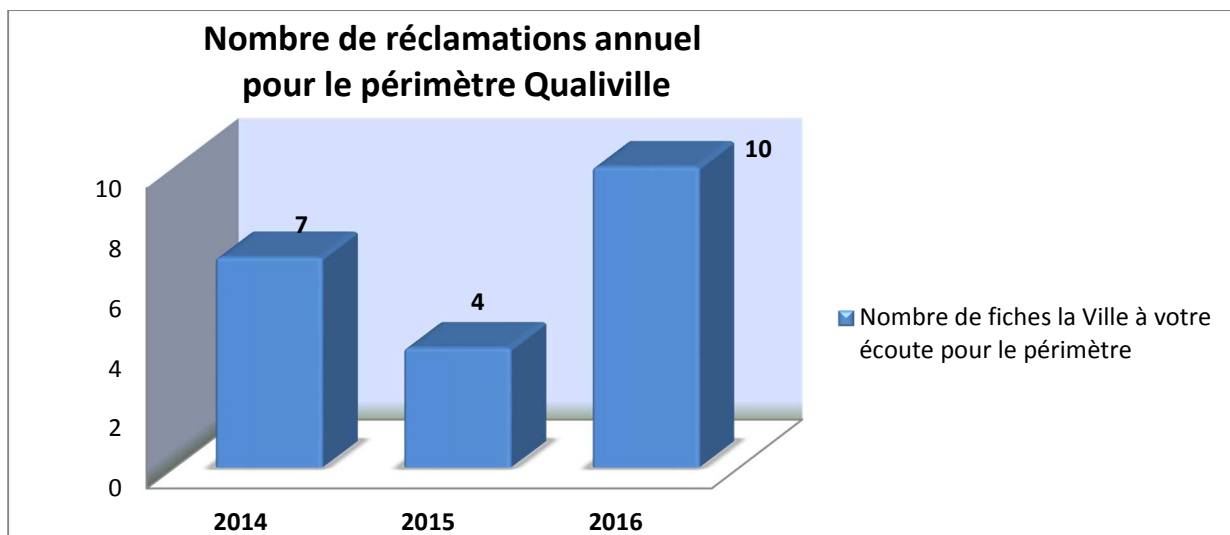
L'équipe d'accueil gère, au téléphone et à l'accueil, la prise de rendez-vous pour les passeports (près de 2000 en 2016).

### **b. Gestion « papier » des réclamations : fiches « La Ville à votre écoute »**

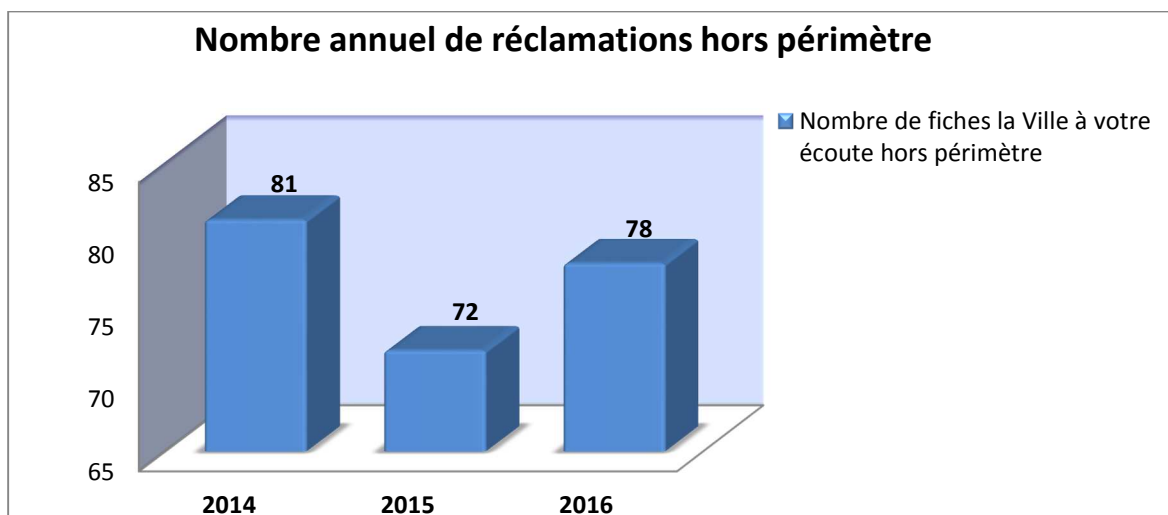
Dans l'objectif de répondre qualitativement au plus grand nombre d'usagers, la prise en compte des réclamations fait l'objet d'une attention particulière. Le nombre de réclamations ou suggestions, tous services confondus, est en légère baisse (243 en 2016 contre 281 en 2015). Des actions correctives sont mises en œuvre sur le terrain pour y répondre.

Les fiches de réclamation/suggestion/satisfaction « La Ville à votre écoute » sont à la disposition des usagers sur la banque de documentation, ainsi que dans les services engagés dans la démarche Qualiville. Elles sont enregistrées, transmises et tracées dans leur réponse finale à partir de l'accueil.

Depuis 2014, le nombre de fiches « la Ville à votre écoute » faisant état de la satisfaction de l'utilisateur pour la qualité du service rendu à l'accueil est stable. Le nombre de **réclamations dans le périmètre Qualiville** varie d'une année sur l'autre : 10 en 2016, 4 en 2015 et 7 en 2014.



En 2016, on compte 78 réclamations/suggestions/satisfaction **hors périmètre Qualiville** (contre 72 en 2015) dont 34 traitées par la direction générale des services, 30 par le service Espace public et environnement, 7 par le service Tranquillité urbaine et 7 par d'autres services de la Ville.

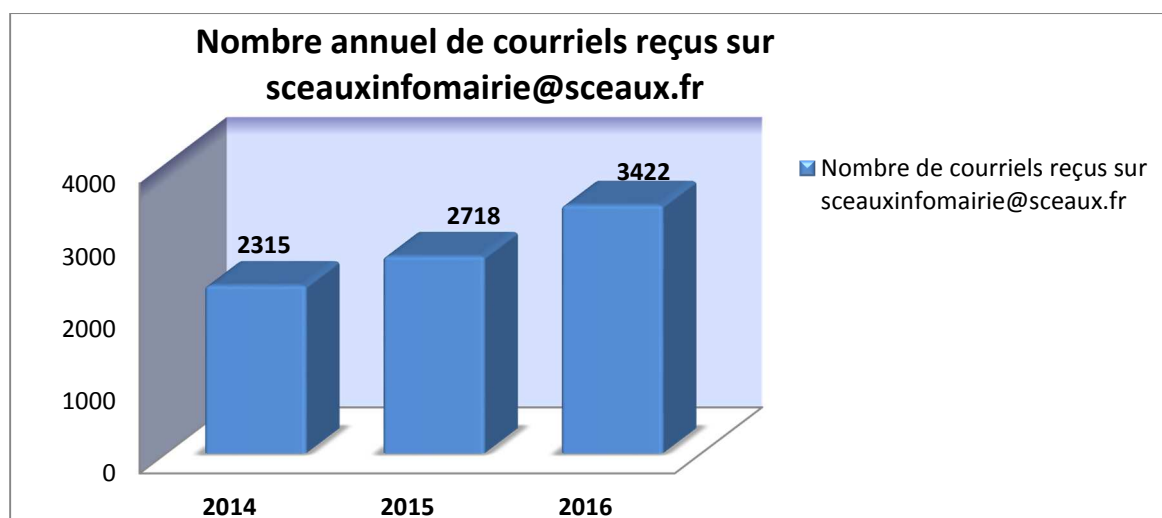


#### c. Gestion des courriels

Depuis 3 ans, le courriel est devenu le canal d'entrée privilégié par les usagers. On constate d'ailleurs une augmentation significative des demandes envoyées par ce canal.

En 2016, **3422** mails ont été reçus sur la messagerie [sceauxinfomairie@sceaux.fr](mailto:sceauxinfomairie@sceaux.fr) et enregistrés dans le tableau de suivi, soit une augmentation de près de 50% de mails en plus sur 2 ans. Un accusé de réception est envoyé au minimum sous 48 heures et au maximum sous 5 jours. Pour chaque mail reçu, une réponse de fond est donnée, soit par courriel soit par courrier, sous un délai de 1 à 15 jours.





#### d. Gestion des réclamations par courriel

Hormis les demandes classiques par mail, des réclamations ou signalements sont adressés au maire et à ses services *via* le canal courriel.

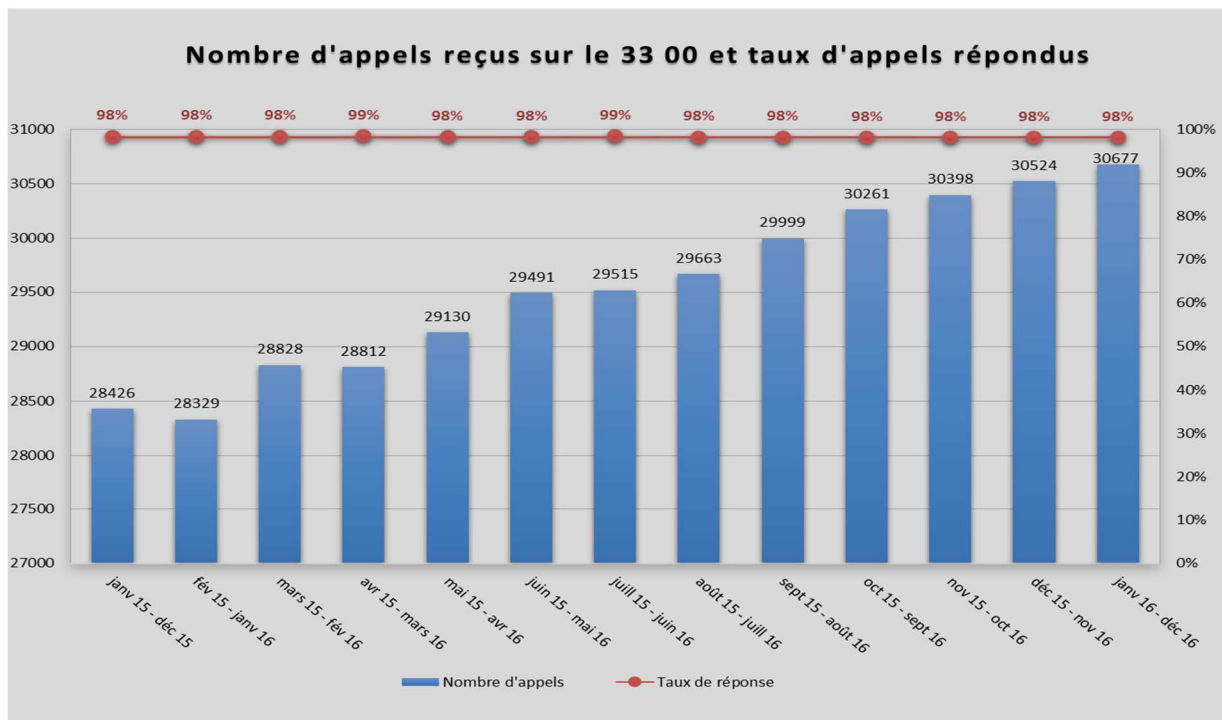
En 2016, **394 réclamations/suggestions/satisfactions** ont été reçues sur sceauxinfomairie@sceaux.fr, dont 110 courriels ont été répondus par le service Sceaux info mairie et 284 par les autres services de la ville.

#### e. Accueil téléphonique

**60%** des demandes formulées par téléphone sont traitées directement par Sceaux info mairie sans transfert vers d'autres services.

Sceaux info mairie a reçu **30 677** appels en 2016, soit en moyenne 2556 appels par mois et 128 appels en moyenne par jour (on relève 98 appels par jour en 2015, et 113 en 2014).

Depuis 2011, début de la démarche Qualité, le taux d'appels répondus dans les délais Qualiville (décroché téléphonique en moins de 4 sonneries) a évolué positivement, de 93% en 2011, il se stabilise à 98 % sur 12 mois glissants de janvier 2015 à décembre 2016.



#### f. Gestion des salles

Le service Sceaux info mairie assure les réservations de salles pour les services municipaux, les associations, les syndicats, les événements de la ville pour :

- 3 sites externes (l'Ancienne mairie, les « Garages », le Trianon)
- 8 salles internes à l'hôtel de ville

Les salles externes sont demandées essentiellement l'après-midi et en soirée. Les intendants des salles configurent et préparent les salles le matin.

Les salles externes ont été occupées **9873 heures** en 2016, soit en moyenne 897 heures par mois. Le taux d'occupation en 2016 est de 32%.

La location des salles municipales externes a rapporté **17 955 €** en 2016 (17 428 € en 2015).

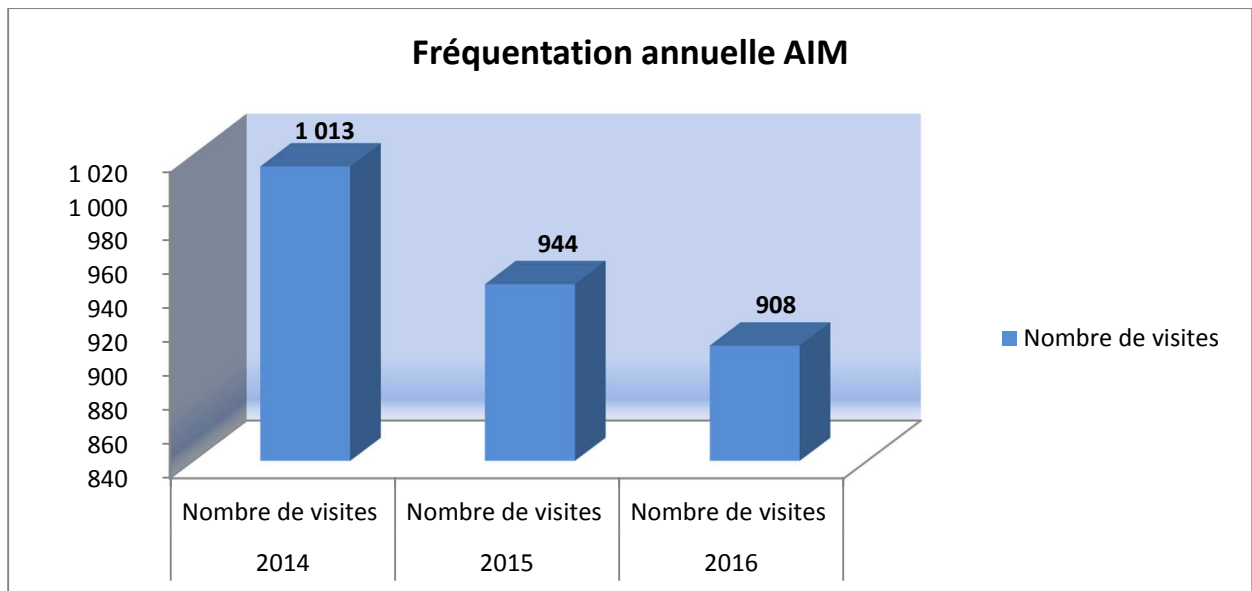
#### g. AIM les Blagis

On observe une plus grande fréquentation d'AIM en janvier et décembre en raison des permanences du service Finances/facturation pour le calcul du quotient familial.

AIM Les Blagis s'est ouvert aux permanences d'autres administrations comme la CRAMIF.

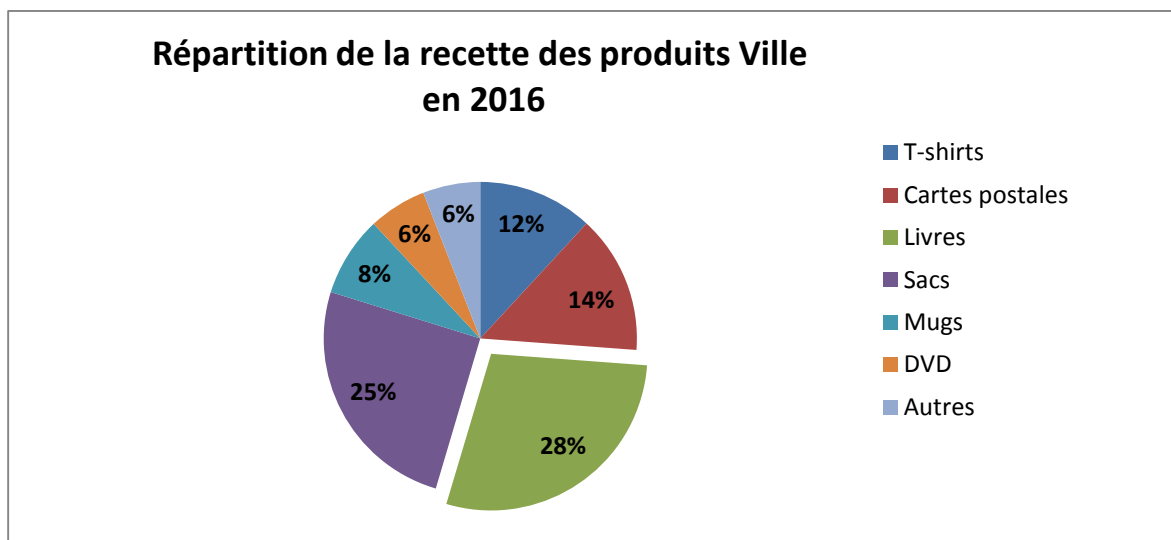
En 2016, une permanence bimensuelle est assurée par la CPAM. En revanche, la permanence du Point écoute parents n'a pas été reconduite.

Les jours d'ouverture ont été modifiés sur la période estivale du 15 juillet au 15 août 2016 : seule une ouverture hebdomadaire de deux jours a été effectuée durant cette période. Cette fermeture peut expliquer la légère diminution de fréquentation par rapport à 2015.



#### h. Maison du tourisme

- Le système de comptage des usagers a été revu en 2016, ce qui ne permet pas de comparer avec les années précédentes. Désormais, seuls les usagers faisant une demande en lien avec le tourisme sont comptabilisés. On compte 17 personnes par jour en moyenne en 2016.
- Billetel : on compte 637 places vendues (531 en 2015) sur 1011 imprimées, ce qui représente 63 % de billets vendus. La recette annuelle s'élève à **569 €**.
- Taxe de séjour : le montant total de la recette collectée en 2016 est de **7545 €**. On notera que c'est la première année que cette taxe est collectée.
- Ventes de produits « Ville » : la recette totale est de **3844 €**.



## **II. Retour sur les projets 2016**

### **a. Projets terminés en 2016**

La démarche Qualiville et la certification Qualiville sont des projets reconduits d'une année sur l'autre. Les services Finances/facturation, Sceaux info mairie et Population et citoyenneté ont été audités en juin 2016 par l'AFNOR qui a conclu au renouvellement de la certification Qualiville

Les constats faits lors de cet audit ont mis en avant 18 points forts et 2 points sensibles. Ils ont confirmé la réalité opérationnelle de la démarche Qualiville au sein de la mairie de Sceaux.

Par ailleurs, en 2016, le service Sceaux info mairie, via la Maison du tourisme, a mis en place la taxe de séjour qui a permis de rapporter plus de 7000 euros. Cette mise en place a nécessité la réalisation d'un support de communication pour être bien comprise par les hôteliers et hébergeurs concernés.

### **b. Projets débutés en 2016**

- Un projet de nouveau standard à l'étude avec pour objectifs :
  - o mieux voir les appels en attente et les prioriser si nécessaire
  - o garantir une meilleure ergonomie des postes de travail.
- Mise en place d'un outil de gestion de la Relation citoyen (GRC), d'un portail citoyen et autres services associés pour la ville de Sceaux. Cet outil devrait être mis en place courant 2017.

## **III. Perspectives pour l'année 2017**

### **a. Une dynamique d'amélioration continue.**

La réflexion sur le standard, le call center ou l'évolution des outils existants a permis de prévoir un changement de standard pour 2017.

La démarche d'amélioration continue implique un engagement de tous les agents et des encadrants pour promouvoir une image positive de la ville. La professionnalisation des agents d'accueil offre aux usagers un accompagnement de proximité et de grande qualité.

Les moyens mis en œuvre pour améliorer cette qualité d'accueil ont progressivement évolué tout au long de ces 5 années (formations, indicateurs de performances, parcours des nouveaux arrivants, réflexions et travaux d'amélioration des locaux destinés à l'accueil du public).

### **b. L'outil de « gestion de la Relation citoyen »**

Afin de fiabiliser notre relation au citoyen, la ville de Sceaux a fait le choix de se doter d'un logiciel métier.

L'outil de gestion de la relation au citoyen permettra aux agents d'accueil de suivre les demandes des usagers par tous les canaux de contact et d'assurer une prise en charge globale de l'utilisateur.

L'outil de GRC doit permettre de gérer notamment :

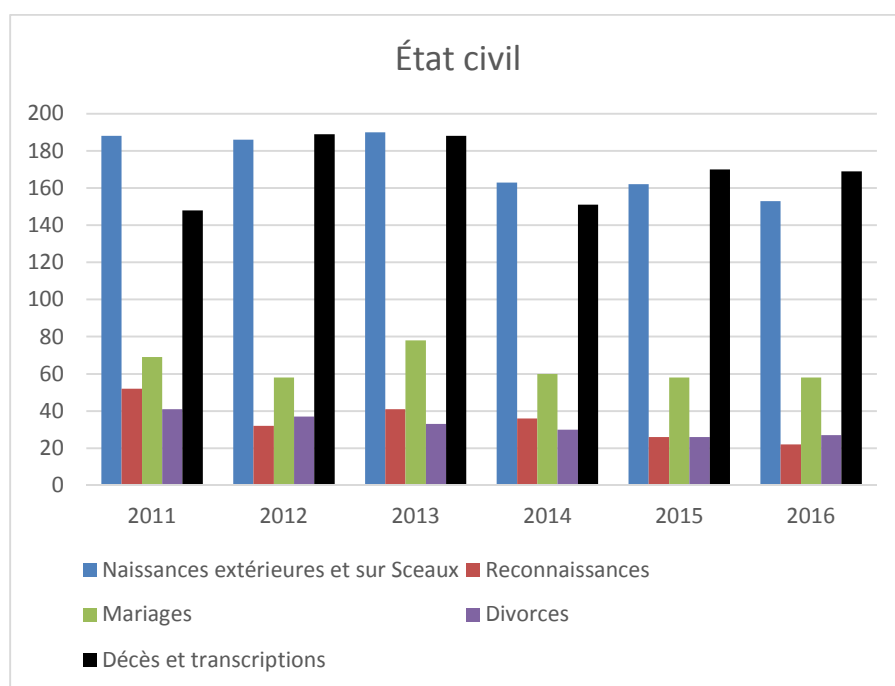
- les flux des courriers, fiches réclamations, les flux des demandes électroniques ;
- les documents internes à diffuser et les courriers sortants uniquement (type information aux usagers) ;
- la géolocalisation ;
- l'archivage numérique ;
- les recherches par nom ou thème ;
- les délais de réponse ;
- les statistiques.

## Section 2 – Population et citoyenneté

Le service Population et citoyenneté assure la gestion des différentes démarches liées à l'état civil des personnes : naissance, reconnaissance, mariage et décès. Il est l'interlocuteur privilégié des administrés pour la réalisation des documents relatifs à l'identité (carte nationale d'identité et passeport) qu'il instruit en collaboration avec les services de l'État. Il assure l'organisation des opérations électorales politiques (présidentielle, municipales, européennes, législatives, départementales, régionales et référendum) pour lesquelles il réalise la tenue des listes électorales et professionnelles. Il délivre les attestations d'accueil et divers certificats ou autorisations, certifie les copies conformes à l'original des documents administratifs, légalise les signatures. Il assure la gestion du cimetière communal (achat, renouvellement et reprise de concession, etc.). Il est en charge par ailleurs des démarches liées aux débits de boissons (autorisations temporaires, déclarations d'ouverture, de mutation et de translation).

### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

#### a. État civil



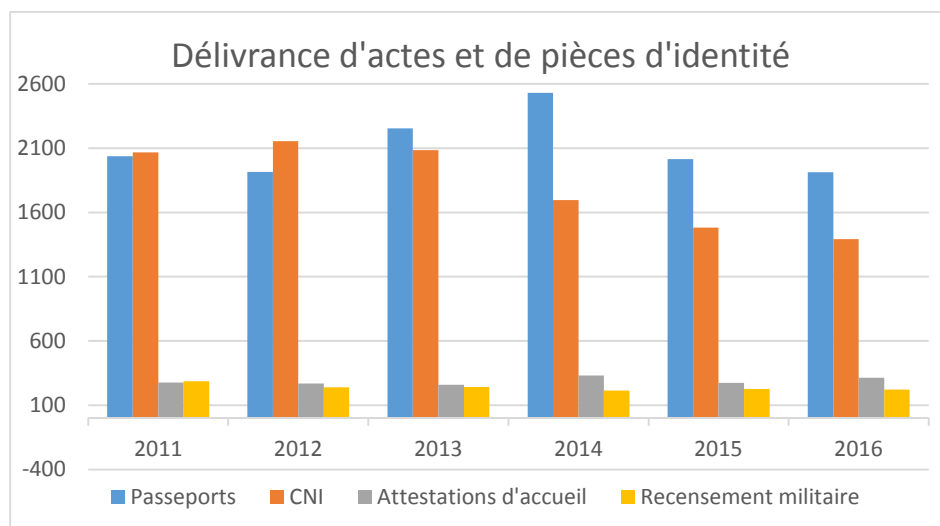
En 2016, le service Population et citoyenneté a enregistré :

- 153 naissances extérieures ;
- 22 reconnaissances avant naissance ;
- 58 mariages ;
- 27 divorces ;
- 169 décès et transcriptions de décès.

Le service a également pris en charge :

- 90 demandes de second livret de famille ;
- 12 autorisations de débit de boisson et licences temporaires ;
- la désignation de 45 jurés d'assises (désignation des jurés de Cour d'assises – tirage au sort en mai et établissement des listes en juillet).

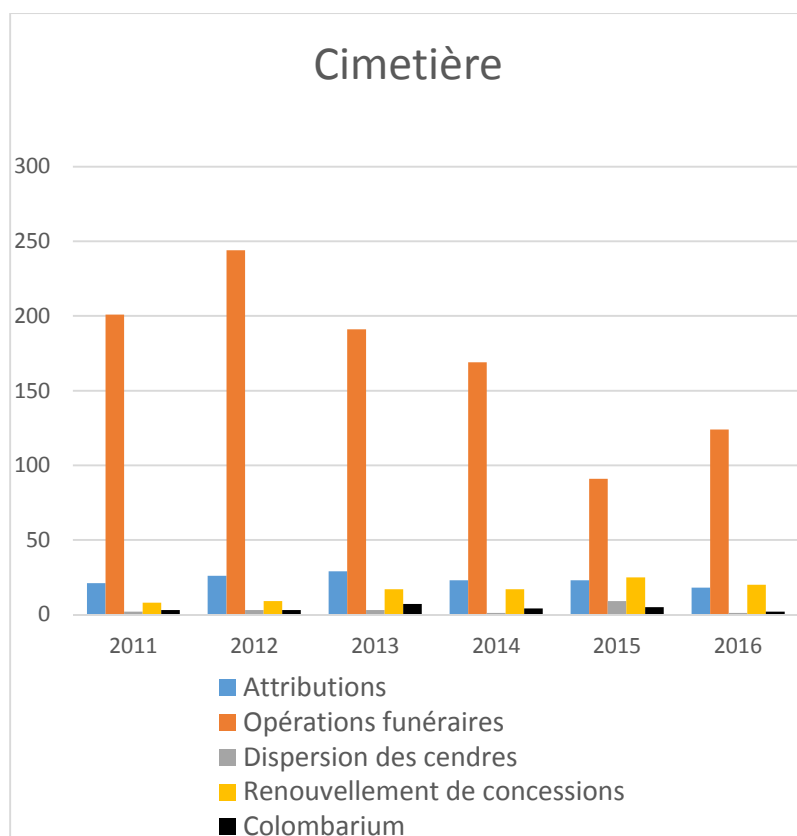
## b. Délivrance d'actes et de pièces d'identité



En 2016, le service Population et citoyenneté a réalisé :

- 1914 passeports, contre 2000 en 2015, soit une diminution de 5 % ;
- 1393 CNI, contre 1483 en 2015, soit une diminution de 6 % ;
- 313 attestations d'accueil, contre 273 en 2015, soit une augmentation de 14,6 % ;
- 221 recensements militaires, contre 227 en 2015, soit une diminution de 2,6 %.

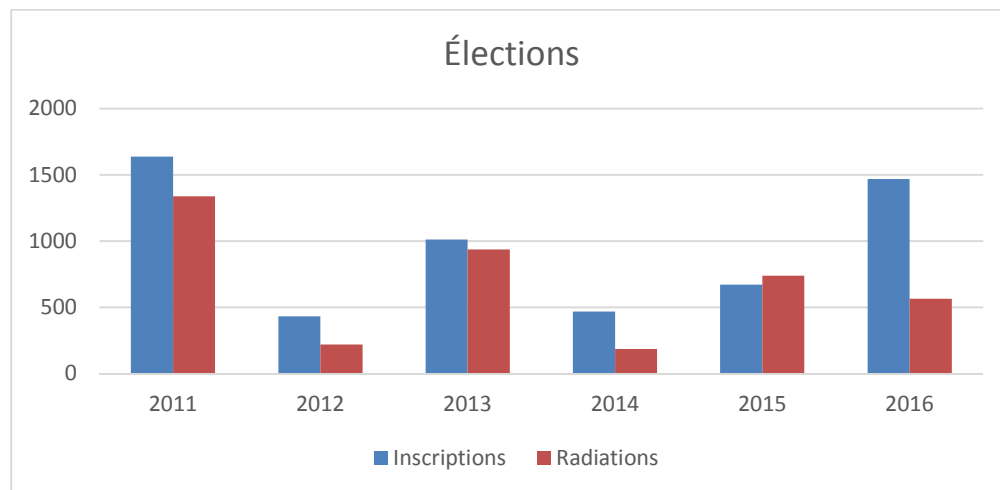
## c. Gestion du cimetière



En 2016, le service Population et citoyenneté a réalisé :

- 18 attributions de concessions funéraires, contre 23 en 2015, soit une diminution de 22 % ;
- 20 renouvellements de concessions funéraires, contre 25 en 2015, soit une diminution de 20 % ;
- 124 opérations funéraires, contre 91 en 2015, soit une augmentation de 36 %.

#### d. Organisation des scrutins



Pour information, **15 929 électeurs** sont inscrits sur les listes électorales au 31 décembre 2016, soit 447 électeurs de plus par rapport à fin décembre 2015.

## II. Perspectives pour l'année 2017

- Le service Population et citoyenneté procédera à la préparation et l'organisation de l'élection présidentielle d'avril et mai 2017 et des élections législatives de juin 2017.
- Il va élaborer un cahier des charges pour un marché à procédure adaptée afin d'effectuer des reprises de concessions échues, avec pour finalité, la réalisation de ces reprises.
- Un projet d'aménagement du jardin du souvenir au cimetière communal est en cours de réflexion, en transversalité avec la direction de l'Aménagement, de l'urbanisme et des services techniques.
- Application des nouvelles procédures en matière d'Etat civil. A partir de 2017, les villes seront compétentes concernant : les enregistrements de changements de noms et prénoms, les enregistrements et dissolutions des PACS. Par ailleurs, la réalisation de CNI nécessitera l'utilisation d'une borne biométrique, ce qui aura des conséquences sur l'organisation du service, et la gestion du flux des usagers.

## Section 3 – Relations publiques

Le service Evénements / relations publiques a principalement en charge l'organisation des cérémonies officielles, des réceptions du maire et de la municipalité, l'organisation d'animations et d'événements locaux, la prise en charge des relations avec les villes jumelles et l'accueil des tournages. Le travail sur les événements locaux fait l'objet d'une programmation à destination de tous les publics, s'adressant aux différentes générations de Scéens. Des actions spécifiques d'accueil des seniors sont mises en place à l'occasion d'animations locales comme les Feux de la Saint-Jean par exemple. Il se charge également de la gamme de produits dérivés « J'aime Sceaux » vendus à la Maison du tourisme.

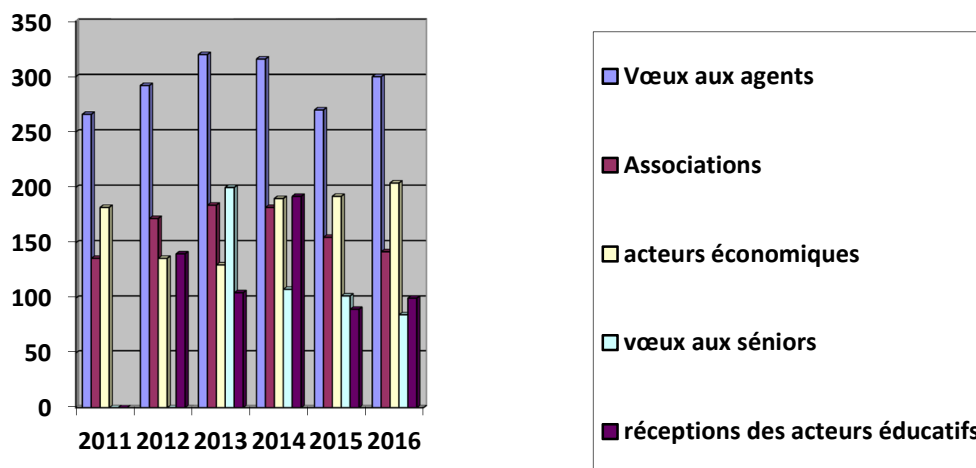
### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

#### a. Relations publiques

Le service a organisé en 2016 :

- 5 réceptions importantes :
  - o Vœux aux acteurs économiques et professions libérales (200 personnes)
  - o Galette des Rois des seniors (85 personnes)
  - o Réception des associations (155 personnes)
  - o Réception des acteurs de la Vie scolaire (100 personnes)
  - o Réception des vœux du maire au personnel (300 personnes)
- Une quarantaine de réceptions de moins de 100 participants
- 9 cérémonies officielles dont :
  - 5 cérémonies commémoratives :
    - Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie
    - Armistice de 8 mai 1945
    - Appel du 18 juin 1940
    - Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites
    - Armistice du 11 novembre 1918
  - 4 cérémonies officielles :
    - 2 cérémonies de remises de médailles du travail
    - 2 réceptions de Centenaire

Fréquentation des principales réceptions :





## b. Relations internationales

- Accueil de la délégation de Leamington en avril 2016
- Déplacement à Brühl en mai 2016

## c. Evènements

Le service a organisé en 2016 :

6 animations grand public dont 1 nouveauté :

- *Feux de la Saint-Jean*  
Samedi 23 juin 2016 : stand de maquillage / chapeaux / orchestre / food truck
- *Bal du 14 juillet*  
Samedi 13 juillet 2016 : sur le thème des « Titi parisiens » avec Petite formation de musiciens avec dispositif technique réduit au minima
- *Blagis en fête* en partenariat avec le CSCB – 3<sup>e</sup> édition  
Samedi 24 septembre 2016 : stands / lots remis aux participants / apéritif participatif / Fréquentation en sensible hausse
- *Noël des enfants*  
Vendredi 16 et samedi 17 décembre 2016 : manifestation organisée sur deux sites différents : centre-ville (vendredi) et quartier des Blagis (samedi) en partenariat avec le CSCB
- *Fête de la nature – 2<sup>e</sup> édition*  
Samedi 8 octobre 2016 : 13 stands installés au jardin de la Ménagerie dont la traditionnelle bourse aux plantes / remise des prix aux lauréats du concours photos et du jardin partagé / participation du food truck « Roadtoqués » / vente ambulante et stand de smoothies tenu par des étudiants de l'IUT / partenariat avec le groupe La Poste / Fréquentation du public en sensible hausse.
- *Forum de la rénovation énergétique – Nouveauté*  
Samedi 2 avril 2016, Ancienne mairie / 4 table-rondes et 13 stands  
Animation reconduite en 2017

2 animations commerciales et 1 soutien au commerce local :

- *35<sup>e</sup> Foire aux santons et crèches de Provence*  
Du 2 au 11 décembre 2016 : 13 exposants + un invité d'honneur (ASAMA)  
Nombre de visiteurs = 9264 personnes  
Fréquentation en légère hausse (8762 personnes en 2015)  
Montant des droits de places = 10 212 €  
A noter que cette manifestation ne bénéficie plus de subvention du CD92
- *20<sup>e</sup> Marché de Provence*  
Du 5 au 7 juin 2016  
27 exposants (gastronomie et artisanat) – nombre de stands identique à 2015  
Montant des droits de places = 16 393 €  
A noter que cette manifestation ne bénéficie plus de subvention du CD92

## d. Accueil des tournages

En 2016, 5 tournages ont été accueillis sur Sceaux (13 en 2015) pour un montant de la redevance de près de 10 100 €.

- Un long métrage : « Jour J » de Rheem Kherià (date de diffusion en salle non communiquée).
- Quatre séries TV : « Commissariat Central » série format shortcom (4 minutes) diffusée sur M6, diffusion tous les samedis soir ; « La vie devant elles », comédie dramatique, 2<sup>e</sup> épisode, sur France 3, date de diffusion non communiquée ; « Profilage » – saison 7 – série policière diffusée sur TF1 à partir d'octobre 2016 (tournage de la saison 6 également à Sceaux en 2015) ; « Clem » - saison 7 – comédie dramatique diffusée sur TF1 à partir de janvier 2017.

#### e. Autres activités réalisées par le service

- Participation au conseil consultatif du Tourisme et de la promotion du territoire
- Commandes de gerbes pour obsèques
- Gestion de la délivrance des deux médailles officielles (Sceaux en Europe, Médaille de la Ville)
- Gestion des collations et des repas lors des scrutins électoraux
- Force de proposition pour les nouveaux cadeaux ou objets promotionnels et gestion du stock.
- Organisation de conférences.

## II. Perspectives 2017

Le service va continuer à varier les thématiques des manifestations avec un budget contraint, avec l'objectif de toucher le public le plus large possible.

## Section 4 – Communication

Principales missions : rédaction et exécution graphique de *Sceaux Mag*, conception et réalisation de l'ensemble des supports de communication de la ville (guides, brochures, tracts, affiches, kakémonos...), diffusion des publications municipales, gestion de l'affichage, relations avec la presse, développement des sites Internet (mise à jour et design), coordination des projets multimédia de la collectivité, et édition d'une newsletter hebdomadaire d'information générale sur la ville.

Le service Communication porte une réflexion permanente sur les supports qu'il produit. Pour ce faire, différents aspects ont été revus afin de répondre à l'exigence d'une communication de proximité et de service public. La ligne éditoriale de la ville de Sceaux et la production des supports (maquette graphique et impression) répondent à un double objectif : celui de gagner en clarté et en visibilité afin que l'information dispensée soit mieux appréhendée par les bénéficiaires, tout en maîtrisant les coûts d'impression et de les réduire.

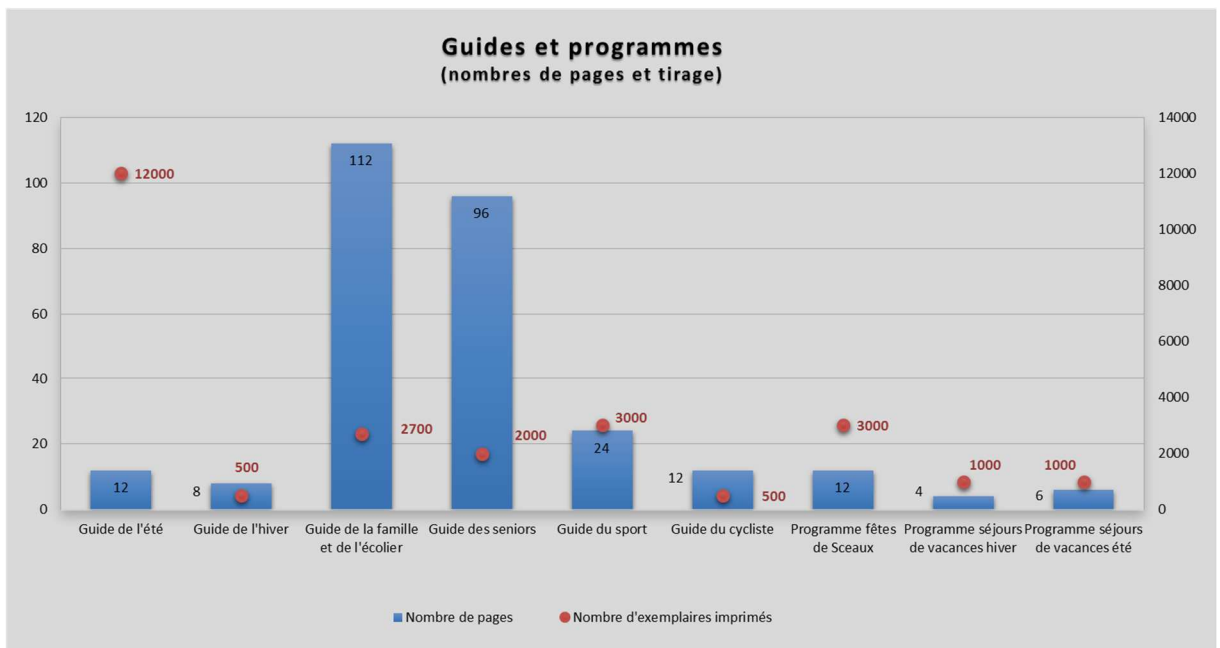
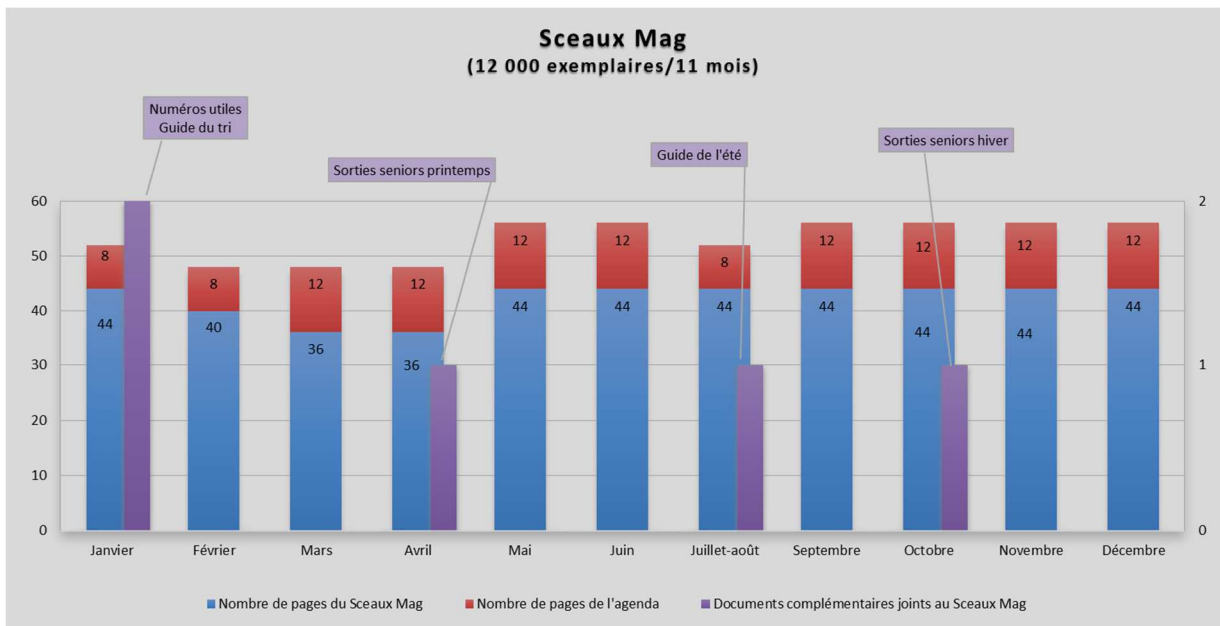
L'ensemble des marchés d'impression de la Ville, grâce à une meilleure identification des besoins, sont régulièrement revus. Egalement, afin de réduire les coûts et de ne pas imprimer outre mesure, le nombre d'exemplaires des supports commandés par les services (et notamment des guides qui représentent un coût important) est systématiquement vérifié et évalué au plus près des besoins réels.

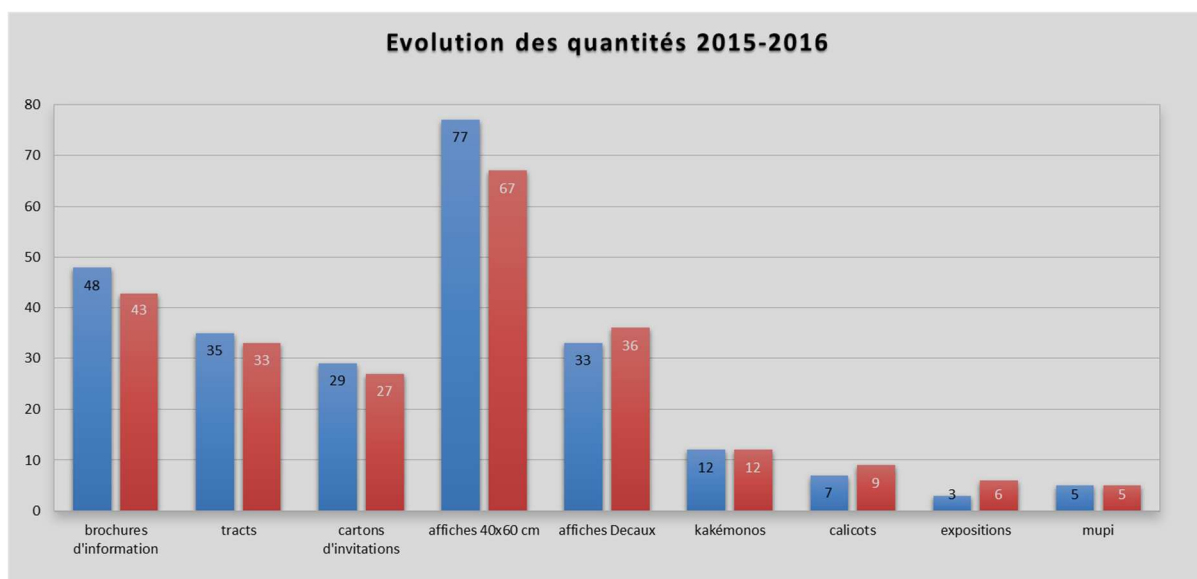
### I. L'activité du service

#### a. Publications municipales

Toutes ces publications sont mises gratuitement à disposition des Scéens :

- **Sceaux Mag : 11 par an** (entre 36 et 44 pages) ;
- **Brochures d'information : 43 en 2016**, contre 48 en 2015 (exemples : Atelier cinéma, programmation du Trianon, festival Ciné-Droit, programmes événementiels de la bibliothèque, Journées européennes du patrimoine, Musiques en courts, Félibrées, Foire aux Santons, Défi de Sceaux, Cross de Sceaux, Vélo en ville, programmes seniors, Mois de l'ESS, Semaine bleue, Saveurs d'automne, Fête de Sceaux, Voitures d'hier et d'aujourd'hui, Saveurs d'automne, Séjours des vacances de jeunesse, programme des animations Le Temps des seniors, présentation de la salle de sport municipal, conciergerie BlueDistrib, présentation portail Familles, ...) ;
- **Affiches 40.60 ou A3 : 67 en 2016**, contre 77 en 2015 (exemples : Projeunes, Assises de la jeunesse, Allocation communale de rentrée, Vide-greniers des jeunes, Fête de la nature, conférences, ...) ;
- **Affiches « Decaux » : 36 en 2016**, contre 35 en 2015 (exemples : Musiques en courts, Mois de l'ESS, Félibres, Stop aux incivilités, Mois de la photo, Semaine de la Santé mentale, Vélo en ville, commémorations patriotiques, Assises de la jeunesse, ...) ;
- **Tracts / cartes postales : 33 en 2016**, contre 35 en 2015 (exemples : Sport en famille, Stages multisports scéens, Mois de la photo, Semaine de la santé mentale, Noël des enfants, conférences, ...) ;
- **Cartons d'invitations : 27 en 2016**, contre 29 en 2015 ;
- **Guides** : guide de la famille et de l'écolier, guide de l'été, guide de l'hiver, guide des seniors, guide de l'hiver, guide du cycliste, guide du sport... ;
- **Kakémonos et calicots : 21 en 2016**, contre 19 en 2015 (exemples : Fête du sport, Cross, Foire aux Santons, Félibres, Voitures d'hier et d'aujourd'hui, Mur rouge...) ;
- Ne sont pas comptabilisés : marque-pages, PV électroniques, cartes de stationnement, impressions sur adhésifs, bons Cross, cartes de visite, panneaux de chantier, coupons jeunes, signalétique, badges, cartons numéros utiles...





#### b. Gestion de l'affichage

- 23 panneaux associatifs
- 23 panneaux municipaux
- 24 faces " sucettes " Decaux (dont 5 allouées aux Gêmeaux pendant la durée de leur saison et 4 pour la programmation du cinéma Trianon)
- 14 MUPI « Rue de la Paix » avec 5 affiches d'information municipale 4x3 m par an
- 6 emplacements doubles de kakémonos permanents à travers la ville, 2 emplacements simples et 1 triptyque, 1 emplacement double ponctuel (vitrine), 1 emplacement simple ponctuel (cour de l'hôtel de ville)
- Signalétique provisoire événementielle (calicots, roll'up)

#### c. Conception d'expositions et évènements

- 6 expositions (3 en 2015, 1 en 2014, 6 en 2012) : 60 ans de l'association des boules de Sceaux (ASBS) ; 30 ans du club de tennis ; 10 ans de l'hôtel de ville ; 40 ans de la rue piétonne ; Michel Charaire, l'épopée industrielle ; Sceaux, dans les coulisses du service public ;
- Panneaux / vitrophanie : divers panneaux pour la voirie et l'espace public, mais aussi : concours photos, restauration de l'église, Sceaux ville sportive (dans le cadre de la Fête du sport), etc.

#### d. Relations presse

- Rédaction de 79 communiqués de presse (CP) et 1 dossier de presse (78 CP en 2015, 37 CP en 2014) et suivi presse ;
- Gestion des demandes de la presse, de la radio et des reportages TV sur la ville ;
- Opération de relations presse auprès de la presse grand public et spécialisée ;
- Gestion du fichier presse informatisé (510 journalistes).

#### e. Visuels

- 95 reportages photos effectués sur l'actualité municipale (93 en 2015, 101 en 2013 et 2014) ;
- Achats de visuels : 45 en banque d'images (62 en 2015, 52 en 2014, 62 en 2013).

#### f. Sites Internet de la Ville

Mises à jour, conception et développement de nouveaux services, maintenance technique des sites suivants :

- Site Internet de la Ville de Sceaux (<http://www.sceaux.fr>)

- Site de la bibliothèque municipale (<http://bibliotheque.sceaux.fr>)
- Portail familles (<https://sceaux.espace-famille.net/sceaux/index.do>)
- Site des archives municipales ( <http://archives.sceaux.fr>)
- Site des associations – Asso@Sceaux (<http://asso.sceaux.fr>)
- Site de la Maison du tourisme ( <http://tourisme.sceaux.fr>)
- Centre multimédia de Sceaux (<http://multimedia.sceaux.fr>)
- Bibliothèque numérique (<http://bibnum.sceaux.fr>)
- Site de Musiques en courts ( <http://www.musiques-en-courts.fr>)
- Blog Adopage (<http://www.adopage.fr> )

Fréquentation des sites Internet :

- Visiteurs uniques : 240 K (contre 270 K en 2015)
- Visites : 401 K (contre 431 K en 2015)
- Pages vues : 843 K (contre 1 113 K en 2015)

La baisse de fréquentation du site s’explique pour partie par l’absence du chargé de mission Multimédia pendant plusieurs mois et les difficultés techniques rencontrées sur le site.

Le site principal [www.sceaux.fr](http://www.sceaux.fr) représente 90 % du trafic global des sites municipaux.

En 2016, le service Communication a également participé à la refonte du site Internet de la bibliothèque, et au lancement du blog du Trianon.

#### g. Multimédia

- Reportages vidéo : réalisation d’un film sur les travaux de restauration de l’église Saint-Jean-Baptiste (6 captations entre 2016 et 2017) et d’un autre sur le forum de l’ESS
- Publication du livre numérique « Sceaux, au fil du temps, au fil des jours » de Noëlle Herrenschmidt (suivis de conception)

## II. Orientations et perspectives

### a. Rationaliser des coûts

Le service mène une politique de rationalisation de ses dépenses qui s’articule autour de plusieurs objectifs : évaluation de la pertinence des supports qui conduit à la non-reconduction de certains d’entre eux ; mutualisation des informations sur un même support ; stabilisation et/ou augmentation des recettes publicitaires du magazine municipal.

Cette recherche de rationalisation des coûts se traduit par la négociation tarifaire lorsque les marchés sont renouvelés (marché d’impression du magazine et papeterie en 2016).

### b. Refondre le site Internet

La refonte du site Internet est un projet important pour l’activité du service Communication. Son étude a été lancée en 2016.

Un travail important d’audit du site existant et de recueil des besoins a été réalisé en 2016 auprès des services, des usagers et des élus (enquête ou entretiens). Il a permis de réaliser un diagnostic sur la base duquel des axes de travail ont été définis en lien avec les besoins de la direction générale des services (projet de GRC) et les orientations politiques. L’arborescence est aujourd’hui réalisée. Un cahier des charges est en cours d’élaboration en vue du lancement du marché pour 2017.

### c. Renforcer la présence de la Ville sur les réseaux sociaux

La présence de la Ville sur les réseaux sociaux est aussi un aspect important que le service Communication compte renforcer. L'objectif est triple : faire connaître les actions de la ville au-delà de son territoire de façon virale ; améliorer son e-réputation ; renforcer le sentiment d'appartenance des habitants.

Twitter :

Le 05/07/16 : 1182

Le 21/02/17 : 1486, soit + 25,7 %

Facebook :

Le 05/07/16 : 983

Le 21/02/17 : 1174, soit + 19,4 %

## **CHAPITRE II : DIRECTION DE LA FAMILLE, ACTION SOCIALE ET SANTE**

La direction de la Famille, de l'action sociale et de la santé regroupe 6 services : service petite enfance, service action sociale et santé, service vie sociale seniors, foyer logement Les Imbergères, service d'aide et de soins infirmiers à domicile et coordination gérontologique. Soit un effectif de 144 postes

La direction regroupe l'ensemble des actions de la Ville et du CCAS à destination des enfants de 0 à 3 ans, des familles, des personnes handicapées et âgées, et en faveur des plus fragiles (personnes connaissant des difficultés médicales et / ou sociales).

### **I. Affaires courantes année 2016**

La directrice est en charge de coordonner l'activité des différents services et de superviser le pilotage des projets dans ces différents domaines. Elle anime le conseil d'administration du CCAS. Elle s'inscrit également dans des actions transversales au sein de la mairie et assure la relation et le suivi avec certains partenaires.

- Rédaction du rapport d'orientation budgétaire du CCAS
- Etude des demandes de subventions des associations relevant du domaine social ou de la santé. 11 695€ attribués en 2016.

### **II. Les grands projets de l'année 2016**

Le travail de l'année a été marqué par 6 grands axes de travail :

- Mise en œuvre de la décision de fermeture progressive du service d'aide à domicile. Le projet a été mené en lien avec la chef du service de maintien à domicile (accompagnement des clients, développement du travail partenarial avec les SAD, création d'une allocation SAD) et la direction des ressources humaines (en charge de la cellule mobilité).
- Cadrage et suivi de la démarche projet pour la création d'un espace seniors. Le projet est piloté par le chef du service vie sociale seniors. Accompagnement sur la définition des missions, l'évolution des profils de poste et l'optimisation de l'utilisation des locaux de la résidence Les Imbergères. La réflexion a abouti à un repositionnement des bureaux du SSIAD et de la résidence.
- Parallèlement à ces 2 axes de travail, projet d'organisation générale : rattachement progressif de la coordination gérontologique au service vie sociale seniors, évolution de la répartition du travail administratif et managérial sur le SSIAD (suite à la fermeture du SAD), et du travail administratif et d'accueil sur la résidence Les Imbergères.
- Suivi de la 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement du RAM/RAP, et du projet de construction du multi accueil Albert 1<sup>er</sup>.
- Poursuite de la mise en place de procédures communes aux services et conformes aux exigences Qualiville.
- Mise en œuvre et suivi des actions proposées suite à l'ABS.



## Section 1 - Service Petite enfance

Le service Petite enfance a 4 grandes missions :

- Organiser le secteur Petite enfance sur le territoire de Sceaux en fonction des orientations de la politique familiale locale.
- Mettre en réseau et animer les équipements et les acteurs de la politique petite enfance du territoire.
- Piloter l'activité sur les volets ressources humaines, administratif et financier ;
- Accueillir et informer le public.

Il gère 4 multi accueils ainsi qu'un RAM/RAP (relais d'assistantes maternelles/assistantes parentales) :

- Le multi accueil de l'avenue de la gare situé quartier Robinson : 60 places
- Le multi accueil de la rue du lycée situé quartier des Coudrais : 57 places
- Le multi accueil Charaire situé quartier du Centre : 45 places
- Le multi accueil des Blagis situé quartier des Blagis : 58 places
- Le RAM/RAP situé quartier du Centre

La Ville est liée par convention à 2 associations gérant des lieux d'accueil de jeunes enfants : le multi accueil Pom'd'Api, d'une capacité d'accueil de 40 places, et le multi accueil Les Fripounets d'une capacité d'accueil de 12 places.

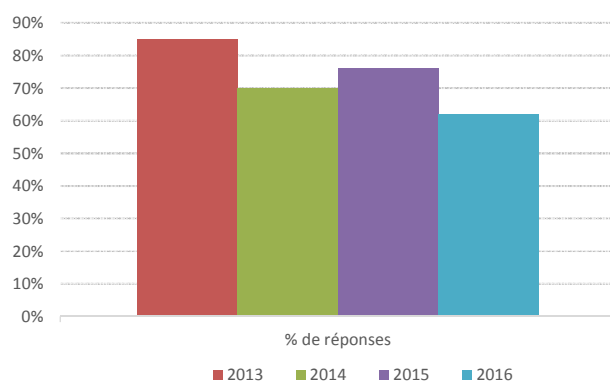
90 personnes (dont 2 vacataires) travaillent au service Petite enfance.

Différents métiers sont représentés : agent technique, auxiliaire petite enfance, auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, infirmière, infirmière puéricultrice, médecin, psychologue, assistante technique, secrétaire, chef du service petite enfance.

### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

La capacité d'accueil est de 220 places.

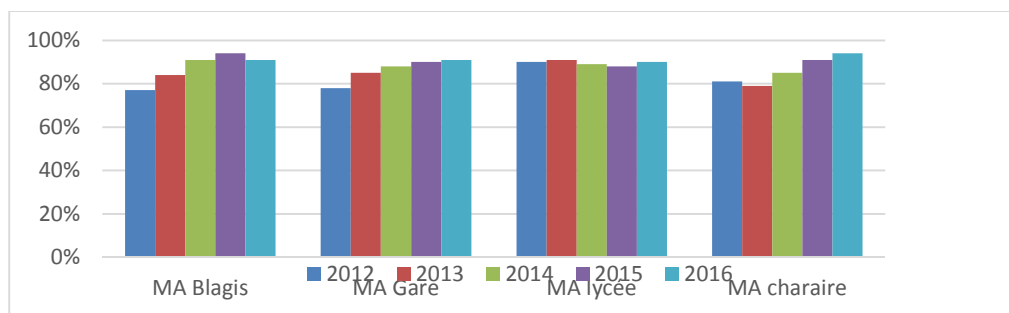
#### a. Réponse à la demande d'accueil sur les quatre dernières années



Le taux de satisfaction est en baisse mais reste élevé (62%) comparativement à l'offre nationale en EAJE (17,3% en 2013 selon l'étude DREES). Cette baisse s'explique d'une part par une augmentation du nombre de pré-inscription et d'autre part par des contrats plus importants.

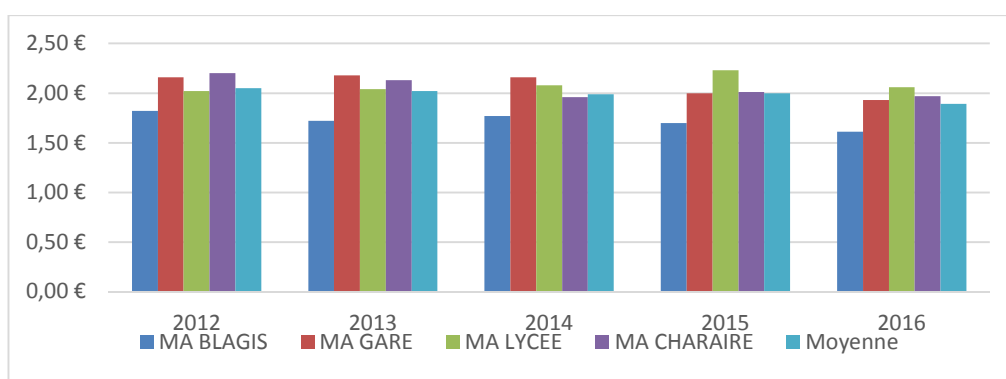
Les multi accueils proposent des contrats de 1 à 5 jours par semaine, ainsi que des accueils occasionnels, avec majoritairement des contrats de 5 jours.

### b. Taux d'occupation en heures facturées



Sur les 5 dernières années, un travail important a été mené afin d'améliorer les taux d'occupation des établissements. Le nombre d'enfants accueillis chaque jour a augmenté tout en veillant au maintien d'un accueil de qualité. La moyenne cette année atteint les 72% en heures de présence réelles, alors que la CAF fixe un taux minimal de 70%.

### c. Evolution du tarif horaire



Les participations familiales, calculées en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge, sont en légères baisses. Les tarifs horaires sont un peu plus faibles sur le quartier des Blagis qui bénéficie d'un contrat de veille active.

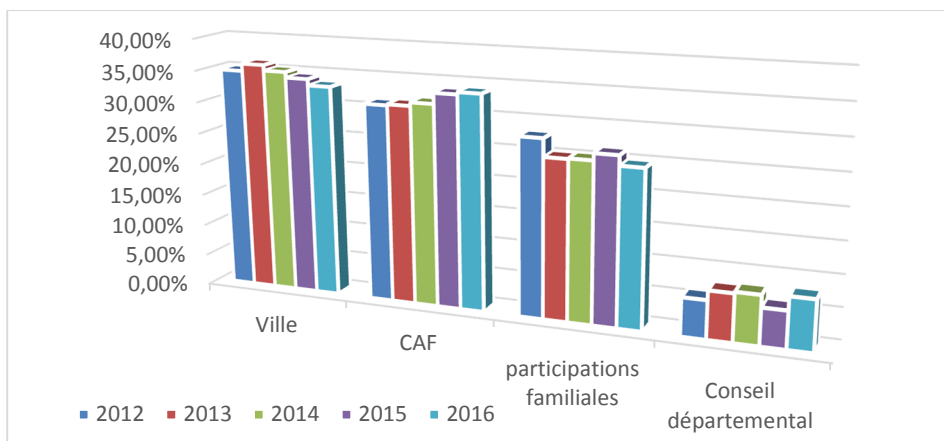
Le nombre de familles au minima sociaux est en augmentation.

### d. Masse salariale

La masse salariale représente 89,17 % du coût de fonctionnement du service. Le nombre de postes est stable.

### e. Coût horaire et évolution

Le coût horaire moyen est de 7,63 € en 2016. La bome gestion des établissements sur les 5 dernières années a permis d'abaisser progressivement le coût horaire avec un prix moyen en dessous du prix horaire de référence CAF (10,13 €).



On note une poursuite de la diminution du reste à charge pour la Ville. La part financée par la CAF est en hausse de 33,49% à 33,85% alors que les participations familiales baissent de 26,31% à 24,77%.

Synthèse : la capacité à répondre aux demandes d'accueil de jeunes enfants reste une priorité pour la Ville, malgré les contraintes financières et humaines (difficulté à recruter du personnel qualifié) qui pèsent sur ce secteur.

#### f. Activité du RAM/RAP

On compte 123 matinées d'accueil-jeux. 25 assistantes maternelles (sur les 30 en activités) et 7 assistantes parentales sont inscrites aux accueils jeux ; 72 enfants y participent.

131 parents différents ont pris contact avec cette structure. 26 % des demandes concernent la recherche d'un mode de garde individuelle. 38% des renseignements liés aux contrats (salaire, congés payés). 20% des informations sur les activités du relais et 16% des informations diverses (prestations CAF, formation, démarches employeur).

Le RAM/RAP a organisé une matinée portes ouvertes.

## II. Retour sur les projets de l'année 2016

### a. Projets mis à l'étude en 2016

- Partenariat entre le RAM/RAP et la bibliothèque

### b. Projets en cours en 2016

- Reconstruction du multi accueil de la rue du Lycée sur le secteur Albert 1er : création de deux multi accueil de 40 places dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage avec Sceaux habitat (création de 120 logements étudiants).
- Elaboration des plans en lien avec le cabinet d'architecte. Le début des travaux est prévu fin 2017. Fin des travaux fin 2019.
- Poursuite de l'uniformisation des pratiques internes aux 4 établissements petite enfance : modalités d'accueil des enfants présentant un handicap, commission menu, plan de maîtrise sanitaire, projet pédagogique.
- Poursuite du projet santé prévention. Tous les établissements disposent du guide des bonnes pratiques en prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) réalisé en interne en 2013. Certains postes ont fait l'objet d'une observation par le service prévention et de propositions d'aménagement.

### c. Projets terminés/réceptionnés en 2016

- Ouverture d'un Relais assistantes maternelles, assistantes parentales (RAM/RAP) : Le RAM/RAP a pour mission de répondre aux demandes des parents en recherche d'un mode de garde individuel et aux attentes des assistantes maternelles ou parentales à la recherche d'un lieu de rencontre et de professionnalisation. L'animatrice en charge d'animer ce lieu est titulaire d'un diplôme d'éducatrice de jeunes enfants.  
Le RAM/RAP, inauguré en janvier 2016, est subventionné par la CAF. Les travaux ont été financés à 80% par la CAF. Cette dernière participe aussi au frais de fonctionnement. La 1ere année d'activité du relais a été très satisfaisante (fréquentation du relais, nombre d'accueils jeux, journée portes ouvertes et organisation de formation).
- Rénovation de l'entrée commune au multi accueil Charaire et au RAM/RAP.
- Mise en place de la facturation des familles sur 11 mois (12 auparavant).
- Réservation sur le portail famille pour les périodes de congés scolaires.

### III. Perspectives pour l'année 2017

- Poursuite du travail sur le projet Albert 1<sup>er</sup>. Début des travaux juillet 2017. Les équipes devront travailler sur l'aménagement intérieur des locaux.
- Poursuite du projet santé prévention
- Etude projet de création d'un LAEP (lieu d'accueil enfants/parents)
- Développement des actions de formation à destination des assistantes maternelles et parentales par le RAM/RAP

## Section 2 - Service Action sociale santé

Le service répond à des missions d'ordre légal, imposées aux centres communaux d'action sociale comme la constitution de dossiers d'aide sociale à l'hébergement ou la domiciliation, et met en œuvre les choix politiques de la Ville et du CCAS qui relèvent de l'aide facultative.

Depuis 2014, deux axes ont été précisés : l'action sociale et la santé, ceux-ci étant souvent complémentaires, d'autant que pour la santé, il ne s'agit pas d'assurer un service de soins mais de prévention en matière de santé publique.

Le service est composé d'une assistante/agent d'accueil, une conseillère en économie sociale et familiale et une chargée de développement santé-handicap, encadrées par un chef de service.

La secrétaire assure des missions d'accueil du public, d'instruction des dossiers, de transmission aux partenaires, suivi et notification puis classement, et secrétariat.

La conseillère en économie sociale et familiale participe à l'animation du dispositif de gestion sociale des impayés mis en place par la Ville : elle rencontre les personnes en situation d'impayés de prestations municipales, évalue leur situation et propose un accompagnement. D'autre part, elle participe aux réunions de concertation avec les associations caritatives pour une meilleure connaissance et cohérence des dispositifs sociaux proposés aux personnes en difficulté.

La chargée de développement Santé met en œuvre des actions collectives dans les domaines de la santé et du handicap.

La chef de service coordonne les actions engagées auprès du public, des partenaires et les prestations délivrées aux usagers et pilote les différents projets sur son secteur.

### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

#### a. Gestion sociale des impayés

Mise en place avec un double objectif financier et comptable, ce dispositif, même s'il a évolué, répond toujours à deux préoccupations : réduire les impayés de prestations péri scolaires et accompagner les familles en difficulté sociale. Cet accompagnement s'inscrit dans une démarche de prévention.

Il s'agit, d'une part, d'alerter rapidement les familles en leur proposant différentes modalités d'aide (modalités de paiement, conseils budgétaires, ouverture de droits etc...) pour qu'elles s'inscrivent dans un paiement régulier et une gestion budgétaire assainie, et, d'autre part, éviter que les impayés ne perdurent ou s'aggravent. La population touchée n'est pas forcément extrêmement précarisée mais a besoin de clés pour être autonome dans la gestion du budget familial. Certaines situations beaucoup plus critiques peuvent être repérées. La conseillère en économie sociale et familiale du service fait alors un travail beaucoup plus global, actionne tous les dispositifs d'aide (FSL, secours, aide éducative budgétaire, GAFIB...). Pour ce faire, la collaboration avec l'aide sociale à l'enfance et l'EDAS a été réactualisée en 2016.

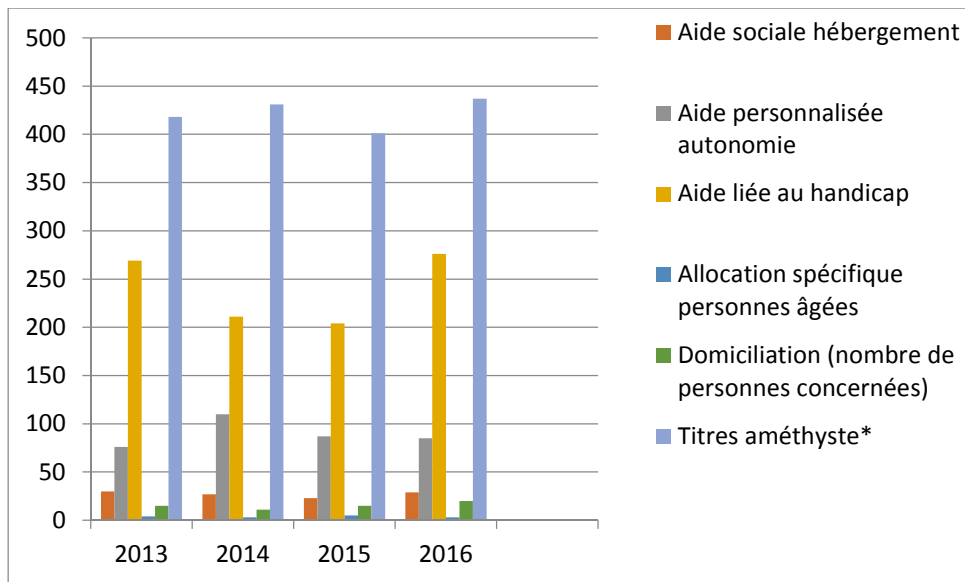
#### Bilan chiffré

- 282 courriers
- 149 familles en suivi/actif ou suivi/veille par la conseillère en ESF
- 51 nouvelles procédures engagées
- 5 commissions partenariales
- 81 % des dettes initiales repérées, recouvrées au moment du bilan

#### b. Aide sociale légale

L'activité du secteur en charge de l'instruction de ces demandes est globalement stable.

En 2016, le conseil départemental rembourse le CCAS pour l'instruction des dossiers à hauteur de 950€.

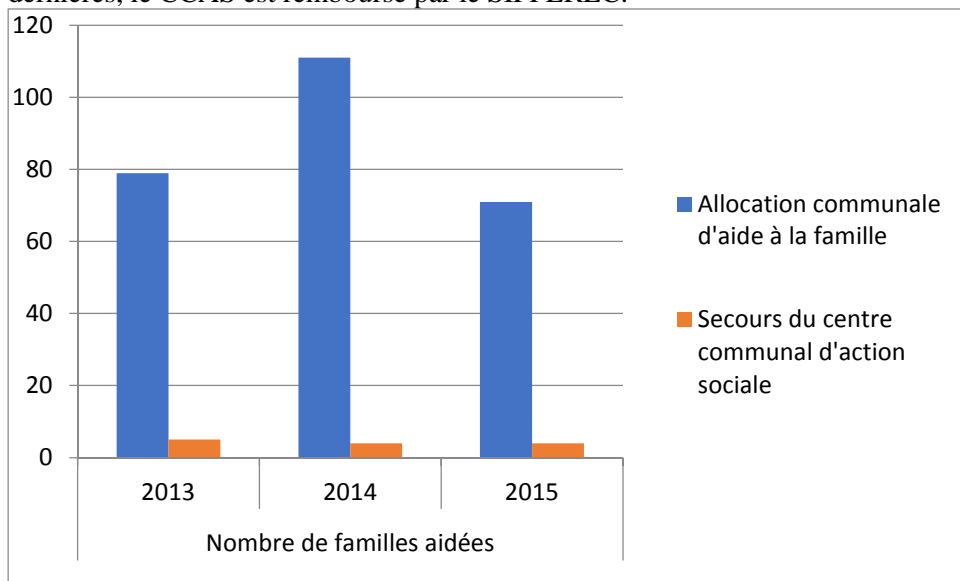


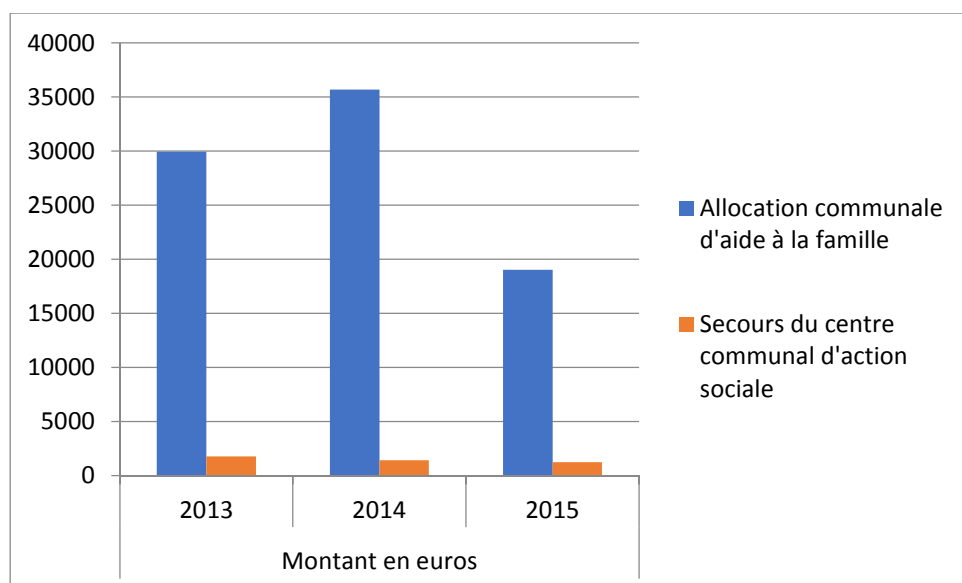
\*aide départementale

### c. Aide sociale facultative

Pour l'allocation communale d'aide à la famille, il s'agit de l'année civile 2016 alors que le dispositif est appliqué sur l'année scolaire.

Les secours du CCAS comprennent les aides exceptionnelles et les aides pour la fourniture d'EDF. Pour ces dernières, le CCAS est remboursé par le SIPPAREC.





#### d. Santé- handicap

- Animation du conseil local des professionnels de santé (1 enquête auprès des 180 professionnels + 1 réunion).
- Organisation de 4 collectes de sang en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang et obtention du label « commune donneur ». Comme les années précédentes, le nombre total de dons approche les 300.
- Maintenance des 6 défibrillateurs.
- Rencontres « atout santé seniors » : 3 nouvelles conférences en 2016. Une cinquantaine de seniors et quelques partenaires ont assisté à chaque rencontre.
- Travail en partenariat pour « sport en famille » : une session avec la Croix rouge
- Animation du Conseil local de santé mentale (1 comité de pilotage et 2 comités techniques)
- Organisation de la 4ème édition des semaines d'information sur la santé mentale du 12 au 24 mars
- Animation du « comité Ville pour tous » en qualité de commission communale d'accessibilité  
2 réunions plénières + un parcours in situ dans la ville.

## II. Retour sur les projets de l'année 2016

### a. Projets finalisés

- La gestion sociale des impayés fait l'objet d'une constante démarche d'amélioration et d'adaptation. Des réunions inter services, pour définir une réponse commune sur des sujets transversaux, ont été réalisés (QF et dérogations). 2016 a vu se concrétiser la mise en place des liens avec l'Aide sociale à l'enfance.
- Finalisation de nouveaux outils concernant la saisie du fichier d'aide sociale.
- Optimisation de l'organisation du classement des dossiers papier.

### b. Projets en cours

- Poursuite du travail sur les procédures en intégrant progressivement une dimension conforme aux exigences « Qualiville ».
- Réflexion concernant le profil de poste de la chargée de prévention santé /handicap pour la prise en charge des situations individuelles.
- Recensement et typologie des situations complexes en santé mentale.

### **III. Perspectives pour l'année 2017**

Les objectifs visent notamment à développer et fiabiliser la relation à l'utilisateur :

#### **a. Perspectives relatives aux affaires courantes**

- Poursuivre le travail sur les procédures en intégrant progressivement une dimension conforme aux exigences « Qualiville »
- Redéfinir les missions et fonctions du poste de chargé de prévention santé en tenant compte des compétences de l'agent et des besoins à couvrir sur le secteur (évolution du CLSM, missions d'accompagnement individuel en santé mentale et handicap).

#### **b. Projets à lancer en 2017**

- Valoriser la mission accueil du public.
- Faire évoluer le partenariat avec les associations. Travailler à l'organisation d'une grande réunion en fin d'année qui informerait chaque partenaire de ce que fait la Ville et sur quelles ressources locales il est possible de s'appuyer.



### Section 3 - Service Vie sociale seniors

Le service Vie sociale seniors est rattaché à la direction de la Famille, de l'action sociale et de la santé. Il est animé par trois agents : un chef de service, une secrétaire administrative à temps plein et une référente administrative à 80%. L'équipe est chargée de développer les projets en étroite collaboration avec les directions et services de la Ville, les instances consultatives et les acteurs du territoire.

Des missions regroupées autour de trois grands axes en cohérence avec le projet politique de la Ville :

- lutter contre l'isolement, maintenir le lien social et développer les solidarités intergénérationnelles,
- prévenir la perte d'autonomie des seniors,
- favoriser et valoriser la participation des seniors à la vie citoyenne.

#### Les actions phares initiées en 2016

- L'élaboration du projet de création de l'Espace seniors dans le cadre d'une démarche collaborative.
- Le lancement de la nouvelle édition du guide des seniors.
- L'organisation du 1<sup>er</sup> forum des proches aidants.
- La création de nouvelles rencontres thématiques sur l'adaptation du logement en partenariat avec SOLIHA.
- La mise en place de permanences informatique à la résidence les Imbergères.

#### **I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016**

##### **a. Les actions préventives et de loisirs**

#### Le dispositif de téléassistance

Objectif : Lutter contre l'isolement, maintenir le lien social, favoriser le maintien à domicile

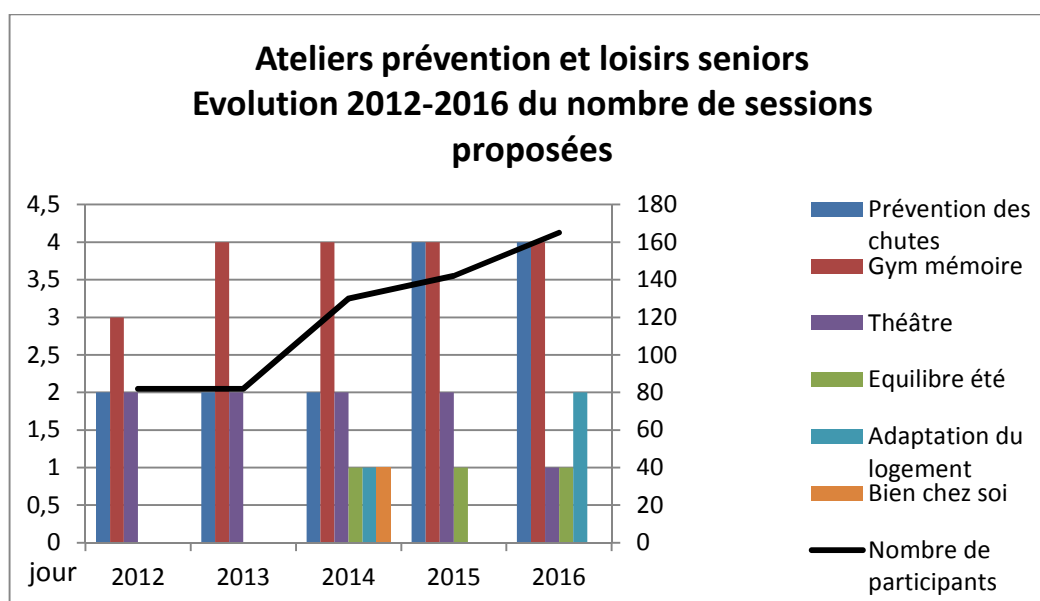
Analyse du dispositif de téléassistance de 2012 à 2016

	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Nombre moyen d'abonnés</b>	<b>97</b>	<b>107</b>	<b>121</b>	<b>114</b>	<b>109</b>
<b>Evolution du nombre d'abonnés</b>	+ 14,12%	+10,31%	+13,08%	-5,78%	- 3,5%
<b>Moyenne d'âge des abonnés</b>	87 ans	87 ans	88 ans	88 ans	88 ans

La prestation téléassistance favorise une meilleure sécurité et le maintien à domicile des personnes âgées, fragilisées ou en situation de handicap. En 2016, le marché de téléassistance a été relancé afin de proposer la téléassistance mobile pour tenir compte des évolutions techniques dans ce domaine et pour répondre aux nouveaux besoins des seniors. La téléassistance mobile avec géolocalisation sera proposée à partir du 2 janvier 2017 à l'ensemble des seniors scéens.

## Les ateliers prévention et de loisirs

Objectif : Prévenir la perte d'autonomie, favoriser la prévention santé, maintenir le lien social



Sur 5 ans, l'offre d'ateliers proposés aux seniors a été élargie, en multipliant le nombre de sessions et en créant de nouveaux ateliers de prévention qui répondent aux besoins et attentes du public seniors. En 2016, un nouvel atelier arts plastiques a été mis en place en partenariat avec l'Animathèque-MJC. De plus, 2 rencontres thématiques autour de l'adaptation du logement ont été organisées en partenariat avec Soliha -Solidaires pour l'habitat. Les participants ont apprécié la qualité des interventions, certains se sont investis dans la constitution d'un dossier d'aide à l'adaptation du logement.

Sorties de printemps des 9 et 11 juin : 291 participants

Sorties de fin d'année (6 sorties au mois de décembre) : 294 participants

Semaine Bleue (7 animations proposées) : 370 participants

Ateliers de découverte de l'informatique (5 sessions) : 28 participants

## **II. Retour sur les projets de l'année 2016**

### Projet Espace seniors – (en cours)

Objectif : Créer un lieu ressource qui réponde aux besoins des seniors et de leurs proches en partenariat avec les acteurs locaux.

De mars à septembre 2016, la directrice et les chefs de services de la DFASS se sont associés pour élaborer ensemble le projet de l'Espace seniors. Par ailleurs, un maître d'œuvre a été désigné pour accompagner les équipes dans un travail collaboratif au sein des comités de pilotage et technique travaux. Des rencontres d'information et d'échanges ont été programmées avec les équipes concernées afin de recueillir leurs besoins et attentes et les associer au projet. Un groupe projet composé de 10 seniors représentatifs de la Ville a été constitué, il est force de proposition pour enrichir le projet évolutif de l'Espace seniors.

## Sceaux, Ville amie des aînés

Objectif : renforcer l'information et la communication adaptée aux seniors.

Dans le cadre d'une démarche participative un groupe de travail composé de seniors a participé à la réalisation du nouveau guide des seniors et à sa diffusion à compter du mois d'octobre. Plus de 800 guides ont été diffusés au cours du quatrième trimestre 2016.

### 1<sup>er</sup> forum des aidants

Objectif : soutenir, informer et orienter les proches aidants.

Le service Vie sociale seniors, épaulé par des acteurs du territoire, a organisé le 1<sup>er</sup> forum des proches aidants. Cet évènement très apprécié a répondu au besoin d'information autour des dispositifs existants et de soutien moral des proches aidants. Il a rassemblé 46 personnes, dont 28 proches aidants, 8 aidés et 10 professionnels visiteurs. Le forum a également été l'occasion de fédérer et de créer des liens entre les 15 partenaires de la Ville qui rayonnent sur le territoire.

## **III. Perspectives pour l'année 2016**

### **a. Fonctionnement quotidien du service Vie sociale seniors**

- Intégration de la coordination gérontologique au sein du service Vie sociale seniors.
- Mise en place de la nouvelle allocation de prestation d'aide à domicile destinée à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées avec de faibles ressources.
- Implication de l'équipe, des directions fonctionnelles et des membres du conseil des aînés dans la mise en œuvre des actions concrètes, installation de nouveaux itinéraires de bancs, aide aux démarches en ligne, actions intergénérationnelles à la résidence les Imbergères, rencontres tremplin de préparation à la retraite en direction des futurs et jeunes retraités dans le cadre du plan d'action triennal «Ville amie des aînés» 2015-2018.

### **b. Projets 2017**

- Ouverture de l'Espace seniors en octobre dans le cadre de la semaine Bleue.
- Forum des proches aidants à l'hôtel de ville au mois d'octobre.
- Rencontres d'information et d'échange avec les futurs et jeunes retraités autour de la vie sociale et citoyenne à Sceaux.
- Lancement du projet d'aide aux démarches administratives en ligne (déclaration d'impôt, accès comptes AMELI, CNAV...), en partenariat avec le centre social et culturel des Blagis.

## Section 4 – Résidence autonomie

Depuis le 1er janvier 2016, l'établissement possède le statut de résidence « autonomie ». Cette évolution issue de la loi d'adaptation de la société au vieillissement prévoit un renforcement du rôle joué par ce type d'établissement en termes de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement.

La résidence autonomie est composée d'1 directeur, 2 agents polyvalents, 2 agents administratifs et d'accueil, 1 agent de restauration, 1 agent d'animation, 1 agent en charge du portage de repas à domicile et des petits entretiens

Missions :

- fournir une offre de logement social accompagné,
- proposer une offre de services répondant aux besoins des aînés,
- préserver l'autonomie par un accompagnement approprié et des actions de prévention,
- développer et maintenir le lien social,
- favoriser l'exercice de la citoyenneté.

### I. Retour chiffrés sur les activités de l'année 2015 :

<b>HEBERGEMENT :</b>	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux d'occupation hébergement permanent	94%	93%	95%	94,5%	92,4%	94,5%
GIR* moyen pondéré	150	179	172	169	172	180
Age moyen	82 ans	82 ans	83 ans	84 ans	83 ans	82 ans

\*GIR = Groupe iso ressource (classement des seniors par groupe suivant leur degré d'autonomie)

L'activité d'hébergement reste stable depuis 2011. Une légère baisse est constatée en 2015 du fait d'un important turn-over et de l'état de vétusté des logements qui ont nécessité une réfection complète.

<b>RESTAURANT :</b>	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de repas servis dans l'année	7 995	6 079	5 658	4 895	4 123	4011
Moyenne journalière	25,6	19,5	18,1	15,7	15,8	15

En 2014, la restauration du samedi a été supprimée, ce qui explique une diminution du nombre de repas avec une fréquentation journalière stable.

<b>PORTAGE :</b>	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de repas livrés dans l'année	15 991	13 880	13 939	12 816	12 190	11 763
Moyenne journalière	44	38	38	35	33	32

Le total de repas livrés est en baisse malgré une augmentation du nombre d'inscrits. Ce phénomène s'explique par une augmentation des demandes de courte durée dans le cadre de sorties d'hospitalisation.

<b>ANIMATION :</b>	2016
Fréquentation moyenne aux activités quotidiennes	17 personnes
Fréquentation moyenne aux rendez-vous des Imbergères	25 personnes
Nombres d'inscrits aux ateliers de prévention	139 personnes
Fréquentation moyenne des rencontres santé)	40 personnes
Fréquentation moyenne des rdv musicaux (nouvelle activité)	40 personnes

La nouvelle activité « rdv musicaux » a connu un franc succès dès la première représentation. Cette activité a été créée et animée à l'initiative du conseil de la vie sociale (conseil d'établissement) avec l'aide de membres du conseil des aînés et de l'équipe des Imbergères. Des concerts de grande qualité ont pu être proposés grâce au partenariat développé avec le conservatoire Sceaux/Bourg-la-Reine.

<b>PARTENARIAT TRANSPORT PMR</b>	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total transports enregistrés par les Imbergères	886	1 092	1 301	1 659	1 561	1487
Total utilisateurs dans l'année.	123	142	169	192	180	

Après 5 années d'augmentation successives de l'activité, l'année 2016 a vu le nombre de demandes légèrement diminuer. Cette baisse est liée aux capacités de prises en charge de la Croix-Rouge et à leur difficulté à recruter de nouveaux bénévoles. L'équipe du foyer logement assure la prise de rendez-vous.

## **II. Projets de l'année 2016**

### **a. Projets mis à l'étude en 2016**

- Mise en place d'un partenariat avec un EHPAD pour la fourniture de repas au restaurant des Imbergères afin de bénéficier de repas cuisinés uniquement à partir de produits frais.

### **b. Projets en cours en 2016**

- Réorganisation des missions et du planning des gardiennes.
- Réorganisation de l'accueil et prise en charge du secrétariat du SSIAD (en lien avec l'évolution du contexte : modification du planning des ex-gardiennes, suppression du service de MAD, création de l'espace seniors).
- Participation au paramétrage d'un calendrier partagé en ligne destiné à faciliter la saisie, le suivi et la gestion des demandes de transport Croix-Rouge.

### **c. Projets terminés/réceptionnés en 2016**

- Travaux de sécurisation de la résidence.
- Travaux de rénovation du restaurant.
- Programmation d'instantanés musicaux encadrés par les membres du CVS et des bénévoles du conseil d'administration du CCAS.
- Evolution de la tarification par tranche pour la restauration avec application d'un tarif progressif calculé suivant le quotient familial.
- Relecture et validation du projet d'établissement, du livret d'accueil et du contrat de séjour par le Conseil de la vie sociale et le Conseil d'administration du CCAS.

## **III. Perspectives pour l'année 2017**

- Poursuite de la démarche qualité avec mise en œuvre du plan d'action.
- Réorganisation de l'accueil et réflexion concernant le remplacement des agents partant à la retraite.
- Mise en œuvre du calendrier partagé en ligne destiné à faciliter la gestion des demandes de transport Croix-Rouge.
- Réalisation de travaux de rénovation et installation de revêtements de sol antidérapant à chaque rénovation de logement.
- Poursuite et développement des conférences débat prévention santé aux Imbergères et développement de nouvelles actions financées par le forfait autonomie.
- Développement de la programmation des instantanés musicaux encadrés par les membres du CVS et du conseil des aînés grâce au forfait autonomie.

- Poursuite de l'étude concernant la partie de la redevance appelée « prestations obligatoires » qui pourrait faire l'objet d'une participation indexée sur les ressources des résidents.
- Poursuite de l'étude concernant la mise en place d'un partenariat avec un EHPAD pour la fourniture au restaurant des Imbergères de repas cuisinés à partir de produits frais.
- Participation à la conception du projet d'espace seniors et au pilotage de la partie travaux.

## **Section 5 – Service de Maintien à domicile (MAD)**

Le service de maintien à domicile regroupe le service d'aide à domicile (SAD) et le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Dans le cadre du redéploiement de l'action de la Ville en direction des seniors, l'année 2016 a été marquée par la fermeture progressive du service d'aide à domicile effective au 30 novembre 2016.

Pour le SAD, il n'y a pas eu d'intégration de nouveaux clients mais la poursuite de l'accompagnement des personnes présentes au 1<sup>er</sup> janvier 2016 jusqu'à la fin de l'activité avec la même qualité de service. En parallèle, l'arrêt progressif des prestations a demandé un suivi particulier des clients et des agents. Enfin, le service a préparé l'après fermeture avec la création de l'APAD (allocation de prestation d'aide à domicile), l'élaboration de la charte partenaire et une participation au projet de création de l'Espace seniors.

Pour le SSIAD, ce n'est pas son activité proprement dite qui a été impactée mais son organisation. Depuis 2006, le regroupement des deux services avait permis de mutualiser l'encadrement et le personnel administratif, les locaux et certains équipements bureautiques. Par ailleurs, la proximité des deux services permettait d'accroître auprès du public l'efficacité de l'accompagnement dans une logique de parcours par une graduation de la réponse aux besoins : de la prévention des risques de fragilité à l'accompagnement des personnes en situation de « grande dépendance ». Ce fonctionnement favorisait une prise en charge globale des clients-patients. Le SSIAD doit donc renforcer ses relations partenariales avec les services à la personne intervenant sur la commune.

### **Le service d'aide à domicile (SAD)**

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et le décret du 6 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne ont modifié le cadre réglementaire du champ des services à la personne. C'est le conseil départemental des Hauts de Seine qui est désormais l'interlocuteur compétent.

Comme énoncé précédemment, l'activité s'est poursuivie jusqu'au 30 novembre 2016 en effectuant les prestations habituelles : aide à l'entretien du cadre de vie et aux actes domestiques, aide aux actes essentiels de la vie quotidienne, aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle à domicile ou à partir du domicile.

#### **I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016**

Le service a effectué 9562 heures auprès de 108 clients. L'âge moyen des clients est de 86 ans. Comme les années précédentes, les clients du service d'aide à domicile sont essentiellement des clientes à 83 %. Depuis 2011, l'augmentation de la dépendance des clients se confirme avec 53 % des clients dans les GIR 2, 3 et 4.

#### **II. Retour sur les projets de l'année 2016**

##### **a. La fermeture progressive du service**

Début 2016, la décision a été prise de fermer progressivement le service.

Le départ des agents du SAD s'est échelonné entre la mi-juillet et la fin novembre 2016. Ils ont été suivis individuellement par la cellule mobilité mise en place par la Ville. Afin de conforter les agents dans leur choix de mutation, des stages d'immersion ont été organisés dans les écoles, dans les crèches et sur un poste administratif.

Les aides à domicile ont été mutées sur des postes vacants en interne : agent d'accueil au service sceaux info mairie, agent technique dans les crèches, agent d'entretien et de surveillance des installations sportives, agent territorial des écoles maternelles.

Une aide à domicile a demandé une disponibilité pour un projet personnel et une aide à domicile a entamé une formation partielle d'aide-soignante.

L'assistante a été mutée au service relations publiques de la Ville.

Les clients ont été accompagnés dans la recherche d'un nouveau prestataire en fonction de leurs besoins : visites à domicile, appels téléphoniques, contact avec les personnes ressources : enfants, tuteur.

Des réunions ont été mises en place avec les prestataires d'aide à domicile pour faciliter la transition entre les deux prestataires.

#### b. L'élaboration d'une charte partenaire

Dans le cadre de la réorganisation de la politique senior de la Ville et en parallèle avec la fermeture du service d'aide à domicile, il a été décidé de renforcer le partenariat avec les services à la personne intervenant sur la commune. Il s'agit de formaliser ce qui se pratique déjà avec beaucoup de structures afin d'uniformiser et de pérenniser les relations partenariales.

Une charte a été élaborée pour préciser le rôle, les fonctions, les missions des différents acteurs, les règles de déontologie et les principes éthiques. La signature de la charte implique l'adhésion et le respect des principes définis par celle-ci.

C'est l'occasion pour les partenaires de réaffirmer leur souhait de s'inscrire dans la politique gérontologique locale.

#### c. La création de l'APAD

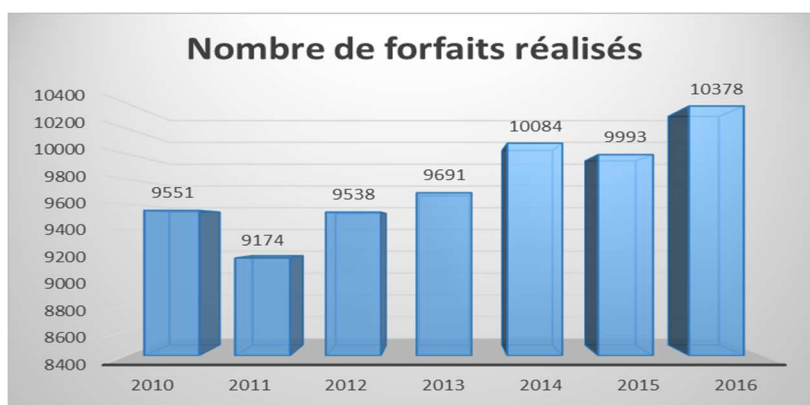
Toujours dans le cadre de la réorganisation de la politique senior de la Ville et en parallèle avec la fermeture du service d'aide à domicile, une aide sous condition de ressources a été mise en place par la Ville pour les scéens utilisant un service d'aide à domicile. Les modalités d'attribution de cette aide ont été définies. L'aide financière nommée APAD (allocation de prestation d'aide à domicile) a été mise en application au mois de septembre 2016.

### Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le SSIAD, autorisé par l'ARS (agence régionale de santé), a une capacité de 30 places. Il est ouvert tous les jours, dimanche et jours fériés compris, de 8 h à 20 h. Le service contribue au maintien à domicile de toute personne âgée de 60 ans et plus, malade ou dépendante, en assurant, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale.

## I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

### a. L'activité du SSIAD



Forfait annuel théorique pour un service complet : 30 patients x 366 jours = 10 980 forfaits

Le taux de remplissage du service est en augmentation en 2016 (+ 3.26 %) par rapport à 2015.

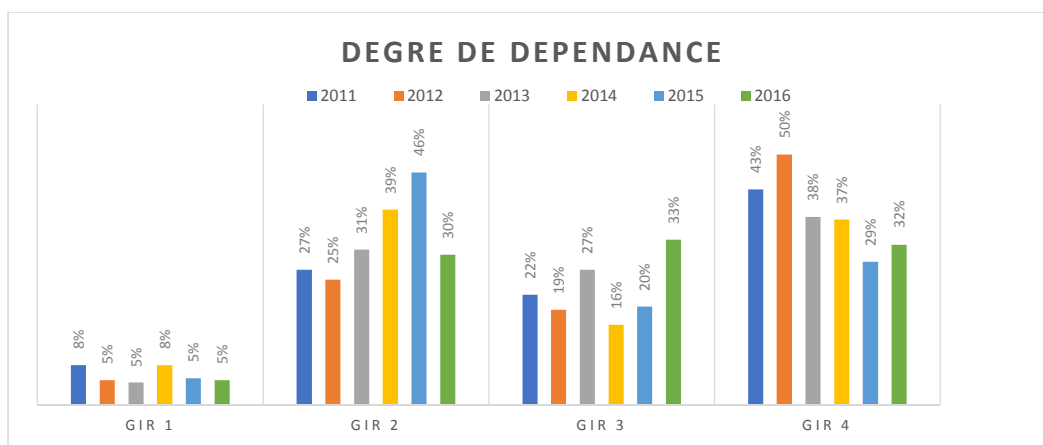


## b. Les patients

46 patients ont été pris en charge.

59 % des patients sont des femmes.

L'âge moyen des patients est stable et s'élève à 87 ans.



La part du groupe iso ressources 4 (GIR), qui correspond au début de la prise en charge pour un SSIAD et celle du groupe iso ressources 1, qui correspond aux patients les plus dépendants restent stables. La variation se situe au niveau des GIR 2 (en baisse) et 3 (en hausse).

Le GIR moyen pondéré s'élève à 651 en 2016 contre 693 en 2015

## II. Retour sur les projets de l'année 2016 et perspective pour l'année 2017

### a. Optimiser l'activité du service

Le taux d'occupation du service en 2016 a atteint 94.5% (+3,26 % par rapport à 2015).

### b. La démarche qualité

Pour mémoire, le SSIAD a engagé sa démarche qualité avec la réalisation de son évaluation interne de 2013 et de son l'évaluation externe en 2014.

Suite à l'évaluation externe et selon le calendrier établi, certaines actions se mettent en place, notamment à destination des agents, avec la participation à des formations sur des thématiques spécifiques au public âgé : « quand le malade refuse les soins », « traiter ou prendre soin », « la maladie de Parkinson ». Le travail doit se poursuivre dans les années à venir.

La traçabilité et la communication des actions mises en œuvre par l'infirmière coordinatrice suite aux remontées des aides-soignantes ont été améliorées.

La procédure dépistage maltraitance a été rédigée après la constitution d'un groupe de travail et la formation suivie par l'infirmière de soins.

Comme en 2015, des réunions avec la coordinatrice gérontologique pour des transmissions d'informations ont été organisées (programme AIDA, synthèse sur situations complexes).

### c. Renouvellement de l'autorisation

Par le courrier du 26/12/2016, l'ARS a renouvelé l'autorisation du SSIAD pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017.

## Section 6 - Coordination g rontologique

Les missions de la coordinatrice g rontologique consistent   accueillir,  couter, informer et renseigner   titre gratuit, les personnes de plus de 60 ans et leur famille sur les aides et l'acc s aux droits auxquels ils peuvent pr tendre concernant le maintien   domicile ou l'h bergement en  tablissements sanitaires/sociaux.

Elle  value les besoins, oriente vers les services comp tents (aide   domicile, services soins, service de portage de repas...), met en  uvre les dispositifs de financement n cessaires en instruisant les dossiers d'Allocation Personnalis e   l'Autonomie, aupr s de la MDPH, des caisses de retraite et des mutuelles sant .

Elle informe  galement sur l'adaptation du logement et les modes d'h bergement existant sur le territoire (EHPAD, EHPA, services de soins de suite et de convalescence...).

Elle collabore avec le service vie sociale seniors dans le cadre de projets transversaux : lutte contre l'isolement, organisation de la semaine bleue, sorties, relais d'information sur les sorties et activit s, organisation de la p riode canicule et grand froid et t l assistance. La coordinatrice g rontologique int gre le service vie sociale seniors au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Elle organise r guli rement des r unions avec les partenaires concern s sur le territoire de la Ville.

### I. Retour chiffr  sur les affaires courantes de l'ann e 2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de dossiers cr�s	313	302	349	328	323	337
Visites � domicile et en �tablissements sanitaires	232	216	222	181	190	200
R.D.V au bureau des Imberg�res	47	44	52	47	66	57

- La coordinatrice g rontologique organise le travail d' valuation, d'accompagnement et de rep rages des situations   risque. Le travail en transversalit  avec les services internes de la Ville et avec le r seau de partenaires institutionnels est une n cessit  pour un accompagnement global et de qualit  de la personne  g e. 1/3 des dossiers sont en file active toute l'ann e, c'est- -dire que les personnes b n ficient d'un suivi r gulier.
- Des situations tr s complexes  manent parfois du service social du commissariat de police de proximit  ou de signalements de voisins. Ces situations font l'objet de nombreux  changes avec les partenaires m dico-sociaux du territoire et le service action sociale de la Ville.
- L'augmentation du nombre de personnes re ues peut notamment s'expliquer par les sollicitations des aidants familiaux en demande d'informations ou de soutien.
- Organisation de r unions th matiques r unissant tous les acteurs m dico-sociaux impliqu s sur le territoire et de commissions de suivis de situations. 7 signalements transmis au Procureur de la r publique en vue de solliciter des mesures de protection juridique pour des personnes  g es vuln rables. D sormais, la coordinatrice g rontologique assiste syst matiquement aux audiences au tribunal d'instance de secteur.
- Le conseil d partemental des Hauts-de-Seine participe financ rement au fonctionnement de la coordination g rontologique par une subvention annuelle de 21 343  . Le 5 d cembre 2016, la Ville et le d partement des Hauts-de-Seine ont sign  un contrat de d veloppement pour la p riode 2016-2018 qui pr voit, entre autres, le maintien de la participation financ re aux d penses de fonctionnement de la coordination g rontologique.

## **II. Retour sur les projets 2016**

### **a. Projets mis à l'étude et réalisés**

- Participation à l'élaboration des documents de communication à destination des seniors : plaquette canicule-grand froid, nouveau guide des seniors.
- Dans le cadre de la fermeture du service d'aide à domicile du CCAS, accompagnement de certains clients vers un service à la personne et d'autres dispositifs.
- Renforcement du partenariat avec l'équipe du SSIAD pour la transmission d'informations sur les clients du service

### **b. Projet en cours et à terminer en 2017**

- Participation au projet de création de l'Espace seniors et installation dans ce nouveau lieu « ressources » à son ouverture.
- Recensement des partenaires souhaitant s'impliquer dans ce nouveau lieu « ressources » et des projets à développer
- Participation à la mise en place de l'A.P.A.D et repérage des personnes âgées pouvant en bénéficier.

## **III. Perspectives pour l'année 2017**

- Intégration au service Vie sociale seniors
- Renforcement du service proposé afin d'optimiser la réponse aux demandes
- Mise en place de rencontres au C.S.C.B en vue d'approfondir le repérage de personnes isolées sur le quartier des blagis.
- Renforcement du travail de lutte contre l'isolement et de veille auprès des personnes fragiles et vulnérables.
- Développement des actions en direction des aidants
- Poursuite du travail de partenariat avec les équipes du SSIAD et les services à la personne intervenant sur la ville suite à la fermeture du SAD du CCAS.

## **CHAPITRE III : DIRECTION DE L'ACTION EDUCATIVE, JEUNESSE, PREVENTION**

La direction de l'Action éducative, jeunesse et prévention met en œuvre la politique de la ville de Sceaux dans les domaines scolaire, péri et extrascolaire, les actions en direction des jeunes et la prévention jeunesse. Elle est composée de cinq services : animation, restauration entretien, scolaire, jeunesse et prévention et administratif.

Le service administratif composé de :

- La directrice,
- L'assistante de direction, en charge de l'accueil téléphonique du public, ainsi que de missions réalisées hors accueil du public (chargée de la communication pour la direction, soutien logistique aux actions du service scolaire).
- L'assistante administrative accueil, en charge de l'accueil physique et téléphonique du public.
- La comptable, en charge du suivi du budget de la direction.
- L'aide médico-psychologique, chargée d'accueillir et accompagner les enfants ou jeunes de 3 à 15 ans porteurs de handicap ou de troubles du comportement sur les temps périscolaires et extrascolaires (en lien avec l'Education nationale).

### **Section 1 – Service scolaire**

Le service scolaire en charge du suivi des affaires scolaires, est placé sous l'autorité d'un chef de service et de son assistante et est chargé de :

- l'organisation et la coordination de la gestion administrative, budgétaire et éducative du service scolaire (fournitures scolaires, mobilier scolaire, transport scolaire et classes transplantées, inscriptions et dérogations scolaires, travaux dans les écoles, Protocoles d'Accueils Individualisés (P.A.I), Service Minimum Accueil (S.M.A), Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S) / Vigipirate, élections des représentants des associations de parents d'élèves (APE), livres de fin d'année (CM2 et GS), permis piéton, cycliste et internet, fêtes des écoles, numérique dans les écoles, animations scolaires (bibliothèque, musique, natation, écoles et cinéma, rencontres sportives scolaires)
- l'organisation et la coordination de l'accueil du public scolaire.

#### **I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016**

##### **a. Effectifs scolaires**

3 écoles maternelles - 3 écoles élémentaires - 1 école primaire.

637 enfants d'âge maternel répartis dans 24 classes

1206 enfants d'âge élémentaire répartis dans 44 classes

1 classe d'intégration scolaire (11 enfants)

une classe pour non Francophone (20 enfants).

1 Atsem par classe de maternelle : 24 ATSEM

21 réunions des conseils d'école et 1 réunion avec l'ensemble des parents d'élèves élus.

3 réunions du conseil consultatif de la vie scolaire.

1 réunion de commission des dérogations.

3 réunions de directeurs – IEN – Ville.

Participation financière aux classes transplantées pour les classes élémentaires et aux sorties à la journée pour les classes maternelles.

Classes transplantées : 114 enfants d'âge élémentaire (4 classes) sont partis en voyage scolaire sur des séjours d'une durée de 5 jours, soit 9% de l'effectif scolaire élémentaire.

Mise à disposition du car (municipal ou privé) : pour les sorties scolaires, les activités piscine organisées par l'Education nationale (pour les classes élémentaires) et la bibliothèque.

Musique : en partenariat soit avec le Conservatoire de Bourg-la Reine/Sceaux, soit la Fédération des Centres des Musiciens Ruraux (FCMR), en fonction des écoles après validation du projet par l'IEN : classes maternelles (PS/MS/GS), 15 séquences pédagogiques de 30 mn hebdomadaires - classes élémentaires (CP/CE1/CE2) : 15 séquences pédagogiques de 45 mn hebdomadaires.

Education physique et sportive (EPS) : classes élémentaires : 1 heure hebdomadaire d'EPS encadrée par trois éducateurs sportifs (ETAPS) de la Ville de Sceaux aux côtés de l'enseignant.

Bibliothèque : accueil de classes par la bibliothèque municipale et la bibliothèque du Centre Social et Culturel des Blagis (CSCB) : contes, présentation et prêts de livres, visites commentées, rencontres avec des écrivains, expositions, recherches documentaires.

## **II. Retour sur les projets de l'année 2016**

Depuis la rentrée 2016 la Ville a élargi le financement de l'enseignement de la musique au niveau CE2, par conséquent le cycle 2 est totalement couvert.

## **III. Perspectives pour l'année 2017**

Lancement de l'étude sur la forme des classes transplantées à venir, permettant le départ de toute une classe d'âge ainsi que l'étude d'une éventuelle mutualisation de centres de vacances avec certaines villes voisines.

## Section 2 – Service Animation

Le service animation en charge des enfants de 3-11 ans sur les temps péri et extrascolaires, est placé sous l'autorité d'un chef de service et de son adjoint et est chargé de :

- l'encadrement de 95 animateurs (20 titulaires, 5 contractuels, 70 vacataires)
- l'organisation et la coordination de la gestion administrative, budgétaire et éducative du service animation (accueils du matin et du soir (C.A.M - Centre d'Accueil Maternel), études dirigées, temps de pause méridienne, garderie du mercredi matin, NAP - Nouvelles Activités Périscolaires, accueils de loisirs mercredis et vacances scolaires, mini-séjours, séjours de vacances, conseil d'enfants),
- l'organisation et la coordination de l'accueil du public péri et extrascolaire.

### I. Retour chiffré sur les affaires courantes 2016

#### a. Centres d'Accueil Maternel (C.A.M.)

Ils sont ouverts dans les quatre groupes scolaires et destinés aux enfants de maternelle et d'élémentaire : groupe scolaire des Blagis, groupe scolaire du Centre, groupe scolaire des Clos Saint-Marcel, groupe scolaire du Petit-Chambord. Les familles participent en moyenne à 62 % du coût de cette prestation.

Le matin, de 7h30 à 8h30 : en moyenne, 75 enfants ont été accueillis chaque matin, encadrés par 12 animateurs.

Groupe scolaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	<b>Total</b>
Nombre moyen d'enfants / jour avec mercredi	29	33	34	26	<b>122</b>
% effectif scolaire	5.6%	5.5%	7,8%	9,2%	<b>6.7%</b>
Nombre moyen d'enfants / jour sans mercredi	18	20	23	14	<b>75</b>
% effectif scolaire	3,5%	3.4%	5,3%	5%	<b>4,1%</b>
Nombre moyen d'enfants / jour uniquement mercredi	70	87	78	65	<b>300</b>
% effectif scolaire	13.6%	14.6%	17.9%	23%	<b>16.4%</b>

Le soir, de 16h à 18h30 : en moyenne, 271 enfants ont été accueillis chaque soir, encadrés par 32 animateurs.

Ecole maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	<b>Total</b>
Nombre moyen d'enfants / jour	75	82	67	47	<b>271</b>
% effectif scolaire	42.3%	40.1%	43.2%	48.4%	<b>42.8%</b>

## b. Etudes dirigées

Chaque soir, de 16h30 à 17h30 : en moyenne 373 enfants d'âge élémentaire (18 groupes).  
Une garderie de 18h à 18h30 (harmonisation des horaires avec la maternelle).

Ecole élémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	115	115	86	57	<b>373</b>
% effectif scolaire	34.1%	29.41%	30.6%	30.6%	<b>31,17%</b>

## c. Temps de pause méridienne, NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) :

Depuis la rentrée 2015, la ville de Sceaux a mis en place, pour les écoles maternelles et élémentaires, une nouvelle organisation du temps scolaire identique pour toutes les écoles maternelles et élémentaires, en positionnant les NAP sur le temps de pause méridienne, en cohérence avec les ateliers du midi existants. La communauté éducative (Ville-Education nationale-Parents d'élèves) a validé cette nouvelle organisation et son bilan lors des Conseils Consultatifs du 14 avril 2015 et du 11 janvier 2016.

	7h30-8h30	8h30-9h30	9h30-11h30	11h30-12h00	12h00-12h30	12h30-14h00	14h00-16h00	16h00-18h30
LUNDI	Centre d'Accueil Maternel (CAM)	Temps scolaire 3h30			Pause méridienne - Ateliers du midi NAP 2h00		Temps scolaire 2h00	Centre d'Accueil Maternel (CAM) ou Etude
MARDI	Centre d'Accueil Maternel (CAM)	Temps scolaire 3h30			Pause méridienne - Ateliers du midi NAP 2h00		Temps scolaire 2h00	Centre d'Accueil Maternel (CAM) ou Etude
MERCREDI	Centre d'Accueil Maternel (CAM)	Centre d'Accueil Maternel (CAM)	Temps scolaire 2h00	Accueil de loisirs				
		APC		Garderie				
JEUDI	Centre d'Accueil Maternel (CAM)	Temps scolaire 3h30			Pause méridienne - Ateliers du midi NAP 2h00		Temps scolaire 2h00	Centre d'Accueil Maternel (CAM) ou Etude
VENDREDI	Centre d'Accueil Maternel (CAM)	Temps scolaire 3h30			Pause méridienne - Ateliers du midi NAP 2h00		Temps scolaire 2h00	Centre d'Accueil Maternel (CAM) ou Etude

L'offre d'ateliers-NAP sur le temps de pause méridienne est de qualité et de quantité identiques sur l'ensemble des écoles, en fonction du potentiel de chaque école. Aucun atelier n'est organisé dans les salles de classe.

Pour les enfants de moyennes et grandes sections : activités ludiques différenciées (parcours motricité, jeux sportifs, activités manuelles, contes, jeux de société, jeux musicaux, parcours sportif, théâtre/marionnettes, ludothèque, couture, jeux anciens, jeux extérieurs, jeux d'imitation, jeux libres, jeux de construction). Taux d'encadrement 1 adulte pour 14 enfants.

Pour les enfants d'élémentaire : arts créatifs, origami, calligraphie, tissage, théâtre, musique, informatique, danse, ludothèque, contes, tennis de table, peinture, échecs, multisports, sports collectifs, arts du cirque, multimédia, loisirs créatifs, bibliothèque, mosaïque, karaté, jeux de construction, peinture. Taux d'encadrement 1 adulte pour 18 enfants.

#### d. Garderie du mercredi matin

Une garderie a été mise en place par la ville le mercredi de 11h30 à 12h30, pour permettre aux parents qui ne souhaitent pas inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de venir chercher leurs enfants en flux continu jusqu'à 12h30.

École maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / mercredi	13	11	12	7	<b>53</b>
% effectif scolaire	7%	5.3%	7%	7.2%	<b>6.8%</b>
Ecole élémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / mercredi	13	18	19	17	<b>67</b>
% effectif scolaire	3.8%	4.6%	6.7%	9,1%	<b>6%</b>
<b>Total effectifs</b>	<b>26</b>	<b>29</b>	<b>31</b>	<b>24</b>	<b>120</b>
<b>% effectif scolaire</b>	<b>5,4%</b>	<b>5%</b>	<b>7,1%</b>	<b>8.2%</b>	<b>6.4%</b>

#### e. Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) mercredis et vacances scolaires

La Ville propose 4 ALSH pendant les vacances scolaires qui accueillent les enfants selon leurs âges : l'accueil des Clos Saint Marcel pour les 2½ - 3 ans, l'accueil des Blagis (maternel) pour les 4-6 ans, l'accueil des Blagis (élémentaire) pour les 6-9 ans et le club de loisirs pour les 9-12 ans.

Les mercredis, 4 accueils de loisirs sont ouverts au sein de chaque école : groupe scolaire des Blagis, groupe scolaire du Centre, groupe scolaire des Clos Saint-Marcel, groupe scolaire du Petit-Chambord. 264 enfants en moyenne sont accueillis chaque mercredi dans les ALSH (3 à 12 ans), soit 14.4 % de la population scolaire.

192 enfants en moyenne sont accueillis chaque jour durant les vacances dans ces structures.

Les enfants sont encadrés par 47 animateurs (animateurs et directeurs) dont 20 agents titulaires.



Ecole maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	<b>Total</b>
Nombre moyen d'enfants / mercredi	42	42	32	20	<b>136</b>
% effectif scolaire	23.7%	20%	20.6%	20.6%	<b>21.5%</b>
Ecole élémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	<b>Total</b>
Nombre moyen d'enfants / mercredi	34	36	35	23	<b>128</b>
% effectif scolaire	10.1%	9,2%	12.5%	12.4%	<b>10.7%</b>
<b>Total effectifs</b>	<b>76</b>	<b>78</b>	<b>67</b>	<b>43</b>	<b>264</b>
<b>% effectif scolaire</b>	<b>14.8%</b>	<b>13.1%</b>	<b>15.4%</b>	<b>15.2%</b>	<b>14.4%</b>

Accueil de loisirs	Toussaint 2015	Noël 2015	Hiver 2016	Printemps 2016	Juillet 2016	Août 2016
<b>ALSH Clos Saint-Marcel : Petite Section</b> Nombre moyen d'enfants / jour	32	11	26	27	38	25
<b>ALSH Blagis : Moyenne et Grande Sections</b> Nombre moyen d'enfants / jour	55	28	51	51	57	18
<b>ALSH Blagis : CP au CE2</b> Nombre moyen d'enfants / jour	60	33	50	42	35	21
<b>ALSH Club de loisirs : CM1 à 6<sup>ème</sup></b> Nombre moyen d'enfants / jour	33	14	22	17	29	23
<b>Total enfants</b>	<b>180</b>	<b>86</b>	<b>149</b>	<b>137</b>	<b>159</b>	<b>87</b>

#### f. Séjours de vacances et mini-séjours

La ville propose chaque année des séjours de vacances et des mini-séjours aux Scéens.

Des séjours pour les 6 à 17 ans révolus durant les vacances d'hiver, de printemps et d'été. Les plaquettes décrivant les séjours de vacances pour chaque période sont publiées un mois avant chaque période d'inscription (deux pour l'été) et disponibles en mairie, dans les équipements municipaux et téléchargeables sur le site internet de la Ville.

Des mini-séjours pour 4 à 12 ans révolus. Aucune plaquette n'est éditée, un courrier est transmis à l'attention des familles.

La participation financière des familles varie entre 15 % et 100 % du prix du séjour en fonction du quotient familial.

75 enfants sont partis en mini-séjours

81 enfants sont partis durant les vacances scolaires vers 10 destinations différentes.

#### **g. Conseil d'enfants**

Le conseil d'enfants est composé de 33 membres élus par niveau proportionnellement à l'effectif de leur établissement scolaire.

Les enfants sont élus en CM1 pour 2 ans (le conseil est renouvelé par moitié tous les ans par des élèves de CM1).

Un groupe travaille sur la lutte du gaspillage alimentaire, l'autre sur la solidarité intergénérationnelle

Les commissions se réunissent le samedi matin.

Chaque année, les enfants élus participent à la cérémonie du 11 novembre.

3 réunions plénières du conseil d'enfants.

6 réunions des commissions du conseil d'enfants.

## **II. Retour sur les projets de l'année 2016**

- Fête des Alsh le 22 juin au Petit-Chambord
- Développement du Portail « famille » :

Depuis le mois d'avril 2016, les familles scéennes ont la possibilité d'inscrire leurs enfants aux accueils de loisirs pendant les vacances scolaires.

Ce service a été élargi aux accueils de loisirs des mercredis (de 11h30 à 18h30) ainsi qu'à la garderie du mercredi (de 11h30 à 12h30) dès la rentrée de septembre 2016.

## **III. Perspectives de l'année 2017**

Poursuite du développement du Portail « famille » pour les inscriptions CAM et études.

Elargissement de l'offre mini-séjour.

Fête des TAP le 24 juin 2017

### Section 3 – Service Entretien/restauration

Le service Restauration-entretien en charge de l'encadrement du personnel des écoles et des accueils de loisirs, est placé sous l'autorité d'un chef de service et de son adjoint, en charge de :

- l'encadrement de 63 agents (5 responsables d'office de restauration scolaire, 2 agents restaurant communal, 24 Atsem et 32 agents de restauration-entretien)
- l'organisation et la coordination de la gestion administrative et budgétaire du service restauration-entretien,
- la gestion du marché de restauration scolaire.

#### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

1460 enfants sont accueillis par jour en période scolaire et se répartissent entre :

Ecoles maternelles : 492 enfants/jour soit 77,30 % de l'effectif scolaire

Ecoles élémentaires : 968 enfants/jour soit 80,23% de l'effectif scolaire

Ces enfants accueillis, chaque jour pour déjeuner, représentent 79,22% des effectifs scolarisés.

202 948 repas et 40 228 goûters sont servis par an (en liaison froide)

5 réunions de la commission des menus.

Ecole maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	143	156	117	76	<b>492</b>
% effectif scolaire	80,44%	76,88%	75,12%	76,00%	<b>77,30%</b>
Ecole élémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	270	311	224	162	<b>968</b>
% effectif scolaire	79,44%	78,45%	79,37%	86,77%	<b>80,23%</b>
<b>Total effectifs</b>	<b>413</b>	<b>468</b>	<b>341</b>	<b>238</b>	<b>1460</b>
<b>% effectif scolaire</b>	<b>79,79%</b>	<b>77,92%</b>	<b>77,85%</b>	<b>83,02%</b>	<b>79,22%</b>

#### II. Retour sur les projets de l'année 2016

Les 24 Atsem ont participé activement à la mise en place des activités NAP. Pendant le temps de la pause méridienne, elles ont accompagné les enfants le temps du repas, ont participé aux activités, ont surveillé les groupes d'enfants, toujours en collaboration avec les animateurs. Les animateurs et les Atsem forment une même équipe.

La table de tri du Clos saint Marcel a été mise en place en fin d'année. L'équipe Restauration du groupe avait au préalable réalisé une mise en situation durant 6 mois, avec deux tables, quelques bacs, et une bonne motivation. Cette mise en place a été bien accueillie par les enfants du primaire. Cet outil va permettre une meilleure fluidité au niveau du débarrasage, de sensibiliser les enfants au tri sélectif, au gaspillage.

#### III. Perspectives pour l'année 2017

Poursuite de la participation active des agents aux activités NAP, les ATSEM pourront proposer des ateliers. Développer et mettre en place une table de tri sur un autre groupe scolaire.

## Section 4 – Service Jeunesse prévention

Le service Jeunesse et prévention en charge des enfants de 12-25 ans sur les temps péri et extrascolaires, est placé sous l'autorité d'un chef de service et de son adjoint et est chargé de :

- l'organisation et la coordination de la gestion administrative, budgétaire et éducative du service jeunesse (gestion de trois équipements : Espace Relais, les Ateliers, la Rotonde; organisation de manifestations ou d'actions : Focus jeunes, Conseil de jeunes, Défi de Sceaux, séjours de vacances 12-17 ans, vide-greniers, Assises de la jeunesse, nuit du cinéma, Pro jeunes, semaine de la solidarité internationale, ...),
- l'organisation et la coordination de l'accueil du public jeunes 12-25 ans,
- la coordination du (PRE) Programme de Réussite Educative
- accompagnement individuel de jeunes
- coordination des acteurs jeunesse

### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

#### a. Les Ateliers

Créé en novembre 2008, cet espace est destiné aux collégiens et lycéens de la 5ème à la terminale scolarisés ou domiciliés sur la commune, en dehors des heures de cours.

- une moyenne quotidienne de 35 jeunes en période scolaire.
- un espace équipé de 15 ordinateurs (jeux et travail), 1 billard, 1 baby-foot, encadré par 2 animateurs du mardi au samedi après-midi (en période scolaire) et du lundi au vendredi après-midi (en période de vacances scolaires).

#### b. L'Espace Relais

Créé en 2000, ce lieu est consacré à l'accompagnement scolaire de jeunes de 6 à 16 ans, et aux animations scolaires de vacances.

En période périscolaire, l'espace relais fonctionne trois fois par semaine pour un accompagnement scolaire, animé par 3 intervenants et un permanent.

Le lieu est également ouvert pendant toute la période des vacances scolaires en présence d'une équipe d'animation qui propose des activités sportives, culturelles et artistiques.

#### c. La Rotonde

Depuis son ouverture (juillet 2015), un total de 120 jeunes inscrits de 16-25 ans

Trois axes, trois acteurs :

- L'emploi : avec la Mission Locale, Pôle Emploi, service Insertion et le CAP Emploi (pour les personnes handicapées)
- Les aspects psychologiques : l'accompagnement de ce public met en évidence les liens étroits qui existent entre les troubles psychologiques et/ou fonctionnels et les difficultés d'insertion auxquelles les jeunes sont confrontés.  
Les notions de sociabilisation et d'employabilité sont dépendantes d'un concept de bonne santé mentale. De ce constat découle la volonté de travailler sur cette problématique avec le Relais Etudiant Lycéen présent sur la ville.
- La prévention de la délinquance : par le biais d'un club de prévention, Jeunes Dans La Cité (JDLC) qui autorise une démarche individualisée de repérage de jeunes posant difficultés et traitement des problèmes en amont. Cette conception de prévention et de traitement de problèmes en amont nécessite une communication fluide et régulière des différents acteurs.

Et de manière ponctuelle, collaboration avec l'Aide Sociale à l'Enfance, la Police Nationale, la Croix-Rouge, la Protection Judiciaire et de la Jeunesse (PJJ), et les associations diverses (Centre Culturel et Social des Blagis (CSCB), Maison de la Justice et du Droit (MJD), ...).

#### d. Le suivi des jeunes

Action du chargé de prévention : entrer en contact avec le jeune afin d'établir une relation de confiance nécessaire pour faciliter un accompagnement. Les jeunes ont été repérés au sein même des équipements municipaux (Ateliers, Espace Relais et Rotonde), dans les établissements scolaires ou s'adressent directement à la Ville.

Il s'agit de travailler sur la demande du jeune et développer un partenariat pour faciliter son parcours :

- vers la mission locale pour les questions d'emploi et de projet de formation ;
- vers les agences d'intérim ;
- vers les centres de formation d'apprenti ;
- vers la maison de la justice et du droit afin de régler les amendes ;
- vers l'Aide sociale à l'enfance pour les questions éducatives.

#### e. Le conseil de jeunes

Réactivé en 2014, il comptait, en 2016, des jeunes de la 3ème à la Terminale. En octobre 2016, la deuxième édition des Assises de la jeunesse a réuni de nombreux participants. Cet événement, à destination des enfants, des jeunes, des parents et des professionnels était constitué d'ateliers informatiques pour les enfants (initiation à la programmation via le logiciel SCRATCH), d'un tournoi FIFA sur console, d'une table ronde : les jeunes et le numérique, un atout pour l'avenir, avec la participation des intervenants dans le champ du numérique.

#### f. Focus Jeunes

Dispositif de prévention auprès des jeunes et de soutien à la parentalité.

Réalisations en 2016 :

- Une soirée débat à destination des parents et professionnels sur le thème « les jeunes et le numérique : dépasser les idées reçues ». Une conférence animée par le psychologue clinicien, KEVIN SUEUR, expert dans l'étude des usages du numérique et le soin en addictologie ;
- Dans le cadre de la journée de prévention organisée en faveur des collégiens de l'établissement Lakanal le 17 octobre 2016, intervention d'un psychologue clinicien, qui a abordé avec les élèves, les enjeux du numérique, son intérêt, ses limites et ses dangers.
- Stage et création d'une application prévention avec les jeunes de l'Espace Relais « Prévention aux écrans, prévention par les écrans ».

## II. Retour sur les projets de l'année 2016

### a. Manifestations / événements jeunesse

Défi de Sceaux : 398 participants, avec :  
13 ateliers proposés et donnant lieu à un classement.  
3 associations scéniques participant au Défi de Sceaux.

Nuit du Cinéma Jeunesse : 160 entrées.

Vide grenier : 212 stands.

Semaine de la solidarité internationale : conférence, animations autour d'un pays, la Mongolie, mis à l'honneur, installation d'une yourte dans le jardin de l'hôtel de ville, partenariat avec l'ambassade.

Assises de la Jeunesse

### b. Autres activités service jeunesse

- actions de prévention.
- organisation de l'opération PROJEUNES.
- délivrance de 40 coupons jeunes (d'une valeur unitaire de 60 €) utilisés.
- mise à disposition pour les enfants de l'Espace Relais, de 10 tablettes.
- mise à disposition gratuite de l'application CAPICO par le dirigeant du groupe EXCILYS.

### c. Coordination et élaboration du nouveau Programme de Réussite Educative (PRE) dans le cadre du contrat de veille active

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Ville a réorganisé sa direction de l'Action éducative, de la jeunesse et de la prévention, et a mis en place, dans le cadre de sa réorganisation interne, une nouvelle équipe du Programme de Réussite Educative qui mobilise et coordonne les partenaires et place l'enfant et l'adolescent au cœur des préoccupations de la Ville.

Les différentes actions présentées s'inscrivent dans une approche globale de l'enfant ou du jeune et l'accompagnent dans la construction de sa propre identité.

Le projet vise avant tout l'épanouissement personnel et citoyen de l'enfant et de l'adolescent, des enfants et des jeunes vers d'autres méthodes ou l'appui des nouvelles technologies : les mercredis du code, Capico Kids, série d'applications de soutien scolaire en français, mathématiques et anglais sur Android. Du CP au CM2.

## III. Perspectives pour l'année 2017

### a. Etude d'ouverture de nouveaux locaux pour l'Espace Relais

Le concept de l'Espace Relais existe depuis 1999 à Sceaux, dans des locaux situés 3 square de Bretagne dans le quartier Alsace-Bretagne, et mis à disposition par Sceaux Habitat (l'office public de l'habitat de Sceaux). La vocation de l'Espace Relais est l'accompagnement à la scolarité, décliné au travers de deux axes pédagogiques : un temps d'apprentissage des leçons et d'aide aux devoirs et un temps d'activités éducatives. Les locaux étant non conformes aux normes handicapées en vigueur et d'une capacité ne permettant plus l'accueil de jeunes en forte augmentation, la ville de Sceaux a décidé de créer un nouvel Espace-relais, un local jeunesse innovant, au cœur du quartier, constitué de containers et en phase avec les préoccupations de développement durable.

### b. Poursuite du Programme de Réussite Educative (PRE) dans le cadre du contrat de veille active

Deux nouvelles actions proposées : permanence d'agents municipaux à l'école élémentaire des Blagis et supervision par la clinique DUPRE de l'équipe d'animation.

Les axes prioritaires demeurent :

- des actions de préventions dès le plus jeune âge : la veille éducative et préventive
- le travail en partenariat : le groupe de travail pluridisciplinaire
- une approche méthodologique : les outils.

## CHAPITRE IV : DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE

La direction de l'Action culturelle et du patrimoine réunit le service de l'Action culturelle, la bibliothèque municipale et le cinéma Trianon.

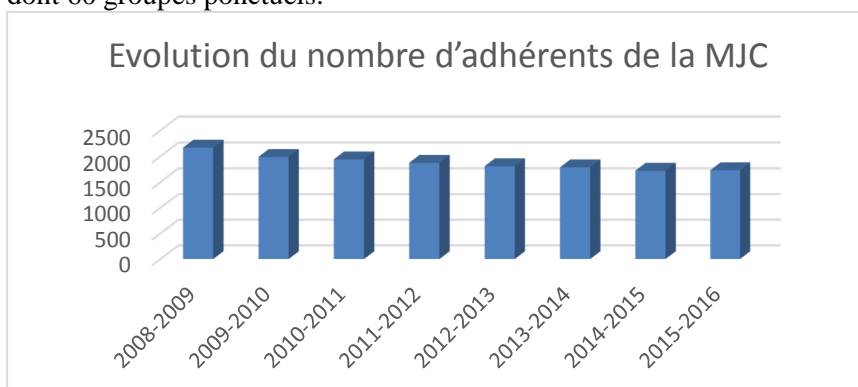
La direction est chargée par ailleurs de la coordination des associations et des équipements culturels.

Coordination des associations et des équipements culturels :

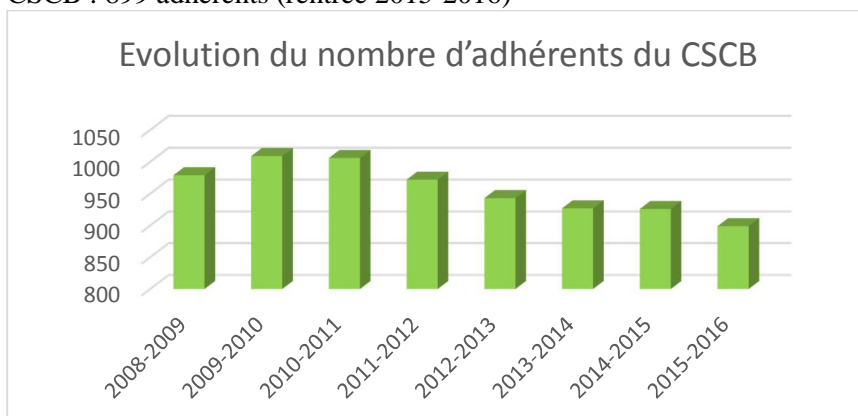
- Action de coordination et de soutien des associations culturelles et socioculturelles
- Actualisation des listes, enregistrement des statuts, changements de bureaux, relais auprès des élus, informations, convention de mise à disposition de locaux associatifs permanents
- 40 associations répertoriées dont 25 en lien avec la Ville
- Instruction de demandes de subvention
- 19 associations municipales culturelles subventionnées
- Coordination des équipements culturels

La direction de l'Action culturelle accompagne, soutient et favorise les actions des équipements culturels, conformément à leur convention d'objectifs :

- MJC : 1729 adhérents (rentrée 2015-2016) auxquels s'ajoutent 90 groupes inscrits à la Caisse claire dont 60 groupes ponctuels.



- CSCB : 899 adhérents (rentrée 2015-2016)



- Conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine / Sceaux : 1 184 (année 2015-2016), dont 267 Scéens et dont 56 enfants suivant les cours dispensés à Sceaux, où des locaux sont mis à disposition du conservatoire.

## Section 1 - Service de l'Action culturelle

Le service de l'Action culturelle est en charge de l'organisation des manifestations et des projets culturels et patrimoniaux, en veillant à privilégier les partenariats, pour certains projets, avec les associations et les équipements présents sur la ville.

Il intervient en support également à d'autres services de la Ville pour la mise en place d'expositions ou de conférences. Il soutient et valorise enfin les artistes plasticiens professionnels scéens.

Le service est géré par un chef de service, assisté d'une assistante administrative et logistique à mi-temps, avec le concours de l'assistante à la directrice de l'Action culturelle et du patrimoine. Il comprend également un agent d'accueil de l'annexe du conservatoire à mi-temps.

### I. Retour sur les projets de l'année 2016

Les domaines artistiques et culturels des actions portées par le service sont :

- les arts visuels,
- la musique,
- le théâtre,
- le patrimoine,
- le cinéma,
- la langue française, les langues de France et la tradition félibréenne.

#### a. Actions valorisant les arts visuels en 2016

- 2 réunions des 34 artistes plasticiens professionnels référencés par la Ville
- 1 exposition photographique dans le cadre du Mois de la photo à Sceaux
- 1 exposition photographique sur les coulisses du service publique communale à Sceaux
- 1 exposition individuelle des artistes professionnels scéens « Sur le mur rouge, les artistes de Sceaux s'exposent... »
- 1 exposition collective dans le cadre des Journées du patrimoine
- Participation à la réalisation du livre numérique de Noëlle Herrenschmidt
- Participation à la manifestation Ventes aux enchères organisée par Bloc-House
- Aide à des projets individuels d'artiste
- Mise à disposition d'ateliers à des collectifs d'artistes

À noter que l'exposition dans le cadre du Mois de la photo a été accompagnée de 3 visites scolaires en présence de l'artiste et d'une conférence rassemblant 57 personnes.

Les expositions s'adressant notamment à l'ensemble des usagers de l'hôtel de ville, il n'est pas possible d'en comptabiliser le nombre de visiteurs.

#### b. Actions valorisant la musique en 2016

- 2 spectacles musicaux dans le cadre des Fêtes félibréennes et méridionales (700 spectateurs)
- 10 représentations dans le cadre de Théâtre et musique en appartement (280 spectateurs)
- 8 concerts lors de la Fête de la musique (1600 spectateurs)
- 12 interprétations dans le cadre du concours Musiques en courts (44 candidats initiaux et 250 spectateurs)
- 2 concerts de groupes des cités scolaire dans le cadre du Tremplin musical des lycées (370 spectateurs)



### c. Actions valorisant le théâtre en 2016

- 10 représentations dans le cadre de Théâtre et musique en appartement (280 spectateurs)
- Préparation d'un nouvel événement autour du théâtre en lien avec les structures locales et les compagnies scénique

### d. Actions valorisant le patrimoine en 2016

- Journées européennes du patrimoine : visites, expositions, etc. (290 personnes participants)
- Expositions documentaires
- Participation au chantier de rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste
- Participation au prêt et à la restauration du groupe sculpté de Tuby avec le musée Louvre-Lens
- Suivi de la souscription publique avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration du grand vitrail

### e. Actions valorisant le cinéma en 2016

- Valorisation des courts métrages récents dans le cadre du concours Musiques en courts (44 candidats initiaux et 250 spectateurs)
- Festival Ciné-Droit sur le thème des persécutions : soirée d'ouverture, projections débat, colloque universitaire (190 spectateurs)

Il s'agit ici des actions portées directement par le service de l'Action culturelle, parallèlement à celles du cinéma Trianon.

### f. Actions valorisant la langue française, les langues de France et la tradition félibréenne en 2016

- Fêtes félibréennes et méridionales de Sceaux (840 participants)
- Exposition « Dis-moi dix mots » du ministère de la Culture
- Dictée publique de Sceaux (40 participants)

## II. Projets initiés au cours de l'année 2016

### a. Concours Musiques en courts :

Il s'agit d'un concours de composition musicale sur court métrage, joué devant le public du Trianon. Volonté de poursuivre les partenariats avec des institutions de portée nationale.

- Proposition à des écoles cinématographiques de renom de s'associer pour les courts métrages proposés aux candidats compositeurs, mais impossibilité pour ces écoles car les formats des films ne le permettent pas finalement.
- Renforcement du partenariat avec la Sacem qui subventionne déjà la manifestation, pour trouver un président du jury professionnel. Par ce partenariat, Amine Bouhafa, compositeur de musiques de finalement (César et Prix Radio-France de la meilleure musique de film) a accepté la présidence de l'édition de 2016.

### b. Théâtre en appartement et action en direction du théâtre

- Partenariat avec Sceaux habitat et Hauts-de-Seine Habitat pour la valorisation de la manifestation à l'ensemble des locataires des bailleurs
- Partenariat avec Sceaux Habitat pour la mise en œuvre d'une représentation dans le local résidentiel collectif en direction des locataires d'Esterel et des Jockos, avec diffusion d'un programme spécifique pour la représentation.
- Réflexion menée pour renouveler la manifestation et lui donner une nouvelle forme pour permettre de multiplier les partenaires du territoire.

#### c. Semaines de la langue française

- Dictée publique : création de supports de communication pour donner une meilleure visibilité à la manifestation.

#### d. Tremplin musical des lycées :

Préparation de l'édition de 2016 : accompagnement de l'association portant le projet pour veiller à une meilleure diffusion de l'appel à candidature au sein du lycée Lakanal. Travail pour identifier un relais institutionnel au sein de la cité scolaire.

#### e. Mise en œuvre d'une étude sur le rythme de vie à Sceaux et des Scéens

- L'objectif est d'effectuer un diagnostic temporel du territoire et de sa population objectivant les rythmes de vie des usagers, examinant leur concordance avec les horaires d'ouverture des équipements et commerces et fournissant des préconisations en cas de désynchronisation manifeste.
- L'étude est confiée au cabinet en charge de l'étude sur l'appareil commercial de Sceaux pour mutualiser certaines données de l'enquête et surtout les coûts.
- Elle sera livrée à la Ville au début de l'année 2017.

### III. Perspectives pour l'année 2017

#### a. Manifestation autour du théâtre

- Jusqu'alors, la ville accompagnait l'opération « Théâtre (et musique) en appartement » en partenariat avec des élèves du conservatoire à rayonnement départemental et les ateliers théâtre du CSCB et de l'Animathèque MJC.
- Après 6 éditions de l'opération, la Ville souhaite varier la forme et surtout lui donner davantage d'ouverture en matière de public (et ne plus la restreindre à des particuliers) et y associer l'ensemble des structures théâtrales de la ville. Il s'agit donc de transposer le principe des représentations effectuées dans le cadre de « Théâtre en appartement », à la fin de l'année scolaire, dans un cadre festif et spontané, à la manière de la Commedia dell'arte (dans la forme donnée mais pas pour le registre).

#### b. Tremplin musical des lycées

- Jusqu'alors, le tremplin était porté par l'association Compos LyScéenne qui a cessé son activité. L'objectif de l'édition de 2017 est donc de confier le portage de la manifestation à l'Animathèque MJC de Sceaux, toujours en partenariat avec les cités scolaires et la Ville.
- La forme du tremplin est revue pour ne plus être un concours mais une scène ouverte aux groupes techniquement en capacité de se produire en public, lors d'un seul concert début juin qui se tiendra non plus sous la grande structure provisoire du jardin de la Ménagerie, mais dans la salle du Sceaux what du théâtre des Gémeaux / Scène nationale qui devient partenaire de la manifestation.
- Réflexion également pour inscrire le concert à terme dans un projet de festival de musiques actuelles porté par l'Animathèque MJC, projet auquel la Ville est associée.

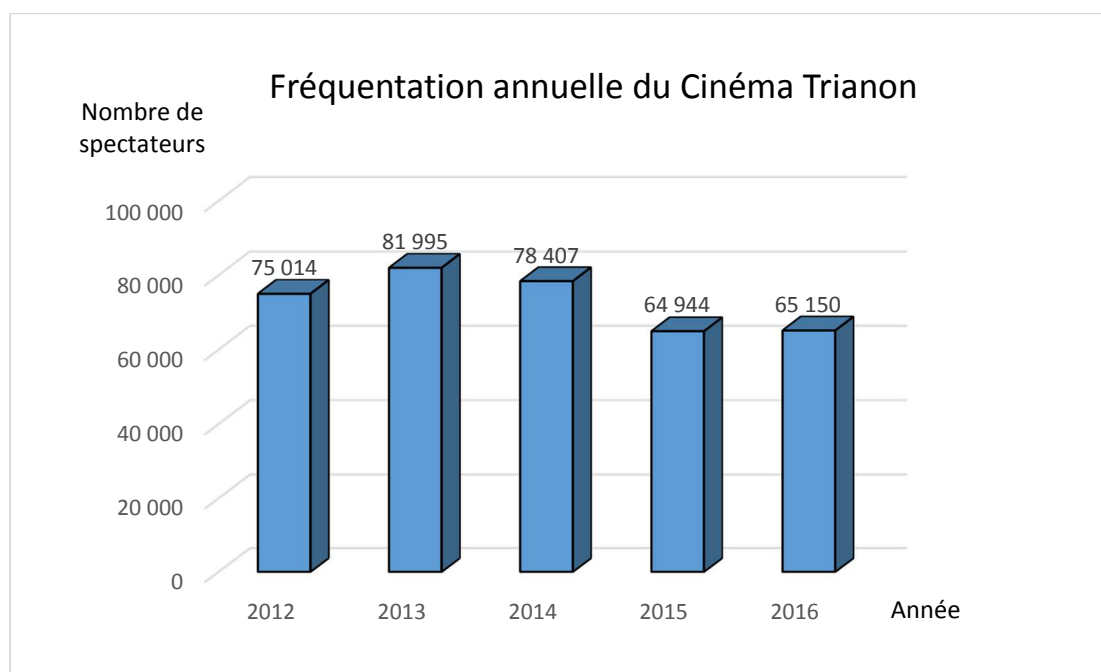
## Section 2 – Cinéma Trianon

Le cinéma Trianon est un cinéma mono-écran de 270 places classé Art et essai, et bénéficiant des labels « Jeune Public » et « Patrimoine et répertoire ». Situé en cœur de ville, il a une vocation de service public de proximité, à la diffusion éclectique, du divertissement aux films plus pointus. Il participe aux dispositifs scolaires du CNC et est donc fortement investi dans l'éducation à l'image pour le jeune public.

### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

#### a) Fréquentation annuelle

❖ N.B : tous les chiffres donnés prennent uniquement en compte les entrées payantes



La fréquentation de l'année 2016 enregistre une légère hausse, de +0.3 % par rapport à l'année précédente (essentiellement grâce aux séances scolaires). Le Trianon se situe toujours en tête des mono écran d'Ile de France, grâce à un public principalement scéen, fidèle.

Les films particulièrement suivis par les spectateurs du Trianon en 2016, et depuis longtemps, sont ceux des réalisateurs, Woody Allen, Ken Loach, Pedro Almodovar .... On peut noter l'absence de grands films porteurs, et plus particulièrement français tels qu'il y a eu les années précédentes.

#### b) Les dispositifs en direction du jeune public

❖ Participation aux trois dispositifs scolaires parrainés par le CNC

1) Ecole & Cinéma

Cycle II : de la grande section de maternelle au CE2

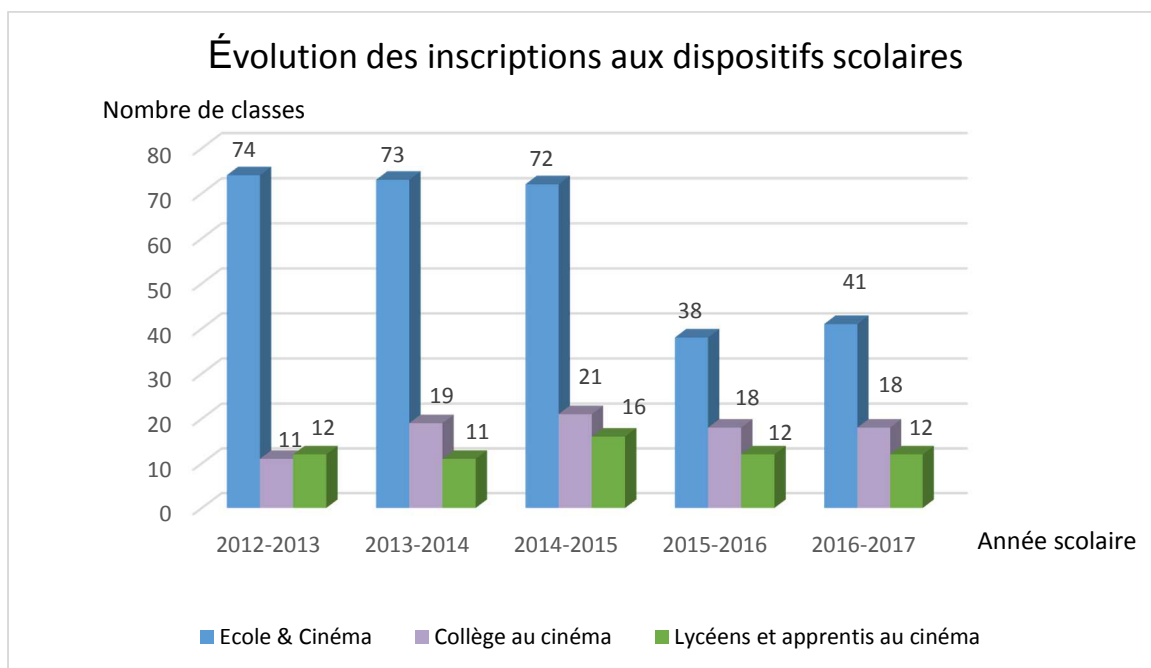
Cycle III : CM1 au CM2

2) Collège au cinéma en partenariat avec le Conseil Départemental

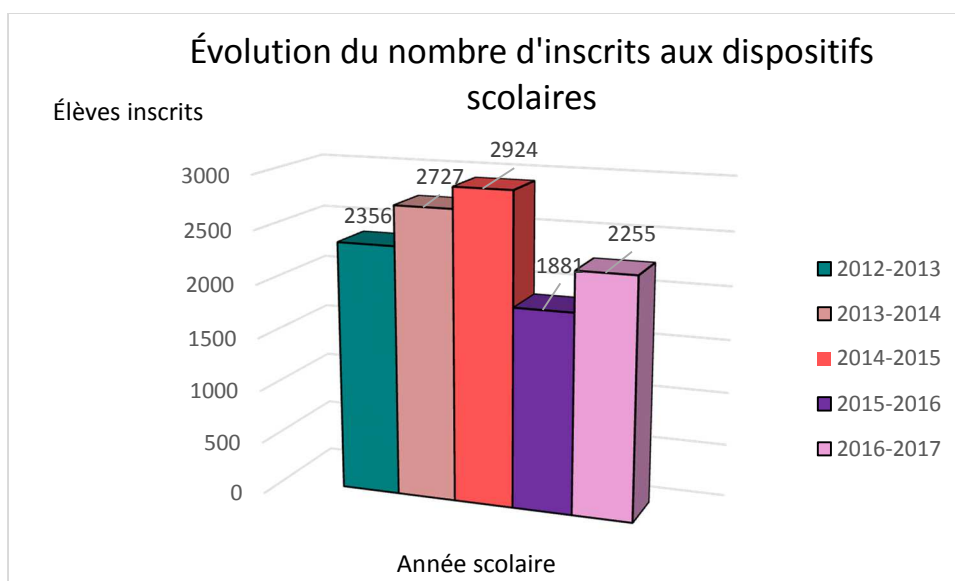
Cycle 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et Cycle 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>

3) Lycéens et apprentis au cinéma en partenariat avec l’Acrif (Association des Cinémas de Recherche d’Ile-de-France)

- ❖ Concerne la grande majorité des établissements de la 20<sup>ème</sup> circonscription académique. L’année 2016 a enregistré une hausse de 20 % de participation à ce dispositif par le nombre supérieur de classes inscrites et d’élèves présents dans les classes



*NB : la baisse conséquente des inscriptions au dispositif École & Cinéma s’explique par la perte de fréquentation des écoles de Bagneux qui depuis septembre 2015 sont accueillies au théâtre-cinéma Victor Hugo, nouvellement inscrit au dispositif sur demande du référent départemental*



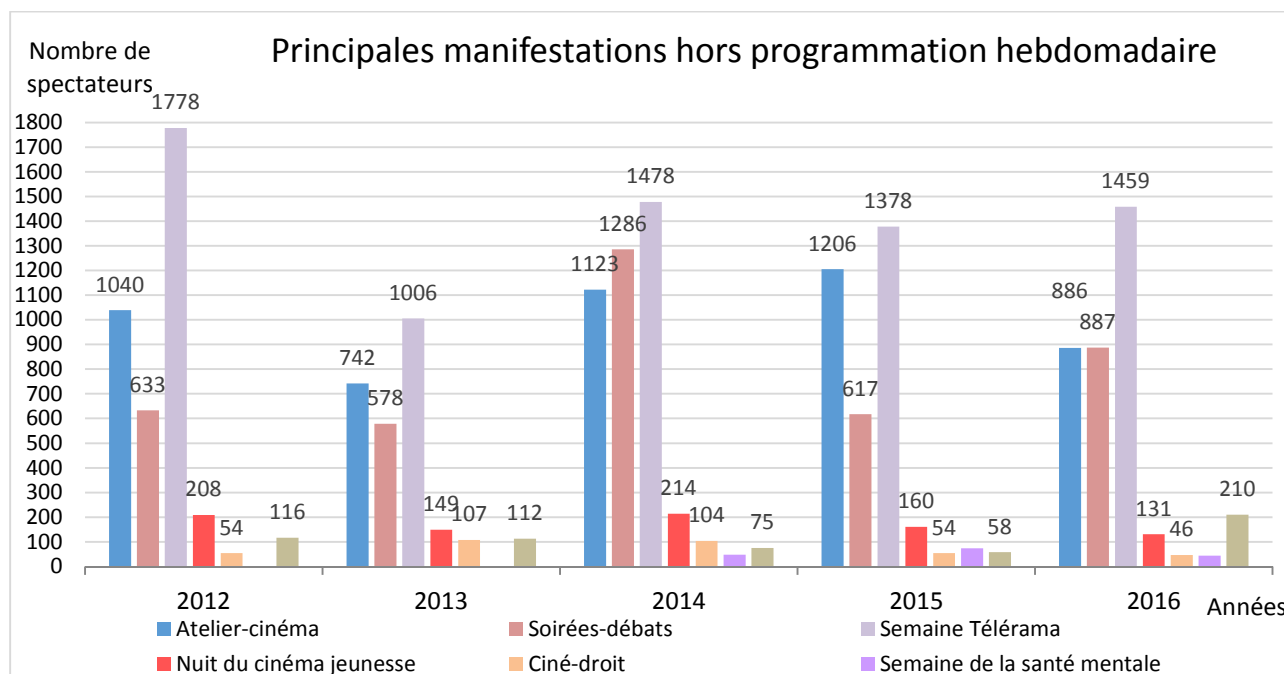
- Organisation de 23 séances à visée pédagogique (dites « séances hors dispositifs » ou « sur demandes ») avec des établissements scolaires du premier et du second niveau. Plus de 2100 élèves ont été concernés par ces séances.
- Nuit du cinéma Jeunesse à destination du public adolescent De 21h à 4h du matin, trois films (*Le Nouveau* de Rudi Rosenberg, *X-Men Apocalypse* de Bryan Singer et *Warcraft, le commencement* de Duncan Jones) ont été projetés réunissant 131 spectateurs

### c) Les séances spéciales et soirées-débat

- « L'Atelier cinéma » : est un dispositif composé de 9 séances mensuelles consacrées à des films du patrimoine autour d'un grand acteur ou réalisateur, un mardi par mois. Les 2 séances sont présentées par Bruno Chéry, animateur de conférences sur l'Histoire du cinéma. Pour la saison 2016-2017 le thème est « Acteurs français de légende »
- Organisation de 11 soirées-débats à l'initiative du programmeur ou des associations locales qui ont rassemblées près de 900 spectateurs.
- Participation à la 19<sup>ème</sup> édition du festival national Télérama : 28 séances (le double de séances hebdomadaires d'une programmation traditionnelle) qui ont rassemblées plus de 1450 spectateurs.

### Les soirées organisées conjointement avec les services de la Ville

- Festival ciné-droit
- Soirée Semaine de la santé mentale en partenariat avec le service Action sociale et santé (à partir de 2013)
- Soirée Semaine bleue en partenariat avec le service Vie sociale seniors
- Semaine de la solidarité internationale avec le service jeunesse



## II. Retour sur les projets de l'année 2016

### Projets terminés

- Achat d'une licence professionnelle du logiciel de travail des projectionnistes permettant désormais :
  - un contrôle complet des fichiers de films et des publicités (suppression, blocage de téléchargements non désirés...) transitant par le serveur du cinéma
  - la création de cartons projetés en pré-séance permettant d'annoncer les soirées-débats, les projets organisés en transversalité avec les autres services de la Ville...
- Mise à jour du logiciel de caisse dans sa version la plus actuelle
- Création d'un blog entièrement dédié à la programmation du Trianon pour développer la visibilité du cinéma de Sceaux sur le web, jusque-là peu identifiable.

### Développement des contenus suivants :

- rédaction d'articles sur les films hebdomadaires programmés
- mis en avant de films « Coup de cœur »
- réalisation d'une vidéo mensuelle mettant en avant l'un des films du programme bénéficiant de peu de couverture médiatique

Le blog offre également la possibilité pour les lecteurs de commenter chaque publication.

- Refonte complète du programme papier mensuel de la salle en un six volets avec l'ajout des affiches du film, une grille de lecture complète par séances, un nouveau code de couleurs plus moderne et dynamique.
- Mise en place et activation d'une seconde ligne ADSL permettant à terme la dématérialisation complète des copies de films.
- Première étape du passage à la dématérialisation des copies avec l'acquisition d'un accès à la plate-forme Cinégo, plate-forme gratuite de téléchargement des films

## III Perspectives 2017

Projet d'affichage dit « numérique » destiné à remplacer les affiches papiers traditionnelles en cours de disparition. Il s'agit d'étudier l'installation d'écrans intérieurs et extérieurs permettant de diffuser affiches et bandes-annonces, des cartons d'information à destination du public.

- Changement du pack de cartes d'abonnement. Achat de nouveaux supports permettant une lecture par scanner au lieu d'une lecture magnétique. Cela permettra également une remise à jour et un nettoyage de la base de données « clients ».

En complément : achat pour la caisse d'un scanner de lecture au laser pour les cartes magnétiques et les contremarques, pour éviter ainsi un enregistrement manuel.

- Changement, mise en sécurité et équipement d'un nouveau parc d'onduleurs afin de protéger l'ensemble des appareils électriques (billetterie, projecteur, serveur, disques durs de mémoire vive) lors des coupures de courant.
- Évolution de l'équipement informatique des projectionnistes avec le changement de matériel bureautique en raison de son vieillissement et du changement du logiciel de travail et migration des flux vers un serveur unique.
- Deuxième étape du passage à la dématérialisation des copies avec l'acquisition d'un boîtier de téléchargement Globecast, plate-forme payante complémentaire de Cinégo, acquise en 2016.

## Section 3 – Bibliothèque

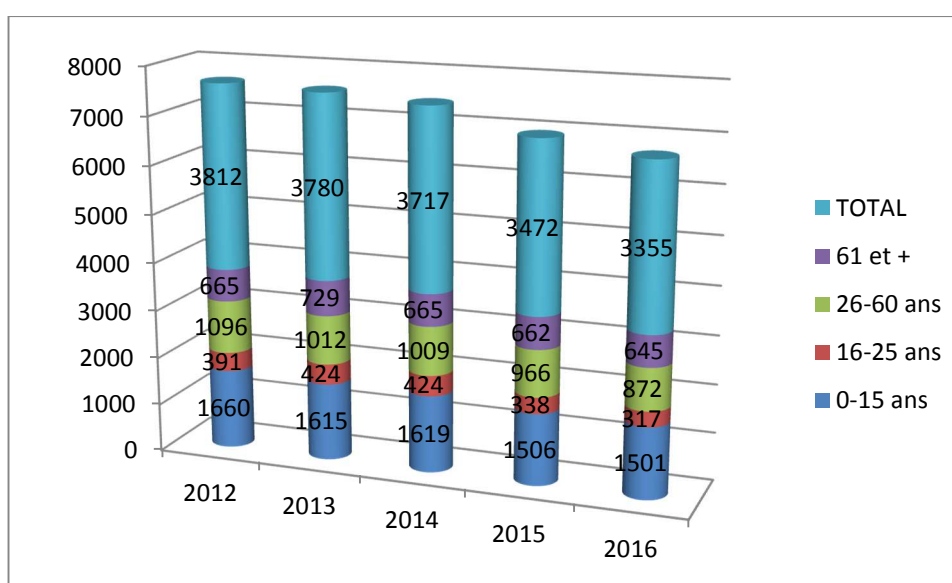
La bibliothèque municipale : un lieu en accès libre, pour tous les âges et une mise à disposition illimitée des connaissances et du savoir. Les habitants sont accueillis pour recueillir des ressources informatives sous toutes leurs formes (les collections de documents, l'internet, la wi-fi...), pour apprendre et accroître des connaissances, pour partager (lors de débats, club de lecture...) ou échanger des savoirs, pour trouver un lieu confortable et accueillant et même ne rien faire.

La bibliothèque est constituée d'une équipe de 14 personnes (12,3 ETP) comprenant une directrice, 1 adjoint également responsable de la section adulte (+3 agents), 1 responsable de section jeunesse (+2 agents), 1 responsable son/image (+3 agents pour 2 ETP), 1 secrétaire administrative, 1 adjoint technique.

L'établissement est ouvert au public 31 heures / semaine, du mardi au samedi.

### I. Les affaires courantes de l'année 2016.

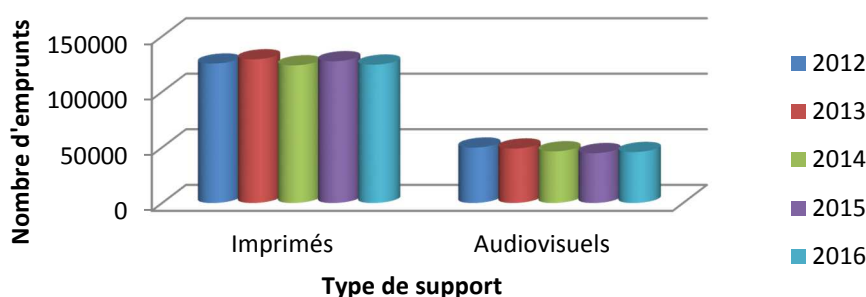
#### a. Le public (2012-2016)



La baisse des inscrits se stabilise (-3.4% en 2016 contre -6.6% en 2015) avec un public 0-15 ans stable, une baisse d'inscrits 16-25 ans à -6% (contre -20% en 2015), une baisse accrue de la fréquentation par les actifs.

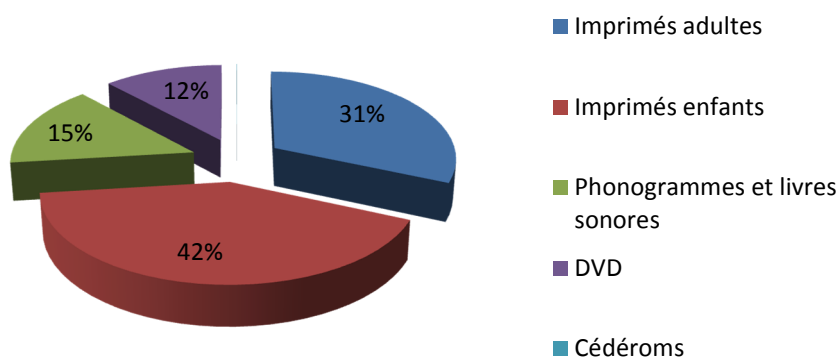
#### b. Les emprunts (2012-2016)

### Emprunts par supports



Le nombre d'emprunts de documents imprimés fluctue faiblement de 125 400 à 124 400 exemplaires, la baisse était significative sur les revues mais totalement stabilisée (-21.5% sur 5 ans, -1.2% sur la dernière année). La baisse était importante sur les documents musique mais en 2016 les emprunts augmentent (-17% sur 5 ans et +3% en 2016) Les emprunts de DVD ne cesse de progresser (+11% sur 5 ans).

## Supports empruntés en 2016



### c. Les collections : éliminations

Les contraintes budgétaires ont amené à réduire les budgets d'acquisition, l'effort se porte principalement sur les documents imprimés dont le nombre est réduit. Il s'agit alors de retenir les critères déterminant l'acte d'emprunt, portant sur des collections actualisées et pertinentes. Dans le cadre du projet de rénovation de la bibliothèque, l'équipe a anticipé une valorisation des acquisitions récentes, les plus demandées par le public, le « désherbage » s'est porté en 2016 sur les ouvrages qui, statistiquement ne sortent plus des rayons et réserves.

Ce sont majoritairement les livres (BD incluses) qui ont fait l'objet de désherbage, suivis de revues, et de CD. A noter, la forte demande du public des DVD par qui ne font pratiquement pas l'objet d'élimination.

## II - les projets de l'année 2016

### a. Accueil du public

La musique : 3 concerts ont été proposés.

Jazz avec Bruno Angelini; le partenariat avec la MJC et les studios La Caisse claire sur « Legend Replay » et un concert classique du Quatuor Tchalik. La musique attire un public nombreux, 200 personnes présentes.

Le cinéma : 11 projections de film.

La bibliothèque ne diffuse que des films documentaires pour lesquels elle a acquis les droits de diffusion. Ces projections sont suivies d'un débat avec le public. Le public est fidèle et apprécie ces RDV.

Le numérique : 7 ateliers d'initiation aux ressources numériques proposées par la bibliothèque.



## b. Lectures et culture :

104 groupes d'enfants accueillis (crèches, écoles maternelles, écoles élémentaires) autour d'un projet d'initiation à la lecture, 31 autour de la découverte musicale et 611 enfants ont fréquenté l'heure du conte le mercredi après-midi.

4 auteurs sont venus présenter leur œuvre au public, une classe de seconde du lycée Marie Curie a pu rencontrer Cécile Coulon dans le cadre de la Quinzaine de la librairie organisée par la région Ile-de-France.

Présentation de livres par les bibliothécaires en février et en octobre, en partenariat avec la librairie Le Roi Lire mais aussi présentation à la résidence les Imbergères pour les séniors. L'été, la bibliothèque anime des après-midi à la Maison de Chateaubriand dans le cadre du dispositif *Un brin de lecture* organisé par le CD92.

La science trouve sa place en janvier avec la manifestation *La science se livre* sur le thème de la génétique. La poésie est à l'honneur en mars et permet aux plus jeunes comme aux plus âgés de s'exprimer, leurs œuvres sont exposées sur les murs de la Galerie.

Un partenariat a été organisé avec le musée du Domaine Départemental de Sceaux, avec un prêt d'œuvres, autour de leur grande exposition sur le paysage en Ile-de-France.

7 expositions ont été présentées dans les domaines : science, art, poésie (dont 2 pour la jeunesse).

## c. Les collections

Elles sont l'objet d'un travail intense de réactualisation, les ouvrages éliminés sont vendus au public au profit du Téléthon depuis 2014 (1475€ en 2015, 2828€ en 2016).

## III- Perspectives pour l'année 2017

### a. Installation d'une bibliothèque provisoire :

Pendant la durée des travaux, il sera possible de maintenir sur site une bibliothèque provisoire, elle sera toutefois réduite à un volume de 10.000 documents.

Le public jeunesse sera privilégié, en conservant 20% de sa collection. Les collections de revues et de DVD fiction seront conservées intégralement. Ces choix reflètent une réalité de fréquentation.

Les espaces de travail seront fortement diminués, faute de place.

### b. Des animations hors les murs

Compte tenu de l'installation d'une bibliothèque de taille réduite, les animations ne pourront être maintenues sur site. Les rencontres avec les scolaires se feront dans les établissements, les animations littéraires ou cinéma se feront dans les structures de la ville, en particulier à la résidence de personnes âgées les Imbergères.

L'été, la bibliothèque installera un salon de lecture au Parc de la Ménagerie, sous le label « Un brin de lecture », un salon en partenariat avec le CD92 « hors les murs ».

Des animations sont également prévues à la piscine des Blagis (sous réserve de l'accord de l'établissement gestionnaire).

### c. Renouvellement du portail internet

Début février 2017, la bibliothèque a changé sa version de logiciel métier ainsi que son portail internet pour permettre une meilleure gestion des collections et un meilleur accueil du public.

## CHAPITRE V : DIRECTION DE L'ACTION SPORTIVE

La Direction de l'Action sportive de la Ville de Sceaux a pour objectif de mettre en œuvre la politique municipale en matière de sports, à savoir :

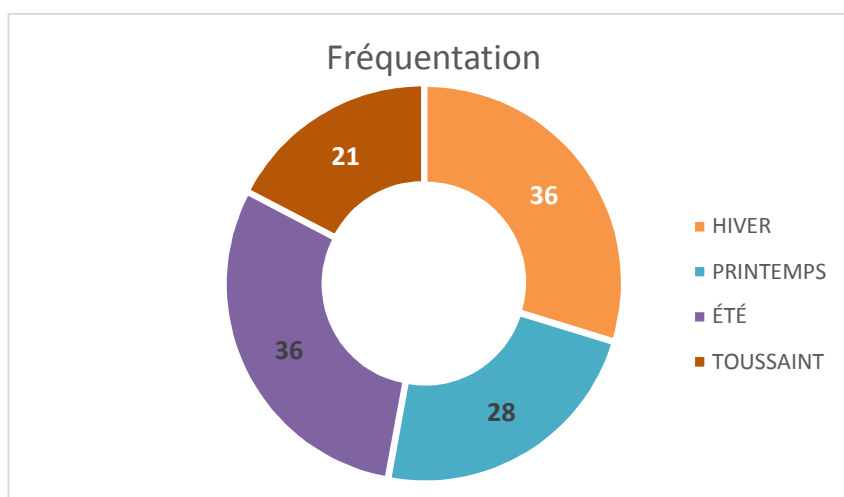
- Participer à l'éducation et l'animation sportive
- Poursuivre le développement des services à la population et des événements sportifs de la Ville
- Garantir la qualité, l'entretien et les bonnes conditions d'accueil des équipements sportifs
- Soutenir les associations sportives (20 associations sportives 3500 adhérents) par l'organisation d'événements les valorisant, l'étude des dossiers de subvention, de mise à disposition des installations sportives et de prêt de matériel,

Le service est géré par un chef de service, avec une assistante administrative, un adjoint responsable des installations sportives, huit agents d'entretien et de surveillance dans les gymnases dont un référent, adjoint du responsable des installations sportives.

Il comprend également un ETAPS et deux éducateurs sportifs en milieu scolaires et trois ETAPS en salle de musculation.

### I. Retour sur les projets de l'année 2016

#### a. Les stages multisports scéen : Total de **121 enfants**

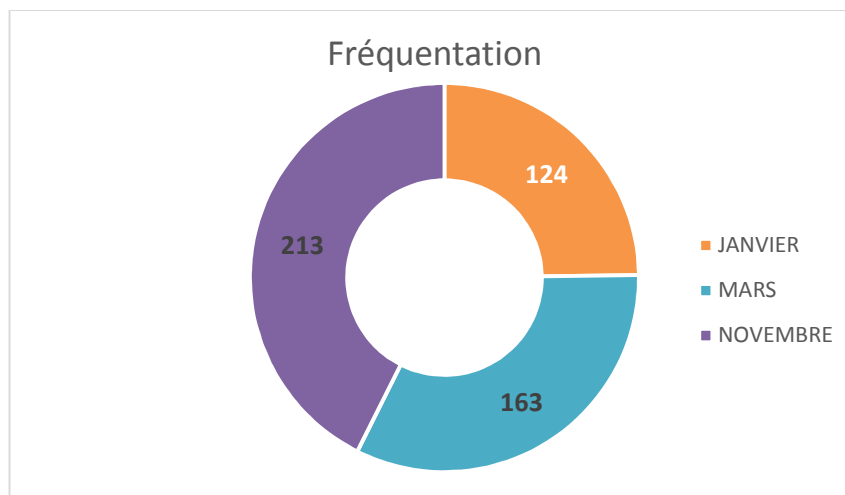


Les postes de dépenses sont liés à la communication et à la rémunération des éducateurs sportifs :

- Communication 100€ par stage
- RH 2 400€

Les recettes par stages oscillent, suivant le nombre d'inscrits, limité à 36 entre 1 530€ (Toussaint) et 3 430€ (été).

**b. Sport en famille : Total de 500 personnes**



Durant les mois de novembre, janvier et mars, la Ville propose une offre sportive pour les Scéens, organisée par le service des Sports au gymnase du centre.

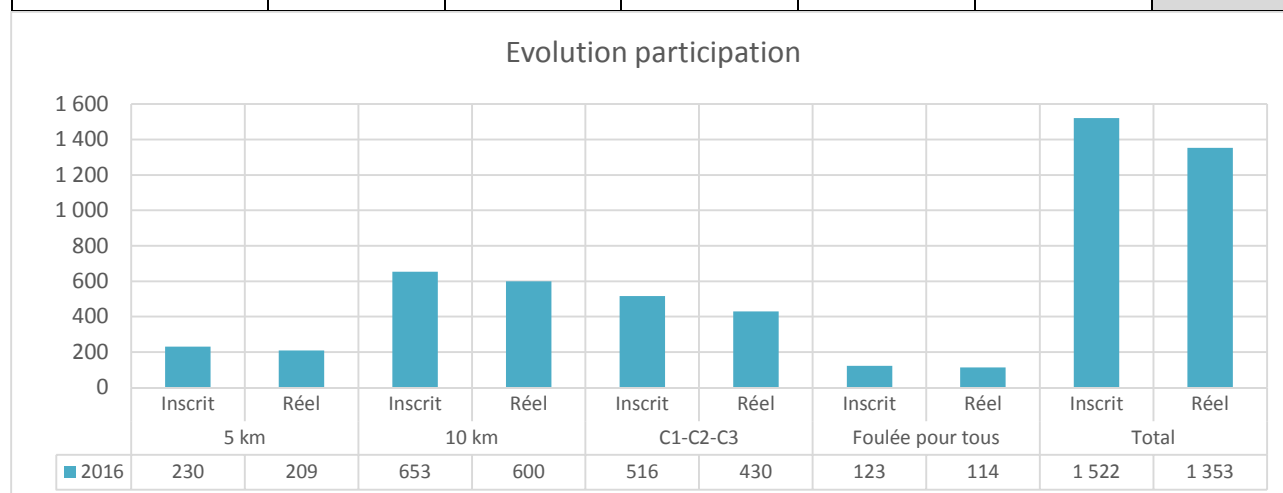
Il s'agit d'offrir une opportunité de pratique de sports dans un cadre familial. Enfants et adultes peuvent participer gratuitement à une large palette d'activités sportives tout en bénéficiant des conseils pédagogiques d'éducateurs sportifs de la Ville et des associations sportives scéennes participantes.

**Exemples d'activités :** parcours de motricité, tennis de table, badminton, tir au but, basket, arts martiaux...

**c. 41<sup>ème</sup> Cross : 14 février 2016**

Les parcours proposés (5 et 10 km pour les courses adultes, courses enfants) n'ont pas évolué. Présence d'ostéopathes via l'école ESO Paris SUPOSTEO durant toute la matinée, présence d'un animateur dynamisant la manifestation.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Nb participants</b>	1 159	899	900	983	1 429	<b>1 353</b>



#### d. Fête du sport

La fête du sport a pour but de faire découvrir les associations sportives scéennes autour de démonstrations (Tai chi chuan, Aïkido, Taekwondo, Canne de combat, Judo, Yoga, Karaté, Tennis de table) et d'initiations durant l'après-midi.

Le club de golf de Verrières le Buisson était présent également avec la mise en place d'une structure d'initiation, ainsi que le cercle hippique de Meudon qui proposait des promenades en poneys pour les enfants.

Lieu et date : Jardin de la Ménagerie, le samedi 3 septembre 2016

Visiteurs : environ 500 durant la journée

20 associations sportives participantes

#### e. Vélo en ville

Co-organisation avec la mission développement durable, les services Relations publiques et Tranquillité urbaine.

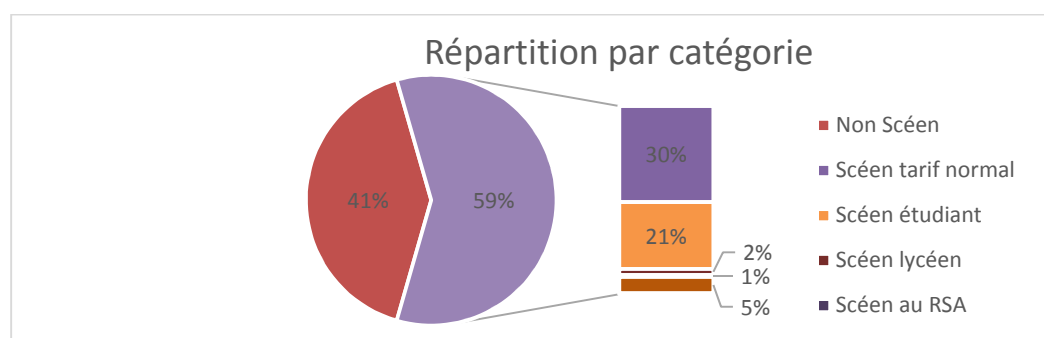
Lieu et date : Jardin de la Ménagerie, samedi 21 mai 2016 (10h à 18h)

Intervenants et animations 2016 :

- Bourse aux vélos et marquage bicycode (MDB)
- Association Espaces Mobilité Électrique (EME)
- Domisport (essais de VAE et vente d'accessoires)
- Le Triporteur
- Slalom « à chacun son vélo
- Atelier numérique
- Stand ville de Sceaux
- Balades à vélo (avec le CTVS)
- Visite guidée de Sceaux (par les élus)
- Eco-défi
- Expositions (Sceaux à vélo, récits de voyage, le design et le vélo)

#### f. La salle de musculation, un service en régie directe

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
<b>Nb d'adhérents</b>	834	772	740	634	596



A noter, depuis quelques années, la part des Scéens est majoritaire par rapport aux Non Scéens.

## **II. Retour sur les projets de maîtrise d'œuvre de l'année 2016**

### **a. Tennis - Site de l'Yser**

Inauguration de la 2ème structure gonflable et de 2 courts en terre battue artificielle, avec éclairage LED, et d'un local technique, dans le but de pérenniser l'activité tennistique déléguée au club l'hiver.

### **b. Tennis du Jardin de la ménagerie**

Etude de réfection des clôtures autour des terrains de tennis. Travaux réalisés au 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

### **c. Site sportif et de loisirs des Blagis**

Poursuite des études de maîtrise d'œuvre du site sportif et de loisirs des Blagis. Le lauréat du concours est l'agence Engasser et Associés. Début des travaux fin 2017.

### **d. Skatepark**

Étude de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du Skatepark au jardin de la Ménagerie.

### **e. Halle des Blagis**

Démarrage de l'étude de réaménagement de la Halle des Blagis, accueillant la salle de musculation.

## **III. Les perspectives pour l'année 2017**

- Conserver les évènements incontournables du service des Sports : le cross, la fête du sport, les rencontres sportives scolaires et Vélo en ville en partenariat avec le service développement durable et les stages SMS et sport en famille.
- Poursuivre l'apprentissage du sport dans les écoles élémentaires par les ETAPS
- Étudier la création d'un triathlon « durable » dans le parc de Sceaux
- Organiser un tournoi pour les associations sportives de la Ville autour d'une compétition amicale de badminton
- Poursuivre les projets de maîtrise d'œuvre.

## CHAPITRE VI : DIRECTION GENERALE

### Section 1 – Service Économie/emploi

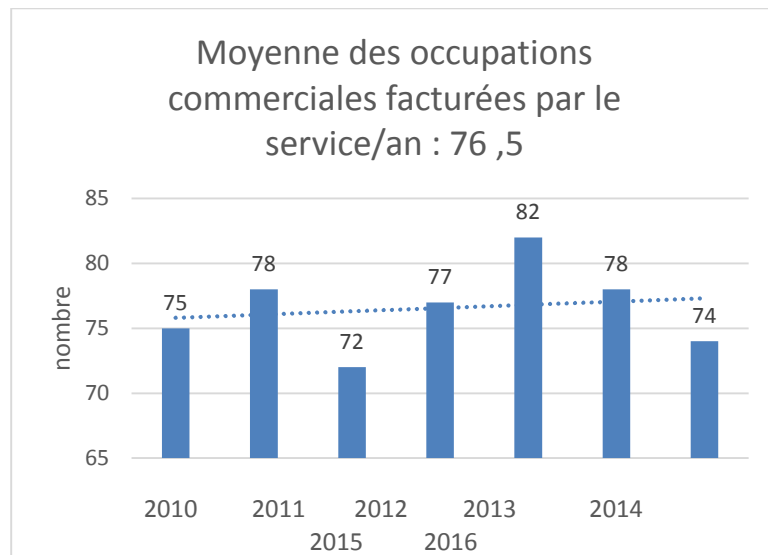
**Missions** : Mise en œuvre de la politique de la Ville en matière d'économie locale et plus particulièrement en direction des commerçants et artisans, coordination avec les différentes politiques municipales. Préservation et développement du tissu commercial et artisanal de la Ville. Mise en valeur des actions de la Ville en la matière. Pilotage et gestion de projets innovants plus particulièrement orientés vers le commerce.

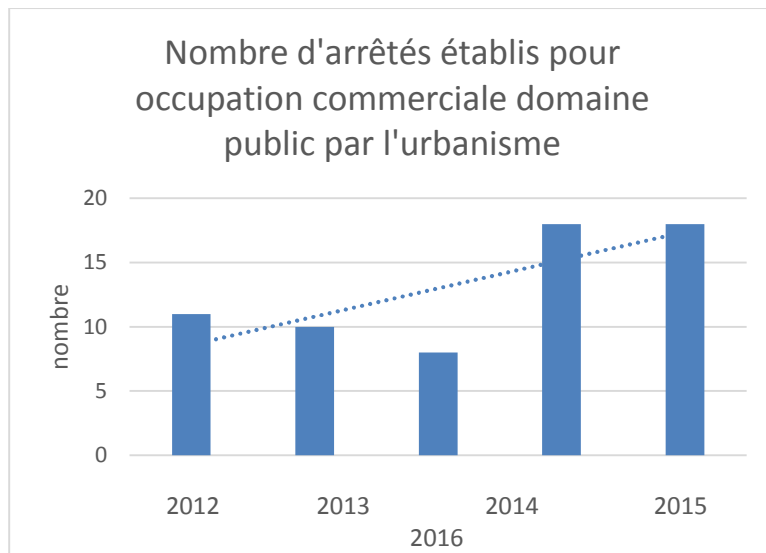
#### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

a. **Gestion des marchés d'approvisionnement** : gestion du contrat de délégation de service public, gestion des commerçants abonnés et volants du marché traditionnel (deux séances/semaine, les mercredis et samedis matin) et du marché bio (une séance/semaine, les dimanches matin), gestion des demandes d'emplacements, gestion des commissions des marchés (deux réunions par an). Gestion des animations en synergie avec l'UCAS.

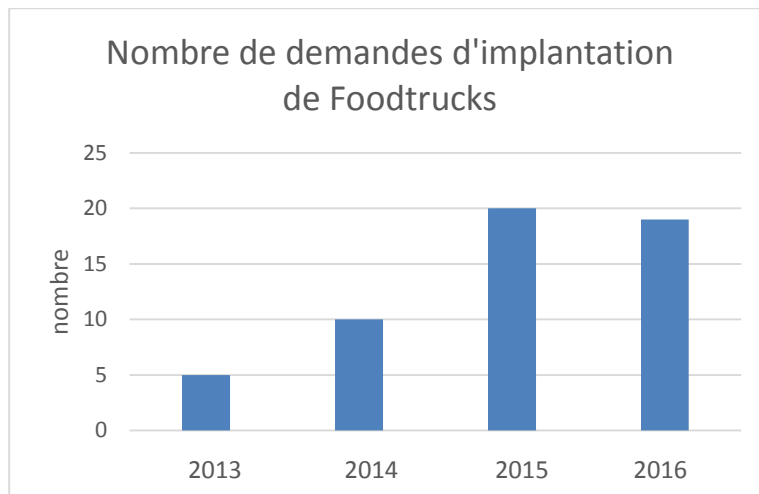
b. **Gestion de l'occupation commerciale du domaine public** : gros travail de sensibilisation auprès des commerçants pour remplir correctement le dossier avant transmission au service urbanisme pour traitement, puis retour au service coordination économique pour facturation et suivi.

Tableaux du nombre d'occupations traitées par an





#### Gestion des demandes de « Foodtrucks »



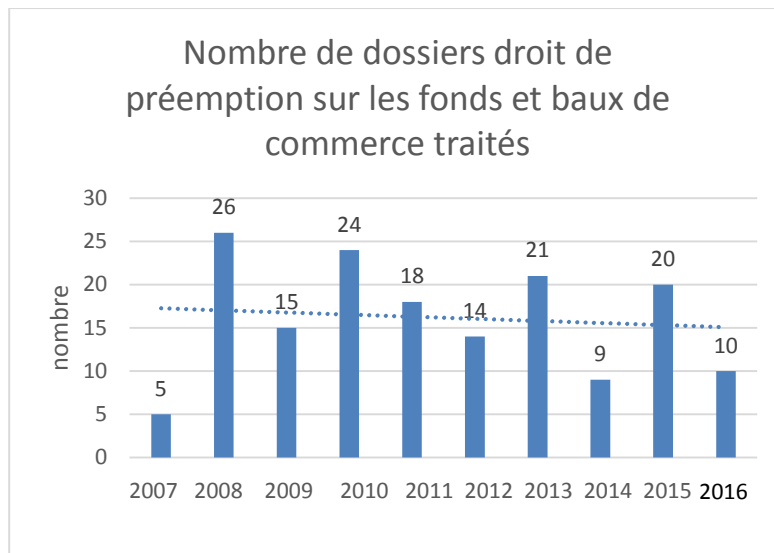
#### **c. Gestion des ventes au déballage et des ventes en liquidation**

Entre 2010 et 2015, une moyenne de 5 ventes au déballage sur la commune et une vente en liquidation (gérée en 2015 par le service pour la première fois, puisqu'auparavant ces dossiers étaient gérés par la préfecture) et 9 dossiers gérés en 2016.

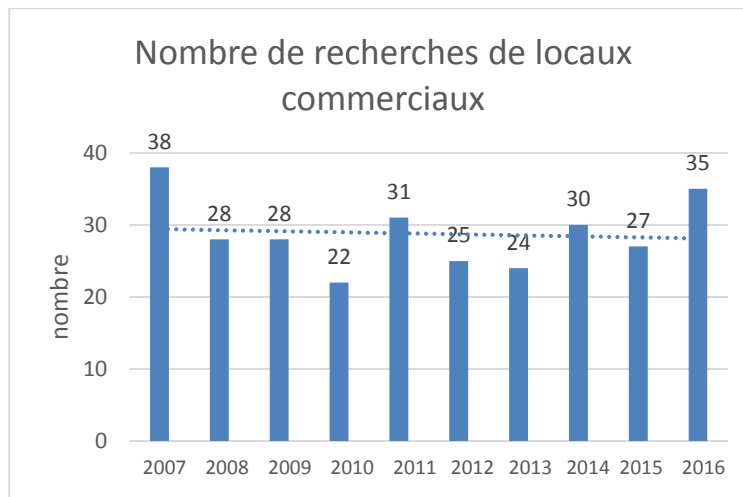
#### **d. Gestion de la signalétique commerciale**

Ce dossier est géré par le service depuis 2008. La société NAJA a été retenue dans le cadre d'un appel d'offres.

#### **e. Gestion du droit de préemption sur les baux et fonds de commerce**



**f. Gestion des demandes et recherches de locaux**



**g. Accompagnement des commerçants et des propriétaires notamment sur les montants des loyers et des droits au bail**

Ils sont de plus en plus nombreux à venir demander des informations en mairie sur les prix de cessions des commerces mais également à demander la parution de l'information dans la rubrique d'annonces « bail à céder » sur le magazine.

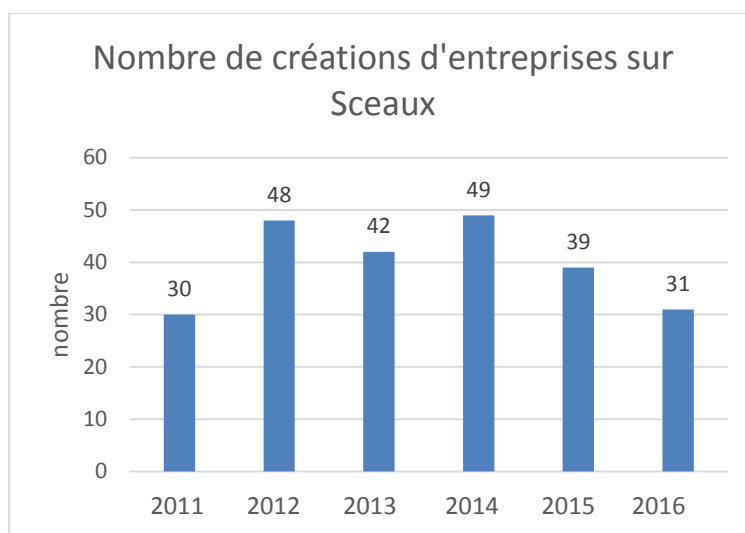
**h. Gestion de l'annuaire des professionnels en ligne sur le site de la Ville**

Actuellement, 605 acteurs économiques y sont répertoriés. Son actualisation est permanente, ce qui le rend intéressant à la consultation.

**i. Gestion des créations d'entreprises**

Il s'agit du nombre de créations dont nous avons connaissance et que nous recevons dans le service.





#### j. Gestion et organisation de l'Assemblée Générale de l'UCAS

L'organisation de cette Assemblée Générale a lieu tous les ans. Elle est organisée par l'UCAS et soutenue par la Ville dans son organisation mais également dans l'élaboration du compte rendu et de l'ordre du jour.

#### k. Gestion technique et gestion de la communication sur les animations organisées par l'UCAS

- Le 14 avril : Le défilé de mode sur la place de Brühl,
- Le 14 mai : La voiture d'hier et de demain (cette manifestation coordonnée et pilotée par le service est organisée avec le LIONS Club de Sceaux et l'UCAS ainsi qu'un nouveau partenaire, le président de l'association des maires du 92 et également Président de l'association des Rouleurs de Belles Mécaniques Andrésiennes),
- Les 10 et 11 juin : la grande braderie, animation organisée avec l'UCAS et où de nombreux commerçants non adhérents participent,
- Du 10 au 24 septembre : l'Art dans les vitrines,
- Le 15 octobre : Les Saveurs d'automne, en synergie avec les commerçants du marché traditionnel de Sceaux (tirage de paniers gourmands),
- Noël.

l. Gestion de la plateforme sceaux-shopping en lien avec l'UCAS (gestion des conventions, de la communication et des relations avec la Chambre de commerce, notamment sur l'hébergement, l'entretien du site et les modifications éventuelles sur la plateforme et gestion des nouveaux commerçants).

Nombre de commerçants sur la plateforme en décembre 2015 : 60 acteurs + 10 en attente d'enregistrement...

#### m. Pilotage et organisation tous les ans au mois de janvier des vœux aux acteurs économiques

Ces vœux s'accompagnent du trophée « Réussir à Sceaux » : sélection des candidats sur dossier par un comité de sélections qui regroupe la Chambre de commerce, la chambre de métiers ainsi que plusieurs élus.

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
------	------	------	------	------	------	------

structures hors CM et chefs de services	88/103	101/116	115/130	107/123	110/126	125/148	130/179
% // année n-1	0	14,77%	13,86%	-6,95%	2,80%	13,64%	4%
nombre de personnes	146	177	177	190	192	204	205
% // année n-1	0	21,33%	0%	6,84%	1,05%	6,25%	0,98%

**n. Présentation tous les ans par le service des comptes de la DSP en commission des services publics locaux**

Cette réunion s'est tenue le 7 décembre 2016.

**o. Réunion tous les ans de la commission consultative du commerce de l'artisanat, du tourisme et de l'attractivité du territoire et élaboration du compte rendu**

Cette réunion s'est tenue le 18 janvier 2016.

## II. Retour sur les projets de l'année 2016

### a. Projets mis à l'étude en 2016

- i. Installation de deux automates Bluedistrib en lien avec la plateforme sceaux-shopping
- ii. Suivi de l'espace de co-working Sceaux-smart, rue Gaston Lévy
  - Une moyenne d'occupation sur l'année en fonction du chiffre d'affaires de **48.15%**,
  - 98 contrats ont été signés dont 76 actifs sur les 6 premiers mois.

### b. Projet en cours en 2016

- Intégration de Bluedistrib sur la plateforme sceaux-shopping.com,
- Fin de la DSP des marchés d'approvisionnement au 31 mai 2016 et attribution d'une nouvelle DSP à la société SOMAREP,
- Fin de l'appel d'offres sur la signalétique commerciale et attribution à la société NAJA,
- Lancement d'une nouvelle expérimentation avec les horodateurs de Parkéon et l'installation d'un système de couponing
- Lancement de Connectstreet avec une implication forte de la ville de Sceaux dans la démarche à la bourse du commerce,
- L'implantation d'un kiosque à journaux sur le centre commercial des Blagis,
- La réalisation d'une étude sur l'actualisation du diagnostic de l'appareil commercial de Sceaux (deuxième trimestre 2016).

## III. Perspectives pour l'année 2017

### a. Perspectives relatives aux affaires courantes

Suivi des dossiers déjà engagés dans le service

### b. Projets à lancer en 2017 pilotés par le service

- Suivi de la livraison 24h/24 en automates avec Bluedistrib,
- L'intégration des nouveaux commerces sur la plateforme sceaux-shopping,
- Etudier la mise en place de la livraison à domicile avec la plateforme sceaux-shopping,
- programmer Connectstreet à Sceaux pour le sud du département des Hauts-de-seine,
- La poursuite de l'expérimentation Parkeon avec le couponing auprès des commerçants.
- Participation aux projets suivants :
  - PECV,

- Suivi des projets d'aménagement intégrant un hôtel d'activité artisanal et commerces en pieds d'immeuble

## Section 2 : Mission Développement durable

Le Développement durable de la Ville a pour missions le pilotage et la mise en œuvre d'une démarche de développement durable à l'échelle de la commune, dans le cadre des orientations définies par l'équipe municipale, en liaison avec les différents acteurs (notamment les agents de la Ville) et en concertation avec le conseil local du développement durable CI3d.

Au cours de l'année 2016, les travaux en matière de Développement durable se sont appuyés sur une chargée de mission intervenant sous la direction d'un nouveau chef de projet, pilotés par la direction générale des services.

### I. Retour sur les projets de l'année 2016

#### a. Bilan du conseil local du développement durable CI3d

Le CI3d s'est réuni en plénière à 3 reprises en 2016 : en janvier, mai et octobre.

Plusieurs projets ont émergé de ces échanges et ont donné lieu à la constitution de 3 groupes de travail :

- mise en place d'un Repair Café,
- organisation de la 2<sup>ème</sup> édition du forum de rénovation énergétique,
- lancement de l'appel à idées Jardins Partagés.

Par ailleurs, suite à la demande de membres du CL3d d'envisager la projection de films associés aux thématiques du développement durable, la ville de Sceaux a concrétisé ces propositions à travers la création d'un festival du film "Sociétés en transition(s)", prévu en 2017.

#### b. Mise en œuvre des actions du Plan Vélo

Le plan vélos 2016-2020 a été approuvé par le Conseil Municipal en mars 2016. Outre les apports indéniables de la pratique du vélo pour l'environnement, pour la Ville et pour les Scéens, les aménagements suivants ont pu être mis en place courant 2016 :

- généralisation des « tourne-à-droite » et mise en place du cédez le passage cycliste dans la plupart des carrefours,
- renforcement des appuis et des abris vélos,
- renforcement des marquages aux sols avec pictogrammes et signalétique.

Par ailleurs, la Ville a poursuivi son dispositif de soutien à l'acquisition de Vélos à Assistance Electrique (VAE). Au total, 45 subventions ont été attribuées en 2016, avec un montant de subvention moyen de 184 €.

A titre d'information, le bilan sur 6 ans des subventions pour l'acquisition de VAE est présenté ci-après :

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de subventions	27	24	22	33	25	45
Montant moyen de subvention	247 €	212 €	198 €	191,5 €	194 €	184 €

Une nouvelle journée « Vélo en ville » s'est tenue avec succès le 21 mai 2016.

### c. Groupe de travail Rénovation énergétique

Un groupe de travail a été constitué sur ce thème au sein du CI3d. Il a notamment été impliqué dans la préparation de la première édition du forum de la rénovation énergétique, organisée le 2 avril 2016.

Ce forum a permis de constituer un temps fort d'échanges et de retours d'expérience entre Scéens, articulés autour d'apports d'expertises techniques de la part d'institutionnels et de professionnels du secteur privé conviés par la Ville. Les thématiques abordées ont été les suivantes : thermographie, travaux d'isolation, changement de chauffage.

Au total, ce sont 12 exposants professionnels présents, 13 pitches, 7 retours d'expériences de Scéens et environ 200 visiteurs qui ont participé à cet événement.

Le succès de cette 1<sup>ère</sup> édition conduit à projeter un nouveau forum en 2017.

### d. Groupe de travail Repair Café

Un groupe de travail a été constitué sur ce thème au sein du CI3d. Un repair café (littéralement « café de réparation ») est un temps ou un moment dédié à la réparation d'objets, organisé à un niveau local, entre des personnes qui habitent ou fréquentent un même endroit. Ces personnes se rencontrent périodiquement en un lieu déterminé, dans lequel des outils sont mis à disposition pour réparer les objets apportés par les visiteurs, aidés par des bénévoles. Les objectifs de cette démarche alternative sont divers : réduire les déchets, préserver l'art de réparer des objets ou renforcer la cohésion sociale entre les habitants.

Le groupe de travail a tenu un stand le 8 octobre dans le cadre de la « Fête de la nature » et a diffusé à cette occasion un questionnaire afin de mesurer l'intérêt des Scéens pour le projet. Une cinquantaine de retours ont été enregistrés, constitués de réparateurs potentiels et de personnes intéressées par la démarche.

Les modalités d'organisation ont été évoquées en groupe de travail et en lien avec la Ville. La première réunion du Repair café se tiendra en 2017.

### e. Groupe de travail Appel à idées jardins partagés

L'année 2016 a vu la poursuite de la démarche en vue d'élargir l'implication d'habitants dans des jardins partagés, notamment au travers du lancement d'un appel à idées, ayant fait l'objet d'un Groupe de travail constitué au sein du CI3d.

Deux réunions publiques ont été organisées pour ouvrir cet appel à idées au plus grand nombre.

6 dossiers ont été reçus (mars 2016) et 4 lauréats ont été désignés (mai 2016). Les prix ont ensuite été remis lors de la séance plénière du CI3d. Les projets lauréats ont ainsi pu bénéficier d'accompagnement et de conseils par l'association Espaces.

Le bilan de cette première opération est positif, d'une part par la participation des acteurs et d'autre part pour la cohésion sociale que certains projets ont pu apporter.

L'appel à idées sera renouvelé en 2017.

#### f. Convention de mise à disposition pour l'installation de 4 ruches

Une convention a été signée le 1er septembre 2016 entre la ville de Sceaux et l'association la Ruche éducative. Cette convention encadre la mise à disposition par la Ville d'un terrain destiné à l'implantation de 4 ruches et définit les conditions de mise en place et d'entretien par l'apiculteur.

De plus, ce dernier assurera des interventions pédagogiques auprès du public et notamment des enfants sur le fonctionnement de la ruche et la biodiversité de manière plus large.

## II. Perspectives pour l'année 2017

L'année 2017 a vocation à permettre de préciser la structuration de l'action de la Ville en matière de développement durable, notamment dans le cadre de l'action des différents services de la Ville.

En effet, afin de déployer une démarche interne, une méthodologie sera mise en place comprenant plusieurs étapes :

- réalisation d'un état des lieux permettant de recenser les actions de chacun et de recueillir des pistes d'amélioration,
- mise en place d'une information large puis de séances de formation courtes des services ayant pour objectif une meilleure connaissance des thématiques et une appropriation des actions potentielles,
- définition d'une stratégie en lien avec la Direction générale, suivie d'un plan d'actions pour déployer la démarche interne,
- mise en œuvre avec planification sur 3 ans.

Cette démarche interne devra permettre une appropriation des objectifs de développement durable dans le fonctionnement de la ville, tant au sein des services, qu'au niveau des nouveaux projets engagés.

Par ailleurs, les événements marquants de l'année 2016 pourront être réédités, dans le cadre des objectifs définis pour l'année 2017.

## **CHAPITRE VII : DIRECTION DE L'AMENAGEMENT, DE L'URBANISME ET DES SERVICES TECHNIQUES**

La DAUST inscrit ses missions de service public dans le cadre de la démarche de développement durable définie par la Ville. Orientée vers toutes les composantes de l'aménagement du territoire, elle est plus particulièrement chargée :

- de l'urbanisme réglementaire : élaboration des documents instruction des demandes d'autorisations d'utilisation des sols et conseil aux pétitionnaires,
- de l'urbanisme opérationnel : conception et pilotage des opérations d'aménagement et perspectives foncières (acquisitions, gestion, baux et PLU, ZPPAUP, AVAP et autorisations d'occupation, etc.) en liaison avec les acteurs internes et externes concernés,
- de l'aménagement de l'espace public : réflexions en matière de mobilité (circulations douces, stationnement, transports), accessibilité, valorisation et qualité des espaces publics et mise en œuvre des programmes d'action en la matière,
- de la gestion du patrimoine communal (bâtiments, flotte) : entretien en liaison avec les utilisateurs, cessions et acquisitions, suivi des travaux de prestataires extérieurs, adaptation du patrimoine communal aux nouveaux besoins (programmation, clauses techniques des marchés, contribution aux dossiers de demande de subvention, maîtrise d'œuvre, suivi de chantier, etc.) dans le cadre des décisions prises en comité de pilotage et en liaison étroite avec les services utilisateurs/pilotes,
- du secrétariat des commissions de sécurité,
- des moyens logistiques des différentes manifestations organisées sur le territoire communal.

### **Section 1 – Service Urbanisme**

Principales missions : instruction des demandes d'autorisation d'utilisation des sols, définition des documents d'urbanisme, opérations d'aménagement urbain. Le service est composé d'un chef de service, une assistante administrative, deux instructeurs droit des sols, un chargé du Foncier et un chef de projets urbains.

#### **I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016**

##### **a. Droits des sols**

Demandes de permis de construire, de démolir, et déclarations de travaux déposées :

Nature des dossiers déposés	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Permis de construire	35	36	36	29	22	33	43
Permis de construire modificatif	7	17	14	14	14	14	8
Permis de démolir	8	6	6	3	0	3	4
Déclaration préalable	133	120	119	128	118	111	106
Demandes d'enseigne	42	26	23	36	11	17	21
Demande de changement d'usage	6	6	2	5	11	11	5

Permis de construire y compris les modificatifs, déposés en 2016, au 31 décembre 2016 :

Suivi des dossiers	Nbre de dossiers
En cours d'Instruction	4
Favorable	35
Refus ou rejets tacites	7
Annulé en cours d'instruction	5
TOTAL	51

Les visites après chantier pour vérifier la conformité des travaux en 2016

	Nombre de visites
Travaux conformes	9
Travaux non conformes	1
TOTAL	10

## b. Foncier

Le conseil municipal, lors de sa séance du 10 mai 2012, a décidé d'étendre le droit de préemption urbain renforcé à l'ensemble du territoire communal ce qui explique la hausse en 2012 et 2013 par rapport aux années précédentes. En 2016, il y eu 37 DIA par rapport à l'année 2015 (+ 12%) et 54 de plus par rapport à l'année 2015 : il s'agit d'une augmentation du nombre de transactions.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
D.I.A (déclarations d'intention d'aliéner) enregistrées	135	126	212	259	287	304	341

Par ailleurs, la Ville a procédé, en 2016, aux acquisitions et cessions suivantes :

- Acquisitions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Vendeur	Date de l'acte	Prix
Terrain	79 m <sup>2</sup>	Rue Albert 1 <sup>er</sup>	RATP	03/11/2016	11 100 €
Terrain	75 m <sup>2</sup>	Rue Albert 1er	RATP	03/11/2016	10 500 €

- Cessions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Acquéreur	Date de l'acte	Prix
Terrain	56	Rue Albert 1er	RATP	03/11/2016	7 900 €
Pavillons	492	27-29 avenue Jules Guesde	FRANCE HABITATION	24/11/2016	1 840 000 €

Dans le cadre de la convention du cadre du 11 mai 2011, modifiée par avenant le décembre 2015, la Ville a mandaté l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) pour intervenir, en tant



qu'opérateur foncier, dans le secteur de projet des Quatre-Chemins. En 2016, l'EPFIF a procédé aux acquisitions et cessions suivantes :

- Acquisitions réalisées par l'EPFIF dans le cadre de la convention d'intervention foncière :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Vendeur	Date de l'acte	Prix HT
Pavillon	295 m <sup>2</sup>	10 avenue du Plessis	RENOUS	01/03/2016	680 000 €
Pavillon	131 m <sup>22</sup>	4 avenue du Plessis	PERRUCHET	05/10/2016	553 000 €

- Cessions réalisées par l'EPFIF dans le cadre de la convention d'intervention foncière :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Acquéreur	Date de l'acte	Prix HT
Terrains	296	17 à 25 avenue Jules Guesde	FRANCE HABITATION	24/11/2016	3 926 000 €

Enfin, la Ville a engagé la préemption d'un terrain situé 148 avenue du général Leclerc, afin de s'assurer la maîtrise foncière du secteur du Petit Chambord dans lequel cette propriété est située. Les négociations se poursuivent à l'amiable, suite à la renonciation des propriétaires à vendre dans le cadre de la préemption.

## II. Retour sur les projets de l'année 2016

### a. Le plan local d'urbanisme (PLU)

La loi NOTRe, approuvée le 7 août 2015, a modifié l'organisation territoriale de la région parisienne avec la mise en place de la Métropole du Grand Paris et la création de 12 Territoires. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le territoire Vallée Sud - Grand Paris a été créé, Sceaux en fait partie. Il dispose de droit de la compétence en PLU.

Le conseil municipal, lors de sa séance du 17 décembre 2015, a fait le bilan de la concertation menée au sujet de la révision du PLU, arrêté le projet de révision et autorisé l'établissement public territorial (EPT) à achever la procédure. Par délibération de son conseil en date du 16 février 2016, l'EPT a décidé de poursuivre les procédures engagées avant le transfert de compétence, dont la révision n°1 du PLU de Sceaux.

L'EPT a ainsi organisé l'enquête publique, laquelle s'est tenue du 11 avril au 20 mai 2016. A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a remis son rapport à l'établissement public territorial et a conclu par un avis favorable assorti de trois recommandations. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public à l'hôtel de ville.

Lors de sa séance du 27 septembre 2016, le conseil de territoire Vallée Sud - Grand Paris a approuvé la révision n°1 du PLU de Sceaux, modifiée pour tenir compte du bilan de l'enquête publique et notamment des avis émis par les personnes publiques associées à la procédure. Le PLU révisé est exécutoire depuis le 4 novembre 2016

b. Secteur de projet des Quatre-Chemins :

- **Avancement de la maîtrise du foncier** à travers l'acquisition par l'EPFIF de deux pavillons situés 4 et 10 avenue du Plessis.



- **Lancement opérationnel des lots n°1, 2, 5 et 6**

o Lot n°1 relatif à la résidence des Mésanges

Maître d'ouvrage : France Habitation

Maître d'œuvre : VALERO-GADAN et RVA

Programme : 320 logements environ, dont 260 logements sociaux

Calendrier prévisionnel :

Phase 1 – 61 logements sociaux – 2017-2019

Phase 2 – 90 logements sociaux – 2020-2021

Phase 3 – 170 logements dont 110 logements sociaux et 60 logements à l'accession.

En 2016, France Habitation a retenu les équipes de maîtrise d'œuvre et l'entreprise qui sera chargée de réaliser les travaux des phases 1 et 2, dans le cadre d'un concours de conception - réalisation, auquel la Ville a été associée. C'est l'équipe composée de l'entreprise Paris-Ouest et des cabinets d'architecte VALERO-GADAN pour la phase 1 et RVA pour la phase 2, qui a été retenue. Le permis de construire a été délivré le 21 juillet 2016. La Ville, l'EPFIF et la SEMA Sceaux ont procédé, le 24 novembre 2016, à la vente des terrains situés 17 à 29 avenue Jules Guesde pour permettre la mise en œuvre de l'opération. Le chantier démarrera en 2017 avec la construction d'un premier immeuble de 61 logements (phase 1) avec une livraison attendue pour début 2019 ;

o Lot n°2

Maître d'ouvrage : BPD Marignan

Maître d'œuvre : Marie-Odile FOUCRAS

Programme : 88 logements à l'accession

Calendrier prévisionnel : 2017/2019

Suite à un recours contentieux contre le permis de construire délivré pour la mise en œuvre du lot n°2, le promoteur désigné, BPD MARIGNAN a déposé une nouvelle demande et obtenu un permis de construire le 10 novembre 2016. Celui-ci est devenu définitif le 30 janvier 2017. La cession des terrains pourra donc intervenir en 2017 et le chantier pourra démarrer dans le courant de l'année, avec une livraison des logements attendue pour fin 2019 ;

o Lot n°5

Maître d'ouvrage : Hauts-de-Seine Habitat

Maître d'œuvre : Atelier 115

Programme : 150 logements sociaux pour étudiants et 15 logements sociaux familiaux

Calendrier prévisionnel : 2017-2019

L'opérateur désigné, Hauts-de-Seine Habitat, a désigné l'équipe de maîtrise d'œuvre et l'entreprise qui sera chargée de réaliser les travaux dans le cadre d'un concours de conception-réalisation. Il s'agit du cabinet d'architectes Atelier 115 et de l'entreprise Legendre. Le permis de construire a été délivré le 6 octobre 2016. Cette opération sera réalisée dans le cadre d'un bail à construction dont la signature est prévue pour début 2017. Le chantier démarrera en 2017 avec une livraison attendue pour début 2019 ;

- Lot n°6  
 Maître d'ouvrage : Logis Transport  
 Maître d'œuvre : Armand NOUVET  
 Programme : 60 logements sociaux  
 Calendrier prévisionnel : 2017-2019

Dans le cadre d'un travail partenarial mené avec la RATP et Logis Transport, ce dernier a retenu l'équipe d'architecte Armand NOUVET pour la conception d'une opération de 60 logements locatifs sociaux. Le permis de construire a été délivré le 19 janvier 2017. La Ville, l'EPFIF et la RATP pourront procéder à la cession des terrains dans le courant de l'année 2017 en vue d'un début de chantier dans l'année. La livraison est attendue pour 2019.

- **Schéma de référence sur le pôle Robinson**

Le STIF a validé en 2016 le schéma de référence sur le pôle d'échange multimodal de Robinson. Celui-ci définit les actions à mettre en œuvre pour requalifier le pôle gare, notamment la création d'une gare de bus à l'ouest des voies, l'aménagement d'un plateau multimodal sur les espaces publics, l'agrandissement de l'accès ouest, l'aménagement des espaces publics par encorbellement au-dessus de l'espace ferroviaire et le réaménagement de la place de la gare. Le schéma de référence définit les maîtres d'ouvrage de ces actions ainsi que le cadre financier de mise en œuvre. Le STIF apporte son concours financier à hauteur de 70% pour toutes les actions relevant de sa politique en faveur des pôles d'échange multimodaux. La validation du schéma de référence a permis à la RATP d'engager les études de maîtrise d'œuvre sur l'agrandissement de l'accès Ouest, de manière à lancer les travaux en 2018 en vue d'une livraison en 2020. La tranche Est consistant à réaménager la place de la Gare sera engagée postérieurement.

- **Révision du PLU** pour permettre l'avancement du projet des Quatre-Chemins : dans le cadre de la révision n°1 du PLU, la réglementation applicable au secteur de projet, a évolué avec :
- la définition d'orientations d'aménagement et de programmation avec lesquelles les permis de construire devront être compatibles ;
  - des adaptations du règlement, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sur le pôle d'échange multimodal de Robinson.

c. **Secteur de projet Albert 1<sup>er</sup>**

L'année 2016 a permis de lancer opérationnellement le lot n°1, consistant à créer une crèche composée de deux structures multi-accueil de 40 berceaux chacune et une résidence pour étudiants. La maîtrise d'ouvrage de ce projet est confiée à Sceaux Habitat dans le cadre d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage.

Le permis de construire a été délivré le 21 décembre 2016. La Ville a également décidé de réaliser cette opération dans le cadre d'un bail à construction, dont les principales caractéristiques ont été définies par le conseil municipal, lors de sa séance du 15 décembre 2016.

Le chantier démarre début 2017 par une opération de désamiantage du parking, en vue d'engager les opérations de construction à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2017 dans l'objectif d'une livraison du bâtiment pour septembre 2019.

En ce qui concerne le lot n°2, la Ville pilote un appel à projets auprès des promoteurs immobiliers, en vue de réaliser une opération d'une soixantaine de logements comportant 30% de logements sociaux. Cet appel à projet aboutira à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2017 par la désignation d'un lauréat.

d. **Secteur de projet de la place du général De Gaulle et ses abords**

La métropole du Grand Paris (MGP), nouvellement créée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, organise un appel à projet à l'échelle de son territoire, *Inventons la métropole du Grand Paris*. Le site de la place du général de Gaulle et ses abords a été retenu parmi 59 autres sites en Ile-de-France.

L'appel à projets est ouvert aux opérateurs, investisseurs, architectes, utilisateurs intéressés, dans l'objectif de proposer un projet opérationnel. Les équipes remettront leurs propositions en juillet 2017 : selon la qualité des projets, leur pertinence pour Sceaux et leur adéquation avec les attentes de la population, un projet pourra être retenu à l'automne 2017.

Parallèlement, la Ville engage début 2017 une démarche de concertation *Parlons ensemble du centre-ville*, pour que les scéens, les commerçants, les utilisateurs du centre-ville s'expriment et échangent sur l'avenir de leur centre-ville. Le résultat de cette démarche alimentera la réflexion des équipes candidates dans le cadre de l'appel à projet *Inventons la métropole du Grand Paris*.

### **III. Perspectives pour l'année 2017**

#### **a. Secteur de projet des Quatre-Chemins**

L'année 2017 sera celle du démarrage des chantiers sur plusieurs lots, notamment les lots 1, 2, 5 et 6.

Sur le lot 4, le Département, propriétaire, devrait désigner en 2017 un opérateur en vue de la réalisation d'une opération de logements collectifs à l'accession et de locaux artisanaux à rez-de-chaussée.

Pour les lots 3 et 7, la Ville conforte son partenariat avec l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) lequel poursuit les acquisitions en vue de maîtriser le foncier.

Enfin, après l'approbation par le STIF du schéma de référence sur le pôle d'échange multimodal de Robinson, les études techniques se poursuivent notamment sur l'agrandissement de l'accès ouest au RER. Une concertation sera organisée par la RATP dans le courant de l'année 2017.

#### **b. Secteur de projet Albert 1<sup>er</sup>**

Sur le lot n°1, la Ville et Sceaux Habitat envisagent de conclure le bail à construction dans le courant de l'année 2017 afin de permettre le démarrage des opérations de construction.

Sur le lot n°2, les propriétaires fonciers concernés devraient désigner un promoteur pour la réalisation d'une opération de logements, comprenant 30% de logements sociaux. Le permis de construire devrait être déposé en 2017.

#### **c. Secteur de projet de la place du général de Gaulle et ses abords**

La Ville a acquis, auprès du département des Hauts-de-Seine, le 30 janvier 2017, la propriété du château de l'Amiral, située 110 rue Houdan.

L'appel à projet *Inventons la métropole du Grand Paris* se poursuivra en 2017, avec la remise des projets en juillet et la sélection éventuelle d'un projet à l'automne. La démarche *Parlons ensemble du centre-ville*, alimentera les propositions des opérateurs.

#### **d. Politique foncière avec l'EPFIF**

La Ville envisage de poursuivre le partenariat engagé avec l'EPFIF, en élargissant son périmètre d'intervention, afin d'une part d'agir de façon plus cohérente dans les secteurs de projet et de disposer d'un levier foncier, dans des secteurs présentant des enjeux urbains importants et susceptibles de muter à court ou moyen terme.

## Section 2 - Service Bâtiment

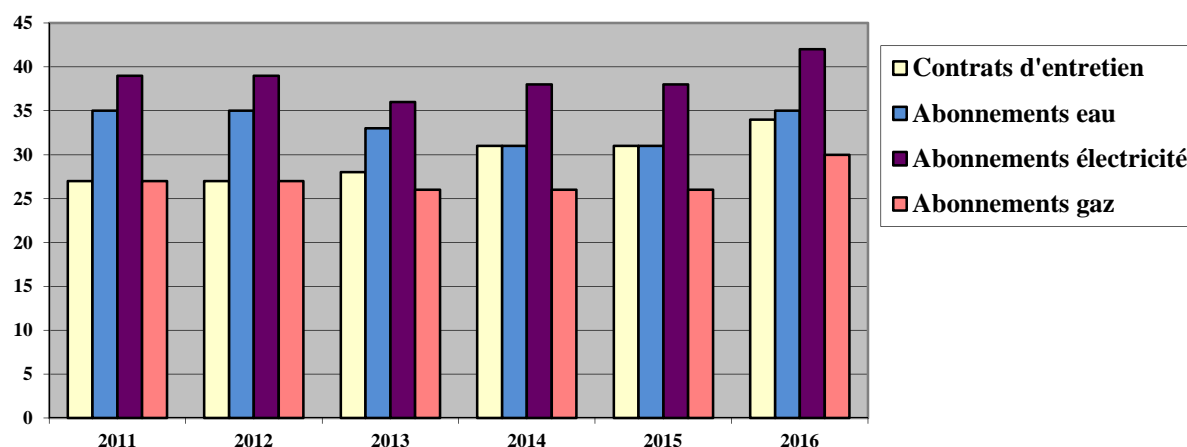
Principales missions : entretien des bâtiments communaux, suivi des chantiers, fonctionnement du Centre technique municipal et garage. Le service est composé d'un chef de service, une assistante administrative et comptable, un technicien travaux et dessinateur, un technicien maintenance, un chef du CTM, un adjoint et 19 agents au Centre Technique Municipal.

### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

#### a. Entretien de bâtiments

Entretien de 76 507 m<sup>2</sup> de surface hors œuvre réalisé en régie ou par une entreprise selon la nature et l'ampleur des travaux dont 60 immeubles et 46 chaufferies ou centrales de traitement d'air.

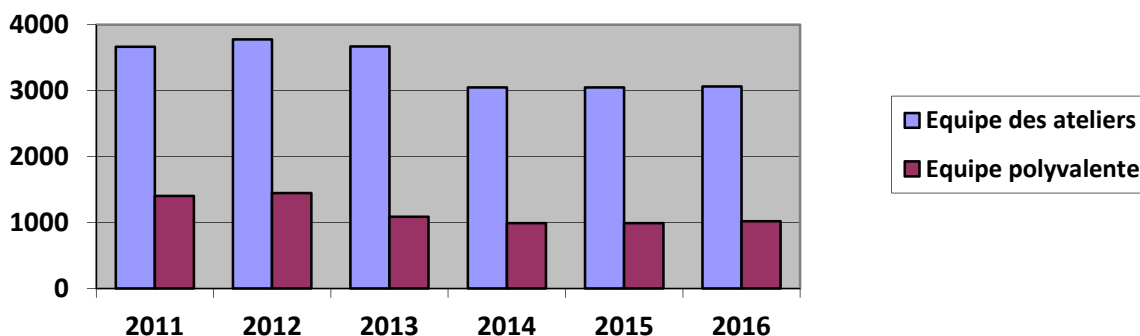
*Contrats bâtiments communaux 2011 – 2016 (nombre)*



	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Contrats d'entretien	27	27	28	31	31	34
Abonnements eau	35	35	33	31	31	35
Abonnements électricité	39	39	36	38	38	42
Abonnements gaz	27	27	26	26	26	30

## b. Logistique de manifestations

*Interventions et manifestations 2011 – 2016 (heures)*



	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Equipe des ateliers	3667	3780	3669	3052	3052	3064
Equipe des polyvalents	1402	1445	1086	989	989	1018

Logistique des manifestations : Cross, Fêtes méridionales et félibréennes, Fête de la musique, Feux de la Saint Jean, Journées du patrimoine, Fête des jardins, Virade de l'Espoir, Vide grenier jeunesse, Défi jeunes, Bal du 14 juillet, Fête du sport, Téléthon, Collecte alimentaire, Foire aux Santons, Noël des enfants, cérémonies commémoratives (8 mai, 11 novembre), dîners de rues, fêtes des écoles, cérémonie pour la pose d'une plaque « Sceaux, ville amie des enfants » suivie de la plantation d'un rosier, etc...

## c. Garage

Entretien de 52 véhicules (44 VL, 2 PL, 1TC et 5 VL électriques) dont 172 réparations en régie, entretien de 6 vélos à assistance électrique et de 2 vélos classiques.

## d. Commissions de sécurité

12 commissions communales nécessitant les missions suivantes :

- gestion du planning des commissions
- transmission des convocations
- notification des procès-verbaux
- entretien avec les exploitants
- assistance à la commission
- instruction des dossiers pour les ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie

3 commissions départementales nécessitant les missions suivantes :

- transmission des convocations
- notification des procès-verbaux
- assistance à la commission

Rôle de conseil auprès de différentes catégories de gestionnaires des ERP (commerçants, cabinets médicaux etc...) pour l'accessibilité et la sécurité incendie.

Production de plans et affiches :

- réalisation de plans et cartes pour la direction
- réalisation d'affiches informatives pour l'ensemble des services de la mairie

## **II. Retour sur les projets de l'année 2016**

### Opérations importantes de bâtiment

- Travaux de Réhabilitation de l'église Saint-Jean-Baptiste (travaux de restauration des façades, des arcs boutants et des parements intérieurs y compris les décors peints du Chœur)
- Mise en conformité des plans d'évacuation incendie dans les groupes scolaires.
- Rénovation de l'office des Clos Saint Marcel.
- Réalisation de l'étanchéité des toitures du groupe scolaire des Clos Saint Marcel.
- Rénovation de l'étanchéité des toitures terrasses de la MJC.
- Rénovation du couloir d'accès à la crèche Michel Charaire et au Ram/Rap.
- Transformation d'une salle de classe en infirmerie au groupe scolaire du Petit Chambord.
- Mise en conformité des différents groupes scolaires et gymnases suite aux commissions de sécurité.
- Gros entretien divers bâtiments (peinture, revêtements de sols, revêtements muraux, électricité/mise en conformité, couverture).

## **III. Perspectives pour l'année 2017**

- Poursuite des travaux de restauration de l'église Saint Jean-Baptiste du bas-côté nord
- Etudes pour la seconde opération de rénovation travaux de l'église
- Démarrage des travaux de la bibliothèque et travaux liés au déménagement d'une partie des œuvres et du personnel de la bibliothèque
- Démarrage des travaux de la crèche Albert 1er
- Démarrage des travaux du site sportif et de loisirs des Blagis
- Réalisation de travaux dans le cadre du calendrier ADAP
- Etude de rénovation de la MJC
- Etude de faisabilité pour les travaux d'extension de la halle des Blagis
- Travaux et livraison de l'espace séniors
- Démarrage des travaux de l'espace relais jeune
- Travaux et livraison du skate parc



## Section 3 – Service Espace public et environnement

Principales missions : gestion de la voirie, des espaces verts, de la signalisation et de l'éclairage public ; aménagement de l'espace public de la Ville. Le service est composé d'un chef de service, une assistante administrative, une assistante comptable, deux techniciens travaux, un chef d'équipe et 12 agents aux espaces verts et un chef d'équipe et 10 agents à la voirie.

### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

#### a. Travaux d'entretien

- Entretien et nettoyage de la voirie : 35 km dont 23,60 km de voirie communale et 11,4 km de voirie départementale,
- Entretien du cimetière : 11 500 m<sup>2</sup>,
- Entretien des feux de signalisation : 22 carrefours,
- Entretien de l'éclairage public : 2 695 points lumineux,
- Réalisation des illuminations pour les périodes de Noël (pose et dépose du matériel),
- Gestion du stationnement payant :
  - stationnement de surface : 58 horodateurs,
  - parking Charaire : 197 places,
  - parking Robinson : 201 places,
  - parking Penthievre : 66 places,
  - parking De Gaulle : 90 places,
- Divers entretien de voirie dans diverses voies (nids de poule, réfection de trottoirs et chaussées, marquage au sol, etc..), mise en place de mobilier urbain.

#### b. Stationnement

- Poursuite du programme de marquage des emplacements de stationnement dans diverses voies de la ville : rue Mozart, avenue Jean Jaurès, rue Berlioz,
- Création d'emplacements pour personnes à mobilité réduite rue des Pépinières,
- Entretien du marquage au sol des emplacements de stationnement,
- Expérimentation du ticket couponing en centre-ville, permettant aux usagers de bénéficier à l'horodateur d'opérations promotionnelles chez les commerçants,
- Expérimentation du stationnement payant par carte bleue sur 5 horodateurs du centre-ville

#### c. Espaces verts, cimetière et aires de jeux

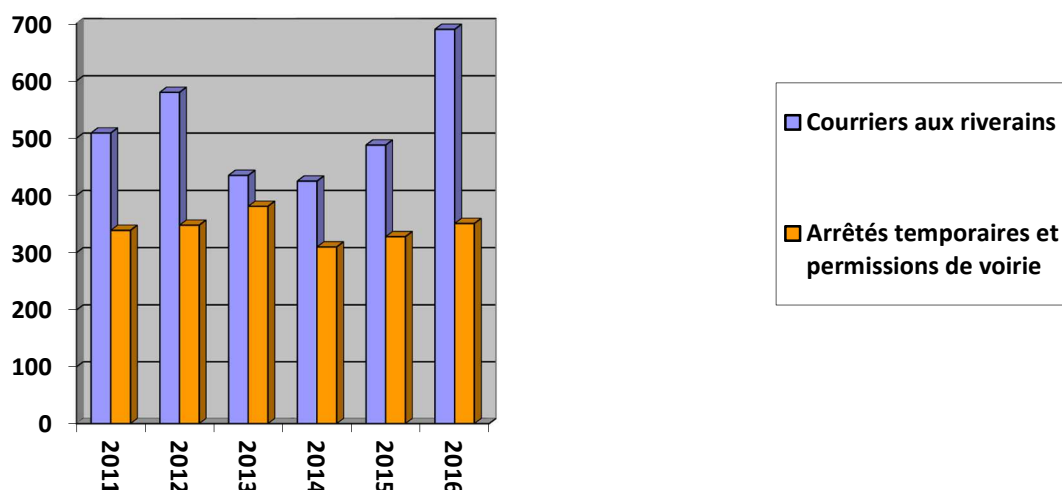
- Entretien et nettoyage des espaces verts : 8 000 m<sup>2</sup> (dont le jardin de la Ménagerie).
- Plantations : 101 782 unités.
- Elagage sur différents arbres et abattage des arbres dangereux.
- Entretien du sol souple et des aires de jeux.

Programme de rénovation du Cimetière :

- Rénovation des tombes remarquables : Charaire et Marchandon,
- Poursuite de la mise en place de stabilisé dans les allées,
- Rénovation des plantations,
- Reprise du mur sud du cimetière.

#### d. Divers administratifs

- Courriers aux riverains : 690
- Arrêtés temporaires et permissions de voirie : 351
- Déménagements : 295
- DT-DICT : 339



	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Courriers aux riverains	509	580	435	425	488	690
Arrêtés temporaires et permissions de voirie	339	348	381	310	351	351

## II. Retour sur les projets de l'année 2016

### a. Travaux d'aménagement

- Aménagement rue des Pépinières compris rénovation de la plantation d'alignement.

### b. Autres travaux

- Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public rue du Lycée, rue Achille Garnon, rue Michel Voisin, rue Lakanal, sentier des Coudrais, avenue de Verdun, avenue du lieutenant Jean Massé, avenue de la Gare, boulevard Desgranges, rue du Maréchal Foch, rue de la Flèche, avenue Charles Péguy, rue Bertron,
- Remplacement des gargouilles suite aux enfouissements de réseaux.
- Transformation de l'escalier sous le pont japonais rue Bergeret de Frouville.
- Cheminement arrière du Foyer logement « Les Imbergères » : modification de l'issue de secours et mise en accessibilité de la salle.

## III. Perspectives pour l'année 2017

- Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public rue de Bagneux, rue des Coudrais, rue du Docteur Roux, rue Jean-Louis Sinet, rue Maurice Ravel, rue de Seignelay, avenue du Président Franklin Roosevelt, rue Michel Voisin (section sud).
- Aménagement de la rue Eugène Maison.
- Rénovation de la plantation d'alignement rue de l'Yser et rue de Penthièvre.

## Section 4 – Service Gestion du patrimoine et coordination administrative

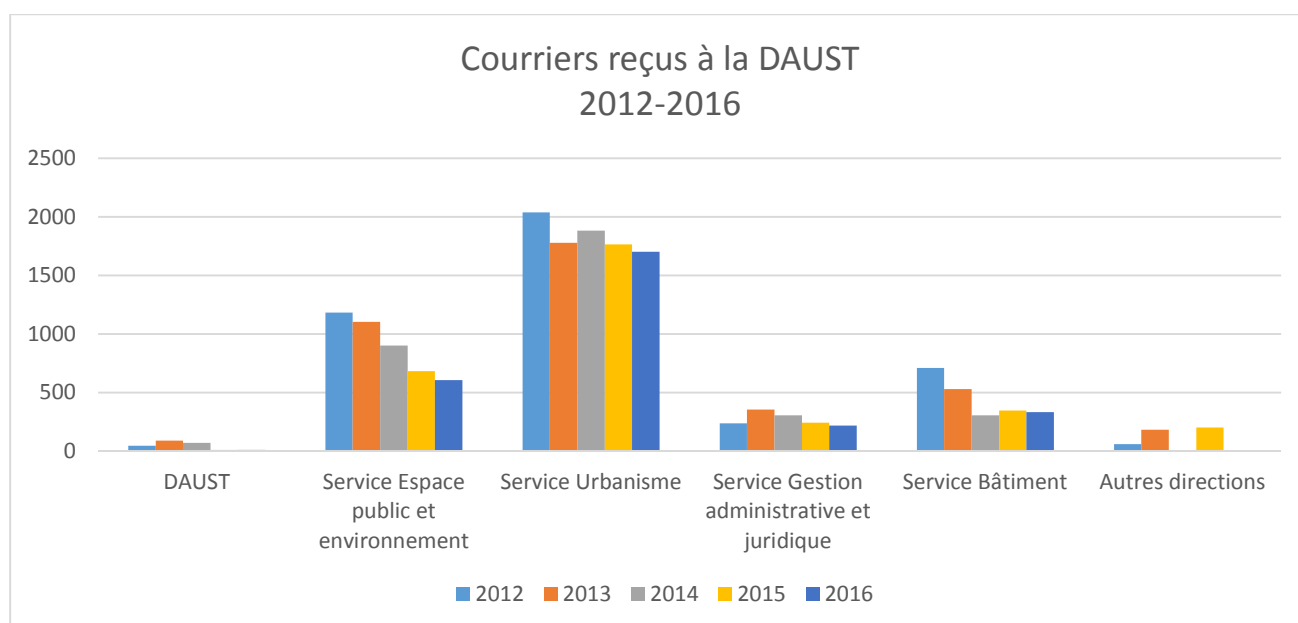
Principales missions : gestion du patrimoine communal, marchés publics, assurances, subvention. Le service est composé d'un chef de service et de deux assistantes administratives.

### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

#### a. Courriers arrivés à la DAUST

Courriers arrivés à la DAUST : 2 868 dont :

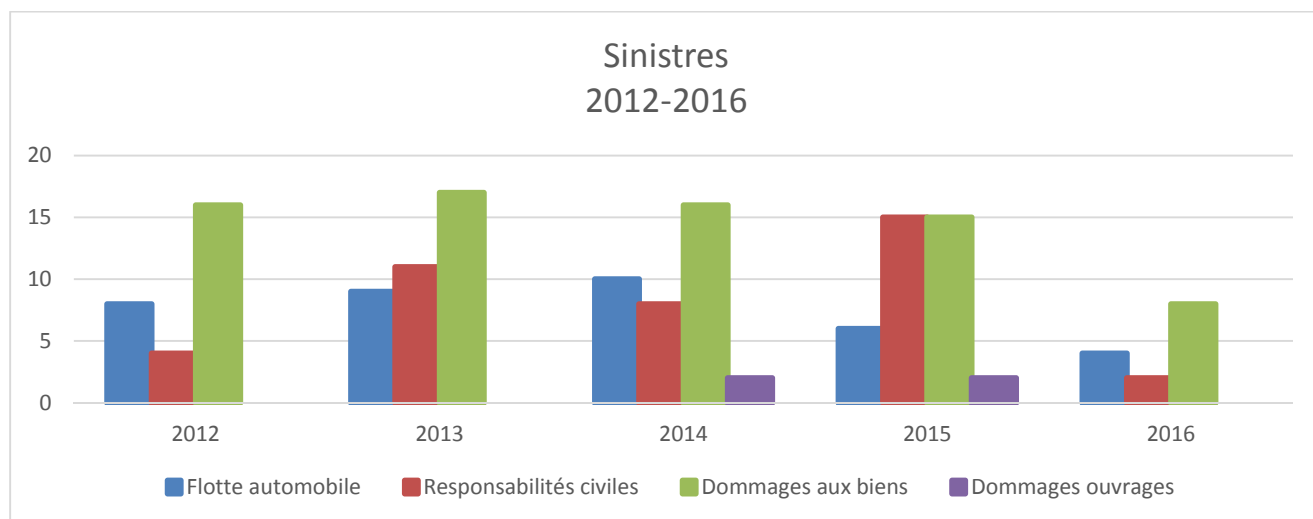
- demandes d'enlèvement de graffiti chez les particuliers : 39 (A noter que ces demandes s'ajoutent aux interventions systématiques d'enlèvement de graffiti sur le domaine public et les bâtiments municipaux),
- enlèvement de graffiti sur le domaine public : 94 demi-journées en équipe de 2 agents.



	2012	2013	2014	2015	2016
DAUST	45	90	70	11	10
Service Espace public et environnement	1184	1104	901	683	606
Service Urbanisme	2040	1779	1882	1766	1702
Service Gestion administrative et juridique	239	354	307	243	218
Service Bâtiment	711	530	307	348	332
Autres directions	60	184	0	201	0

Le nombre de courriers écrits reçus diminue régulièrement, remplacés par davantage de courriers électroniques.

## Gestion des sinistres et assurances



	Flotte automobile	Responsabilités civiles	Dommages aux biens	Dommages-ouvrages
<b>2012</b>	8	4	16	0
<b>2013</b>	9	11	17	0
<b>2014</b>	10	8	16	2
<b>2015</b>	6	15	15	2
<b>2016</b>	4	3	8	0

### b. Missions marchés publics

Le pôle administratif de la DAUST pilote ou accompagne les marchés publics engagés par la direction.

Bâtiment :

Marchés d'opérations spécifiques :

- MOE relatif aux travaux de restauration de l'église Saint Jean-Baptiste.
- MOE relative à la rénovation du multi-accueil Charaire et de l'aménagement d'un RAM/RAP.
- MOE relative à la constitution de l'Agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) des 50 bâtiments de la ville.
- MOE relative à la construction d'une 2ème bulle de tennis.
- MOE relative à la programmation en vue de la requalification du complexe sportif des Blagis.
- MOE relative à la rénovation de la bibliothèque de Sceaux.

Marchés de travaux divers et d'entretien :

- nettoyage des bâtiments.
- travaux de peinture et de ravalement.
- travaux de revêtements des sols collés
- travaux d'électricité
- nettoyage des vitres
- travaux de maçonnerie
- entretien des toitures
- fourniture de carburants.
- travaux de serrurerie.
- entretien des ascenseurs.

- entretien du matériel de restauration.
- entretien des extincteurs.

Urbanisme :

- démarche environnementale – secteur de projet des Quatre Chemins
- prestation de géomètre

Marché Espaces publics, environnement :

- Entretien et travaux neufs sur voirie,
- Travaux d'élagage

Marchés d'opérations spécifiques :

- relatif aux travaux de construction de clôtures de terrains de tennis

Marchés de travaux divers et d'entretien :

- entretien exploitation, extension et modernisation des installations d'éclairage public et des illuminations
- entretien, réparation, modernisation des installations de signalisation lumineuse de trafic, équipement de nouveaux carrefours.
- travaux de nettoyage des voies, places et trottoirs publics de la Ville avec enlèvement des graffitis
- traitement anti salissures de revêtements de chaussées et trottoirs rue Houdan et aux abords du marché.
- maintenance, réparation, installation d'équipements de commande et de contrôle implantés sur la voirie.
- entretien des espaces verts des groupes scolaires du Petit Chambord et des Clos Saint-Marcel. Entretien des espaces verts du foyer logement des Imbergères.
- maintenance, réparation, installation d'arrosage automatique et des bassins et fontaines, installation de nouveaux équipements d'arrosage.
- travaux de clôtures extérieures.

**c. Missions comptables**

Le nombre total de factures traitées s'élève à 2 498 dont :

- 1 947 pour le service Bâtiment
- 510 pour le service Espace public et environnement
- 41 pour le service Urbanisme

## CHAPITRE VIII : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

En relation étroite avec la direction générale des services chargée de missions de pilotage et de coordination, la direction de l'Administration générale rassemble différentes unités chargées :

- de fonctions administratives transversales (conseil municipal, démocratie locale, logistique, courrier...)
- de fonctions support à l'ensemble des services de la Ville (assistance et conseil en matière juridique, archives et documentation, habitat, ...)
- de fonctions administratives incombant au maire (police administrative, recensement, ...)

### Section 1 - Mission Économie sociale et solidaire

En matière d'économie sociale et solidaire, la Ville souhaite se positionner comme un territoire référent en jouant un rôle de facilitateur auprès des structures scéennes existantes et des porteurs de projet.

Au cours de l'année 2016, les travaux en matière d'Economie sociale et solidaire se sont notamment appuyés sur l'intervention d'un agent en service civique.

#### I. Retour sur les projets de l'année 2016

##### a. La mission ESS

- préciser le recensement des acteurs scéens en matière d'ESS
- contribuer à mieux faire connaître l'ESS et les acteurs de l'ESS à Sceaux :
  - par l'actualisation et l'enrichissement de la maison virtuelle de l'ESS
  - par l'organisation du forum de l'ESS,
  - par l'animation du réseau Up Sceaux
  - par l'organisation de conférences.
- contribuer à l'émergence de projets et les accompagner en s'appuyant sur les différents partenaires de la Ville
- contribuer à la mise en réseau des acteurs de l'ESS.

##### b. Les outils

1. la maison virtuelle de l'ESS ; celle-ci prend la forme d'une partie du site Internet de la Ville et répond à différents objectifs :
  - Identifier, promouvoir et faire reconnaître l'ESS sur le territoire de Sceaux
  - Informer les porteurs de projet ESS dans la création de leur entreprise grâce à la mise à disposition d'informations, d'outils d'animation et d'évaluation.
  - contribuer à la mise en réseau des acteurs notamment au travers de la création d'un écosystème
2. le forum de l'ESS : le forum et les tables rondes organisés en 2016 dans ce cadre ont rassemblé une trentaine de structures, entreprises coopératives, mutuelles, associations ou fondations, agissant au niveau local, régional ou national ; les objectifs du forum de l'ESS sont notamment :
  - de permettre aux Scéens de mieux appréhender ce que représente l'ESS à Sceaux, de rencontrer certains de ses acteurs et d'échanger avec eux ; les visiteurs ont été à cet égard nombreux à se joindre à l'édition 2016 ;

- d'accroître la visibilité des acteurs et de mettre en avant les initiatives de chacun ; le forum constitue en effet un espace d'échange et de discussion qui permet de promouvoir le savoir-faire des acteurs du territoire
  - de favoriser la mise en œuvre de coopérations et de nouveaux partenariats
3. le réseau Up Sceaux : Up Sceaux rattaché au réseau *Up territoires* est un réseau social territorial mis en place par la ville de Sceaux avec le concours du *Groupe SOS*. Cet outil permet aux entrepreneurs sociaux de faire connaître leurs projets, de prendre connaissance des autres initiatives présentes sur le territoire, de contacter d'autres entrepreneurs, etc. Il prend la forme d'une plateforme d'information qui vise à mettre en relation les différents acteurs. Pour les citoyens, UP Sceaux est un moyen de s'informer de ce qui se passe sur leur territoire, et le cas échéant de soutenir une initiative. Depuis 2015, le réseau Up Sceaux compte environ 1000 membres et plus d'une centaine de projets, notamment des initiatives ayant un fort impact social.
  4. Les conférences : au cours de l'année 2016 a notamment été organisée une conférence sur le biomimétisme animée par diverses personnalités parmi lesquelles Idriss Aberkane ; cette conférence organisée le 5 avril en l'hôtel de ville a rassemblé plus de 200 personnes.
  5. Les partenariats : l'action en matière d'ESS se traduit par la mise en place de partenariats avec des structures telles que Hauts-de-Seine initiative mais aussi des partenaires scéens tels que Sceaux smart ; Sceaux smart n'est en effet pas seulement une structure de coworking mais aussi un espace où se développent de nombreuses initiatives collaboratives, en liaison avec la Ville.

## II. Perspectives pour l'année 2017

L'année 2017 se caractérisera notamment par les objectifs qui suivent :

1. Développer la promotion des initiatives locales au travers notamment d'Up Sceaux.
2. Développer la mise en réseau des acteurs au travers de Sceaux Valley et du forum annuel de l'ESS ; Sceaux Valley constitue en effet un écosystème territorial dédié à l'émergence et à l'accompagnement d'initiatives et d'innovations à impact social positif. Il s'appuie sur des acteurs en fonction de leurs compétences en matière de financement de projets, formation, accès à l'information, conseil en intelligence collective, etc. Ces derniers interviennent tout au long d'un processus structuré qui va de l'émergence de solutions à leur mise en œuvre opérationnelle.
3. Favoriser l'initiative et l'implication citoyennes par la mise en place d'outils répondant aux attentes des différents acteurs du territoire (plateforme Mutum encourageant le prêt d'objets entre citoyens, création de Hacktiv Sceaux pour favoriser un rapprochement entre bénévoles et actions proposées par des associations, projet de plateforme dédiée à l'émergence de projets de jeunes âgés de 13 à 25 ans,...).
4. Favoriser l'implication des étudiants des établissements de Sceaux aux actions menées en matière d'économie sociale et solidaire.

## Section 2 - Service Archives-documentation

Le service Archives-documentation est chargé de différents types de missions :

- Organiser la collecte, de la conservation, du traitement des archives municipales, dans le respect des principes applicables en la matière
- Mettre en valeur le fonds d'archives et l'enrichir par l'acquisition de documents
- Participer à une gestion globale performante du système documentaire des services de la Ville, notamment en mettant à disposition de ceux-ci une documentation adaptée à leurs besoins
- Répondre aux demandes du public dans ces différents domaines
- Favoriser des partenariats locaux en matière de valorisation de l'histoire de la Ville et de ses projets

Ce service comprend un chef de service, de formation archiviste et sa collaboratrice plus particulièrement compétente en matière de documentation.

### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

Les deux postes de dépense principaux concernent l'achat de documentation à destination des services et la restauration de documents d'archives.

#### a. Documentation

La documentation à destination des services comprend des abonnements à des quotidiens et des revues spécialisées, des ouvrages à mises à jour permanentes ainsi que des abonnements en ligne notamment aux bases de données juridiques.

Les abonnements prévoient, lorsque que le service existe, les accès en ligne et la réception de newsletters.

49 abonnements ont été souscrits dont ceux pour le cinéma Trianon

37 monographies ont été acquises dont 12 pour alimenter le fonds documentaire des crèches.

La Ville est par ailleurs abonnée à 2 bases de données juridiques en ligne.

#### b. Restauration de documents d'archives

9 registres de décès du 19<sup>ème</sup> siècle et début du 20<sup>ème</sup> siècle

3 registres de naissances du 19<sup>ème</sup> siècle

1 registre de mariages du 19<sup>ème</sup> siècle

5 registres paroissiaux du 18<sup>ème</sup> siècle

Le Conseil départemental accorde désormais une subvention globale à la ville dont une part est allouée à la restauration des archives.

Les deux missions principales du service sont la collecte des archives des services et la communication des documents d'archives aux services et au public extérieur.

Le service est également chargé d'accueillir la consultation des autorisations d'urbanisme ; le nombre et le type d'autorisations délivrés dans l'année influent sur la fréquentation.

#### c. Constitution des fonds d'archives

Les services ont versé **75,7** mètres linéaires d'archives (**77, 3** ml en 2015)

#### d. Communication de documents

En interne

**163** documents communiqués (**184** en 2015)

En externe



**150** sessions de travail (**76** visites en 2015). 1,6 lecteurs par jour ouvré.  
**131** lecteurs inscrits (**74** en 2015)  
**184** documents communiqués (**101** en 2015) dont **20 seulement** archivés.  
 La demande se concentre essentiellement sur les autorisations d'urbanisme récentes.

Année	Nombre de visites	Nbre dossiers consultés	Dont archivés
<b>2013</b>	155	211	45
<b>2014</b>	110	130	46
<b>2015</b>	76	101	18
<b>2016</b>	150	184	20

## II. Retour sur les projets de l'année 2016

Les projets du service sont axés sur la valorisation de l'histoire et du patrimoine de la Ville.

### a. Partenariats

Aide au tri et classement des archives de la société d'histoire locale Les Amis de Sceaux  
 Publication d'un article sur la Seconde Guerre mondiale dans le bulletin des Amis de Sceaux.

### b. Animation

Une présentation des archives a eu lieu sur le thème national *Patrimoine et citoyenneté* lors des journées du Patrimoine.  
 Un atelier de présentation des métiers d'archiviste et de documentaliste s'est tenu à l'Hôtel de ville dans le cadre de la Semaine bleue pour les Séniors.

### c. Expositions (en collaboration avec le service Communication)

Une exposition sur les 10 ans de l'Hôtel de Ville  
 Une exposition sur les 40 ans de la rue piétonne  
 Une exposition sur Michel Charaire et l'imprimerie pour les Journées du Patrimoine

## III. Perspectives pour l'année 2017

### a. Expositions (en collaboration avec le service Communication)

Une exposition sur la résidence des Mésanges  
 Une exposition sur le quartier des Blagis  
 Une exposition sur le château de l'Amiral

### b. Participation au bulletin annuel de la société d'histoire locale Les Amis de Sceaux

### c. Numérisation de documents anciens

### **Section 3 – Service de la Tranquillité urbaine**

Ce service est chargé de différents types de missions :

- sécurisations des sorties d'écoles,
- stationnement payant, gênant et épaves,
- contrôle du respect des autorisations d'occupation du domaine public et du respect des arrêtés municipaux,
- encadrement de manifestations municipales,
- opérations tranquillité-vacances,
- constats divers notamment au titre de la salubrité,
- objets trouvés,
- délivrance d'actes,
- surveillance des marchés,
- gestion de la circulation à l'occasion de manifestations.

Le service comprend un chef de service, 4 agents de police municipale, 6 agents de surveillance de la voie publique et deux gardiens de l'environnement.

Au cours de l'été 2016, un nouveau chef de service issu de la filière administrative a pris ses fonctions et l'intitulé du service est devenu « Tranquillité urbaine ».

Les agents de surveillance de la voie publique et les gardiens de l'environnement ont vu leurs missions élargies au domaine de la salubrité publique notamment ; ils sont désormais dotés d'uniformes spécifiques et appelés gardes urbains. Les gardiens de l'environnement ont été à cet effet agréés par le procureur de la République et l'agrément des ASVP a été élargi à l'ensemble des missions autorisées dans le cadre de leur statut.

#### **I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016**

- 12 844 amendes de stationnement
- 82 véhicules placés en fourrière
- 88 véhicules repérés en stationnement abusif
- 49 PV/ Rapports
- 103 objets trouvés dont 72 transférés à la Préfecture de Police et 10 restitués aux propriétaires
- 50 déclarations d'objets perdus
- 234 OTV réalisées avec suivi informatisé des passages.

#### **II. Retour sur les projets de l'année 2016**

L'action du service a donné lieu à d'importantes restructurations dans le cadre d'une nouvelle organisation des équipes ; celle-ci s'est accompagnée de la mise en place de nouveaux outils de verbalisation (GVe) et de reporting.

L'action du service a évolué en 2016 pour davantage prendre en compte les questions de salubrité de l'espace public ; ce domaine d'intervention nécessite l'acquisition de nouvelles compétences pour les agents.

### **III. Perspectives pour l'année 2017**

L'année 2017 se caractérisera par la mise en œuvre de nouvelles missions confiées aux agents du service. Dans ce cadre, l'accent est mis sur les missions en lien avec la qualité de l'espace public et sur la proximité avec la population et les structures scénées.

Cette nouvelle organisation fera l'objet d'une formalisation afin de préciser le mode de relation du service avec ceux de la police nationale.

L'organisation du travail des équipes sera précisée afin d'assurer une présence régulière dans l'ensemble des quartiers de la Ville.

Le service sera très étroitement associé à la stratégie de stationnement sur le territoire de la Ville, le chef de service étant pilote de la procédure de délégation de service public au sein des services de la Ville.

Le service pilotera par ailleurs les travaux d'adaptation du système de vidéoprotection aux nouveaux besoins.

## Section 4 - Service Habitat

Le service Habitat de la Ville est chargé de différents types de missions.

En ce qui concerne la demande de logement social, il est chargé notamment

- d'organiser l'enregistrement et la gestion des demandes de logements sociaux sur le territoire de la commune : organiser l'accueil des demandeurs et l'enregistrement des demandes dans le cadre des procédures nationales en la matière ; mettre en place des outils de gestion, de suivi et d'actualisation des demandes (logiciel, tableaux de bord, suivi des courriers,...) ; de gérer les relations avec les bailleurs sociaux implantés sur le territoire en matière d'attribution des logements en liaison avec la direction générale des services et les élus de la Ville concernés, de préparer les réunions des commissions d'attribution des bailleurs (proposition de dossiers) et de représenter de la Ville au sein de ces commissions aux côtés du représentant élu de la Ville
- de mettre en œuvre la convention de délégation du contingent préfectoral et suivre la réalisation des obligations au titre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) ; d'assurer les relations avec les services de l'Etat sur ces sujets
- d'échanger avec les services sociaux pour la prise en compte de situations particulières (FSL, difficultés sociales,...)

En matière de production de logements sociaux, le service est chargé :

- de suivre le parc de logements sociaux sur le territoire de la commune (constructions, agréments, conventionnements,...),
- de participer à la mise en œuvre d'opérations en matière de logement social sur le territoire en lien avec les différents acteurs

Il est par ailleurs chargé :

- de suivre en liaison notamment avec les services de l'établissement public Vallée sud Grand Paris, les procédures d'habitat indigne et la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire dans ce cadre, impulser de nouvelles procédures le cas échéant en liaison avec les élus et services concernés
- de structurer l'information des étudiants en matière de logement sur le territoire, favoriser le développement d'une offre de logements conventionnés en direction des étudiants accueillis dans les établissements de la commune, favoriser la mise en œuvre de solutions complémentaires d'accueil d'étudiants sur le territoire (logement intergénérationnel,...)

Le service est composé d'un chef de service et d'une assistante.

### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

Créé en 2012, le service Habitat chargé de la gestion de la demande de logement social et de la mise en œuvre d'un ensemble d'actions coordonnées dans le cadre des objectifs définis par la Ville.

#### a. La gestion de la demande de logement social :

- 987 dossiers en instance directe au 31/12/16 (contre 888 au 31/12/15), dont 211 demandes initiales et 88 renouvellements
- Sur ces 987 dossiers, 70 % des demandeurs résident dans la commune, 17 % n'y résident pas mais y travaillent et 11% n'y résident pas et n'y travaillent pas
- 9 366 dossiers en instance en gestion partagée Ile-de-France dont 1195 ont inscrits la ville de Sceaux en premier choix parmi les 8 localisations souhaitées

- 66% de la demande concerne des logements de types 2 et 3
- 32% de ménages composés d'une personne
- 39% des demandeurs ont un statut de locataire HLM
- 40% des demandeurs ont des ressources supérieures au plafond PLUS et 42% inférieures
- 235 demandeurs reçus par le service dans le cadre des plages horaires dédiées
- 321 réponses écrites apportées aux lettres des usagers
- commissions d'attribution logements au cours de l'année 2016 (11 organisées par Sceaux-Habitat, 12 organisées par Hauts-de-Seine Habitat OPH, France Habitation).

Les désignations :

- 48 désignations opérées au cours des 23 commissions d'attributions + (PML + contingent office HDSH sur propositions de la Ville), 26 ménages relogés correspondent aux critères PDALPD et 9 ménages reconnus DALO.garage
- 
- 55% des logements attribués sont des T3
- 43% des congés de logements gérés par Hauts-de-Seine Habitat et 53% par Sceaux Habitat
- 40% des congés concernent des logements de type PLS et 60% de type PLA/PLUS
- 10% des attributions de logements ont été réalisés pour un ménage DALO

#### **b. Les actions partenariales**

- 45 Scéens ont pu consulter l'Association départementale d'information sur le logement des Hauts-de-Seine (ADIL), au cours des 11 permanences de 2016.
- Logement intergénérationnel : conventions de partenariat avec deux associations

## **II. Perspectives pour l'année 2017**

Le service Habitat est chargé en 2017 de la réalisation de différents objectifs :

- Poursuivre l'action en matière d'accompagnement des demandeurs dans le cadre d'une coordination avec les services de la Ville et les partenaires
- Accompagner la préparation de l'opération de reconstruction de la résidence des Mésanges dans le cadre des travaux de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale
- Favoriser un développement des formes de logement intergénérationnel et suivre leur mise en œuvre
- Accompagner la réalisation de nouvelles résidences pour étudiants par des échanges réguliers avec leurs gestionnaires
- Accompagner les procédures d'intégration des offices de l'habitat au sein de la SEM de la Ville
- Repérer les dossiers des publics prioritaires afin de répondre au 25 % de logement à attribuer aux ménages dont les revenus correspondent aux plafonds de ressources PLAI.

## Section 5 – Secrétariat du conseil municipal et les affaires juridiques

### a. Le secrétariat du conseil municipal

- Préparation, organisation et suivi de 7 réunions du conseil municipal.
- Rédaction et suivi des actes administratifs télétransmis en préfecture.  
Pour la Ville et le CCAS :
  - 143 délibérations,
  - 330 décisions du maire,
  - 1853 arrêtés dont 1497 arrêtés de gestion du personnel.

### b. Le service juridique

Les missions du service juridique sont essentiellement le conseil juridique en interne et le suivi des contentieux, et le suivi des contrats d'assurance.

Le conseil juridique en interne, destiné à sécuriser les actions de la Ville, est dédié à l'ensemble des directions et services municipaux et porte sur tous les domaines du droit.

Au cours de l'année 2016, 34 contentieux étaient en cours dans les domaines suivants :

- urbanisme : 25
- responsabilité : 3
- droit d'expression : 1
- ressources humaines : 2
- taxes et participations : 1
- marchés publics : 2

Par ailleurs, le service juridique accompagne les différentes directions dans la mise en œuvre des projets en cours, et dans la transposition des normes issues des évolutions législatives, en relation avec des partenaires institutionnels extérieurs.

## CHAPITRE IX : DIRECTION DES FINANCES, DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DE L'INFORMATIQUE

### Section 1 - Service de Gestion budgétaire et comptable

Le service Gestion budgétaire et comptable se compose de 7 personnes : une directrice des finances, qui est également directrice générale adjointe Finances, achats publics et informatique, une chef de service, une chargée de gestion budgétaire et comptable et 4 agents comptables polyvalents (dépenses-recettes). Le service gestion budgétaire et comptable réalise l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget. Il travaille en collaboration avec la Trésorerie de Sceaux-Municipale au règlement des dépenses et à l'encaissement des recettes et à la bonne application des règles de la comptabilité publique.

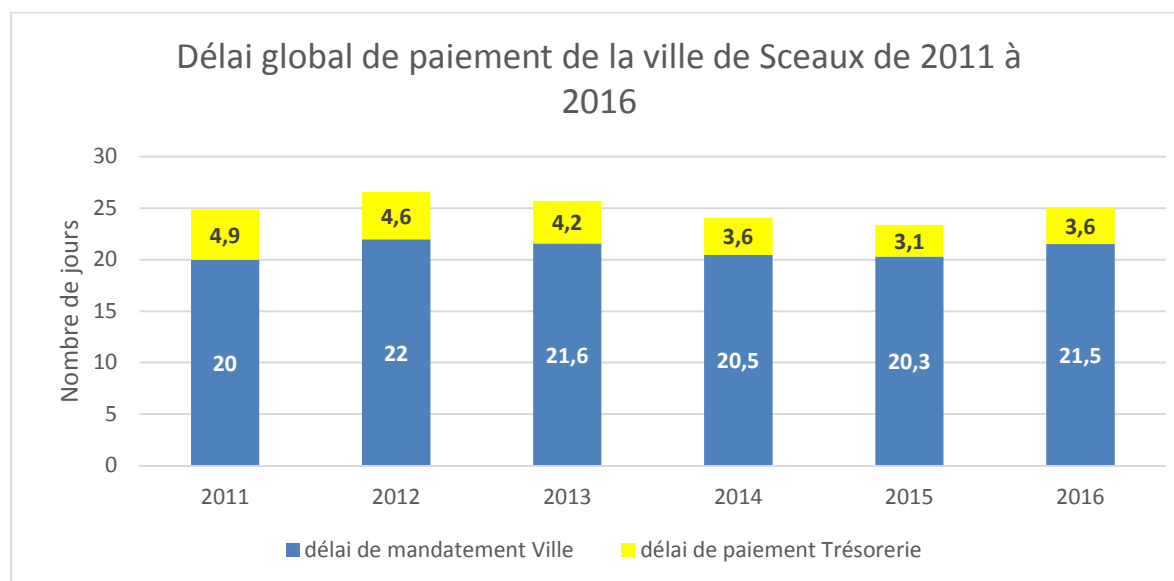
#### I – L'activité du service gestion budgétaire et comptable

##### a. La maîtrise des délais de paiement

Les délais de mandatement pratiqués par la Ville sont conformes aux obligations légales. Le service gestion budgétaire et comptable a mandaté en moyenne en 20 jours en 2016, auquel s'ajoute 1 jour de signature et de transmission à la trésorerie.

La Trésorerie de Sceaux-Municipale, quant à elle, contrôle et paie en moyenne en 4 jours, soit un délai global de paiement de 25 jours. Nous respectons le délai légal pour payer les fournisseurs qui est de 30 jours depuis le 1er juillet 2010.

En cas de dépassement du délai de paiement, la Ville est redevable à l'égard de son fournisseur d'intérêts moratoires (calculés en fonction du nombre de jours de retard et appliqués au montant qui subit le retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement).

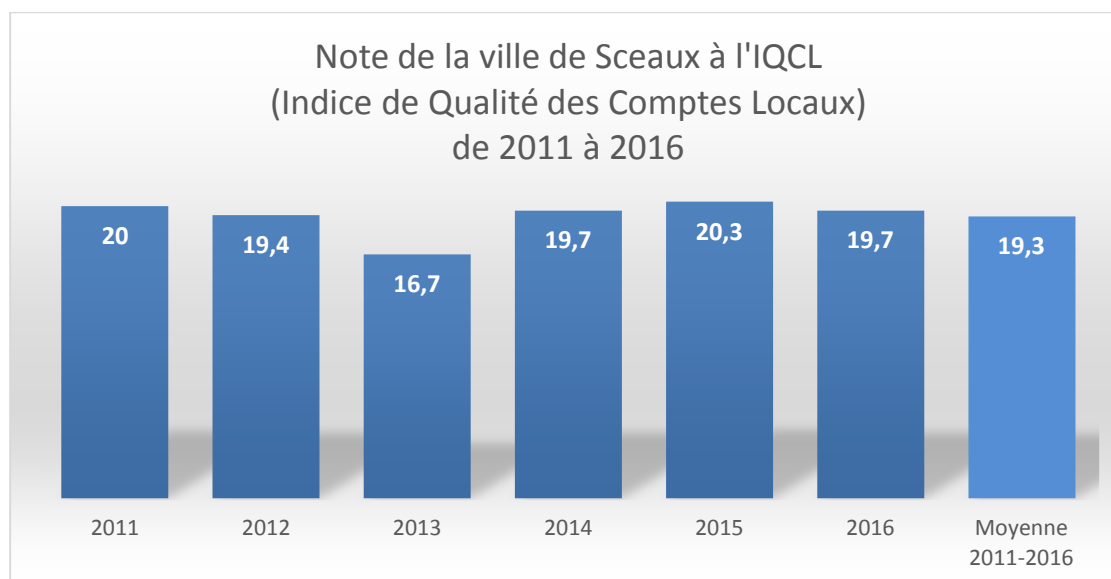


En payant ses fournisseurs dans les délais légaux et même plus vite, **la ville de Sceaux participe au soutien de l'économie et des entreprises.**

## b. La qualité comptable

La Ville porte une attention constante à la qualité et à la fiabilité de ses comptes, Sceaux a ainsi obtenu la **note de 19,7/20 en 2016 à l'IQCL** (Indice de Qualité des Comptes Locaux) relatif à gestion comptable 2015.

L'IQCL est un outil élaboré et calculé par la Direction générale des finances publiques (DGFIP) qui contrôle à la fois les schémas et les délais de passation des opérations comptables. Il présente les résultats sous forme d'items, portant sur les travaux de la responsabilité du comptable, les tâches relevant de l'ordonnateur et celles qui sont partagées. Un indicateur présentant une note élevée, apporte une présomption de bonne qualité des opérations.



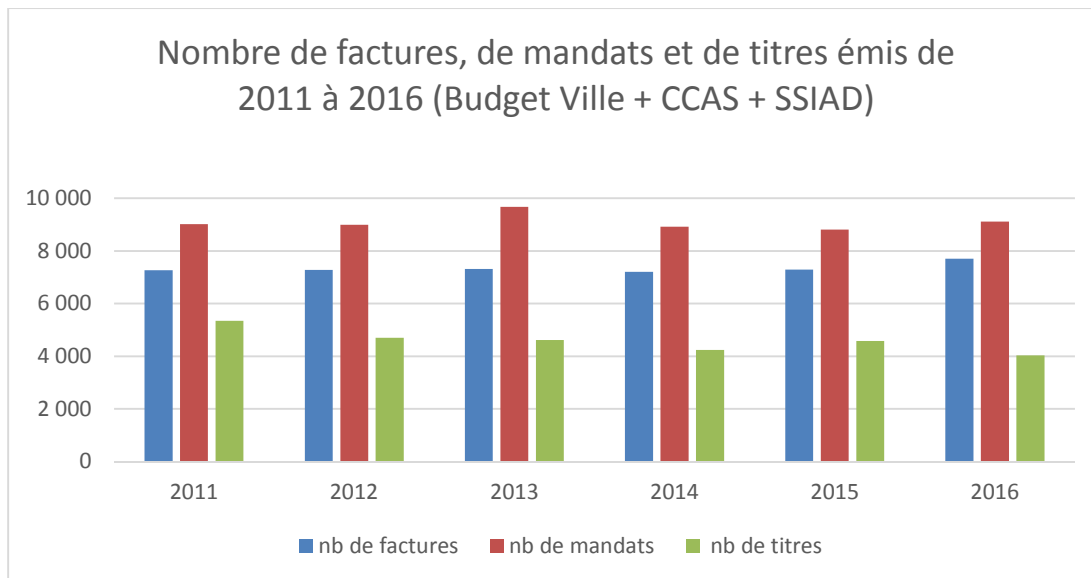
A noter : la baisse de cet indice en 2016 par rapport à 2015 est due à l'apparition de nouveaux indices D8 et D9 relatifs à la comptabilisation précoce des amortissements des subventions amortissables qui doivent être comptabilisés avant le 30 septembre de l'année, information non communiquée dans les délais adéquats pour une prise en compte par la Ville. La Ville s'est adaptée pour l'exercice à venir.

La note de 19,7/20 obtenue par Sceaux se situe au-dessus de la moyenne départementale qui s'établit à 17,3/20.

## c. Le nombre de factures, de mandats et de titres par an

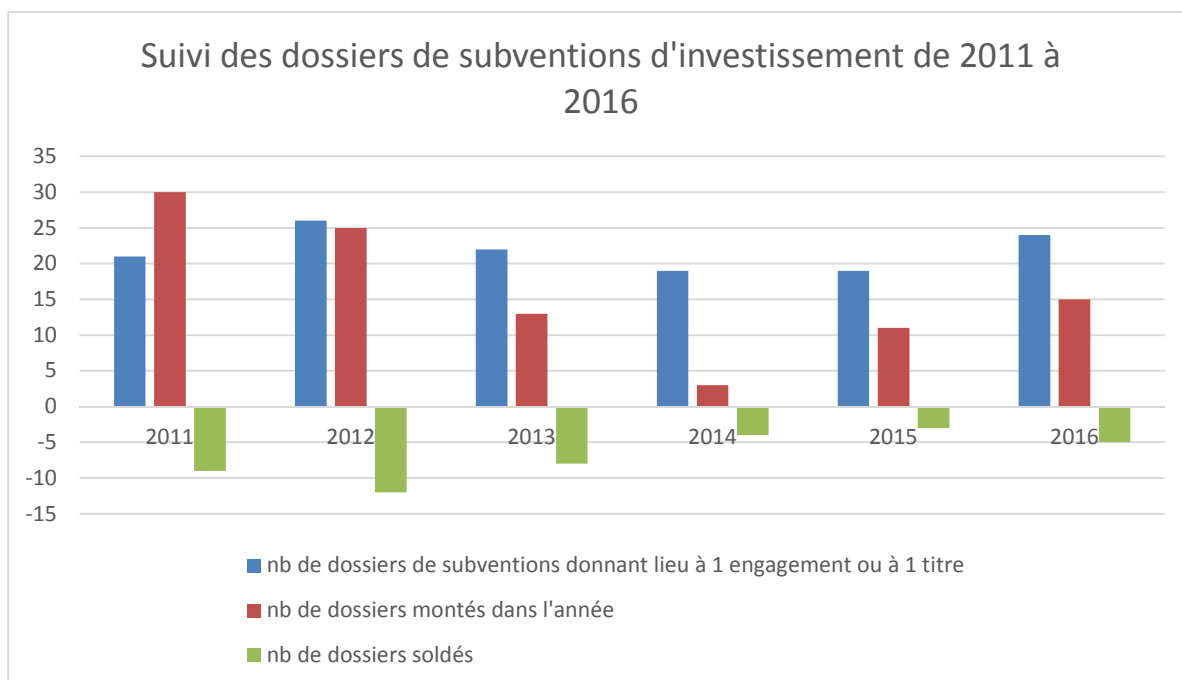
La Ville a traité en 2016 : 7712 factures, 9121 mandats et 4 036 titres de recettes. Ce nombre reste assez stable sur la période 2011-2016 (7346 / 9090 / 4587)





#### d. Le suivi des subventions

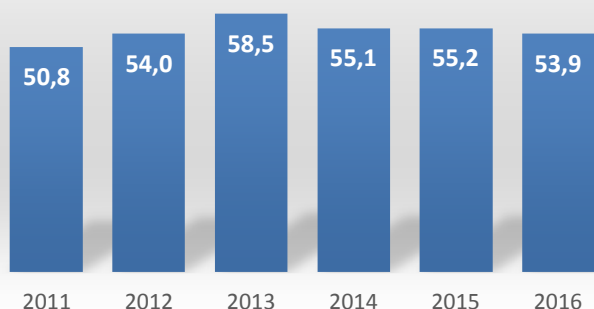
La Ville a encaissé de 2011 à 2016 un montant moyen de 590 262 € de subventions d'investissement pour une moyenne de 22 dossiers de subventions suivis dans l'année.



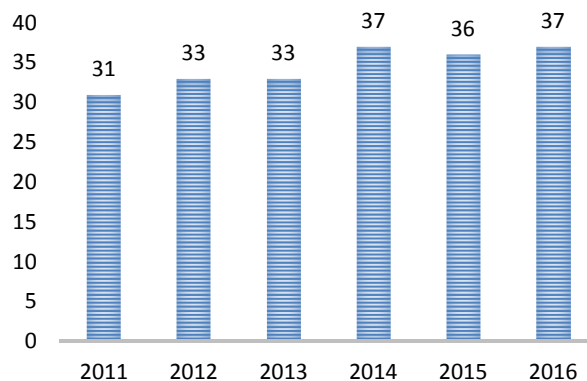
#### e. Le suivi de la dette

En moyenne, la Ville a un capital restant dû moyen de 54,6 millions d'euros entre 2011 et 2016 se répartissant en 37 contrats d'emprunt.

### Encours de dette au 31 décembre (M€)



### NOMBRE D'EMPRUNTS SUIVIS



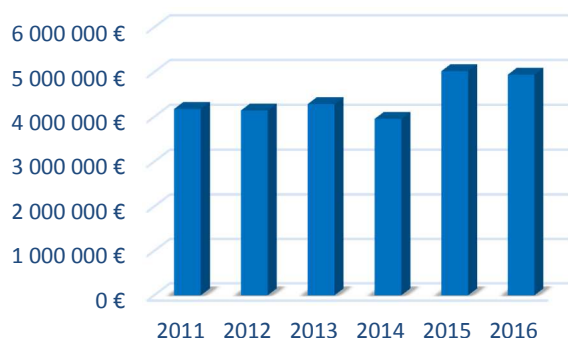
#### f. Le suivi des régies

Afin de faciliter le recouvrement des recettes, la Ville a développé depuis 2008 les moyens modernes de paiement qui permettent aux usagers de payer plus facilement leurs factures municipales (carte bancaire sur place, prélèvement automatique, paiement en ligne des titres via le site de la DGFIP « Tipi », paiement en ligne sur le portail famille).

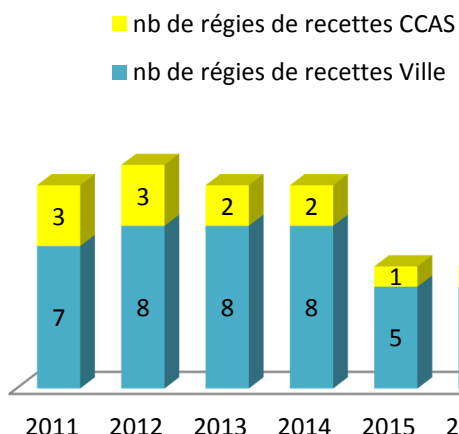
Le métier de régisseur de recettes se complexifiant avec le développement de ces moyens modernes de paiement, la plupart des recettes (de crèches, périscolaires, sport, bibliothèque etc.) sont désormais encaissées par les régisseurs d'un service spécialisé composé d'agents spécialement formés.

Le montant moyen encaissé en régie de 2011 à 2016 est de 4,4 millions d'euros.

### Montant des recettes encaissées via une régie de recettes



### Nombre de régies de recettes



## II – Les projets du service gestion budgétaire et comptable réalisés en 2016

La dématérialisation de la chaîne comptable a pour objectif de réduire les délais de paiement en permettant de rendre plus efficace la chaîne de la dépense et de réduire les coûts administratifs (consommation de papier, d'encre etc.).

Sceaux a réalisé le passage au Protocole d'Echange Standard d'Hélios version 2 (dit PES V2) le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

La Ville s'était engagée sur la voie de la dématérialisation et sur le passage au PES dès 2012 : apurement de la base tiers et paramétrage des flux conforme aux exigences du PESV2 en 2012 et 2013, création un portail documentaire interne permettant de regrouper en un lieu unique l'ensemble des documents dématérialisés (délibérations, décisions, arrêtés, pièces constitutives des marchés publics). Ce portail a fait l'objet d'un article dans la revue Maires de France (juillet/août 2014).

Dans la continuité, Sceaux a réalisé la dématérialisation de l'ensemble des documents de la chaîne de la dépense et de la recette (le mandat, le titre, les pièces justificatives et le bordereau signé) le 1er juin 2016 et de l'avis des sommes à payer (via le PES ASAP) depuis le 1er septembre 2016.

Depuis le 1er janvier 2017, Sceaux reçoit les factures électroniques produites par les entreprises de plus de 5 000 personnes via le portail « Chorus Pro » mis à disposition par l'Etat.

L'émission de facture électronique à destination des collectivités territoriales sera généralisée d'ici 2020 : extension de l'obligation au 1<sup>er</sup> janvier 2018 aux entreprises de taille intermédiaire (250 à 5 000 salariés) ; 1<sup>er</sup> janvier 2019 aux petites et moyennes entreprises (10 à 250 salariés) et au 1<sup>er</sup> janvier 2020 aux petites entreprises (moins de 10 salariés).

La Ville souhaite dès que possible finaliser le processus de dématérialisation (dématérialisation des bons de commande et de l'envoi des documents budgétaires au représentant de l'Etat via le logiciel TotEM - Totalisation et Enrichissement des Maquettes).

### **III – Les projets du service gestion budgétaire et comptable pour l'année 2017**

#### **a. La certification des comptes**

**La Ville a été sélectionnée en novembre 2016 et fait partie des 25 collectivités expérimentatrices de la certification des comptes locaux** en application de l'article 110 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe). La loi prévoit en effet une expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes des collectivités territoriales et de leurs groupements. La conduite de cette expérimentation est confiée à la Cour des comptes, en liaison avec les chambres régionales des comptes.

Cette expérimentation se déroulera sur 7 ans (2017-2023) avec une première phase de diagnostic et de préparation à la certification de 2017 à 2020 et une deuxième phase de certification « à blanc » des états financiers de 2020 à 2023. Elle débute en 2017 par l'établissement d'un diagnostic global d'entrée.

#### **b. Le maintien des délais de paiement**

La ville souhaite maintenir ses délais en dessous des 30 jours. Le délai global de paiement a été en moyenne sur 2016 de 25 jours, bien en deçà du délai légal. En payant ses fournisseurs dans les délais légaux et même plus vite, **la ville de Sceaux participe au soutien de l'économie et des entreprises.**

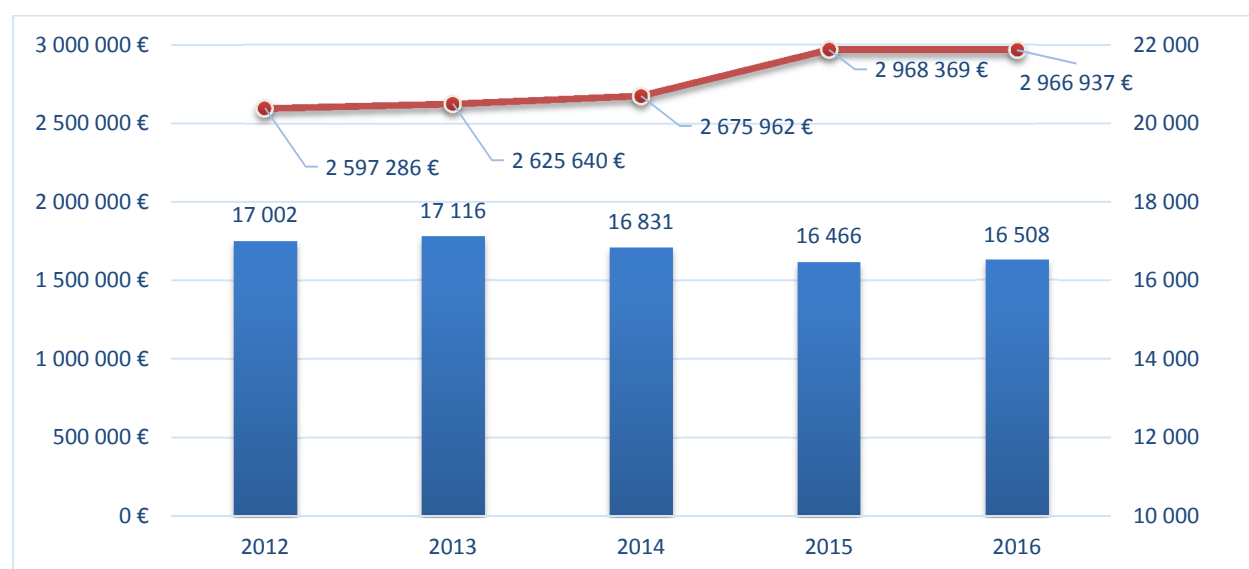
Le passage à la dématérialisation totale en 2016 n'a pas réduit le délai de mandatement mais a réduit le délai de signature et permet de rendre plus efficace la chaîne de la dépense (plus grande traçabilité, amélioration du contrôle interne de la chaîne de la dépense).

## Section 2 – Service Régie facturation

### I – L'activité du service finances facturation

#### a. Les factures mensuelles périscolaire et multi-accueils (budget Ville)

16 508 factures mensuelles (prestations de crèches et périscolaires régulières) ont été émises en 2016 à destination des familles, ce qui représente une moyenne mensuelle de 1 376 factures



NB : le logiciel de facturation ayant été changé en 2012, les données 2011 ne sont pas reprises dans les tableaux et graphiques de ce service.

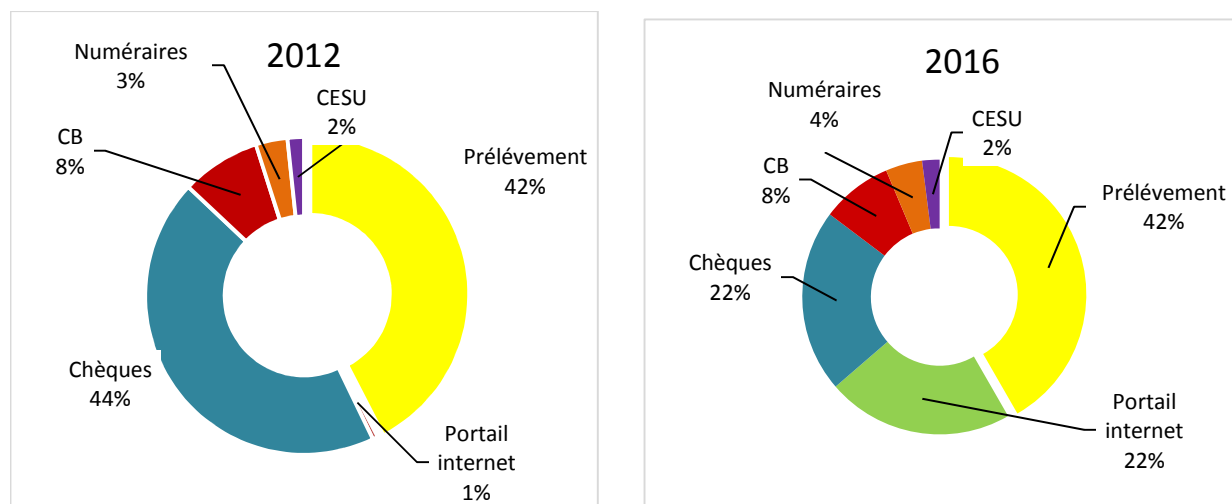
En plus des activités facturées et encaissées mensuellement par le service, celui-ci facture et gère les recettes :

- ✓ des produits liés aux séjours :
  - classes transplantées,
  - séjours de vacances hiver, printemps, été,
  - mini-séjours
- ✓ des produits liés aux activités sportives :
  - salle de musculation : 596 inscriptions pour la saison 2015/2016
  - location d'équipements sportifs municipaux (courts de tennis) 107 tickets,
  - frais d'inscription aux manifestations sportives organisées par la Ville (cross),
- ✓ des produits liés aux activités de la bibliothèque :
  - 1180 abonnements, photocopies, vente ou location des publications,
- ✓ des produits liés au stationnement :
  - le stationnement résidentiel : 131 acquisitions et 223 renouvellements
  - le stationnement actif : 1 acquisition, 0 renouvellement
- ✓ les photocopies et copies de CD,
- ✓ les produits liés au service état-civil :
  - les concessions du cimetière : 28 acquisitions (concessions, columbariums, plaques jardin du souvenir) et 20 renouvellements,

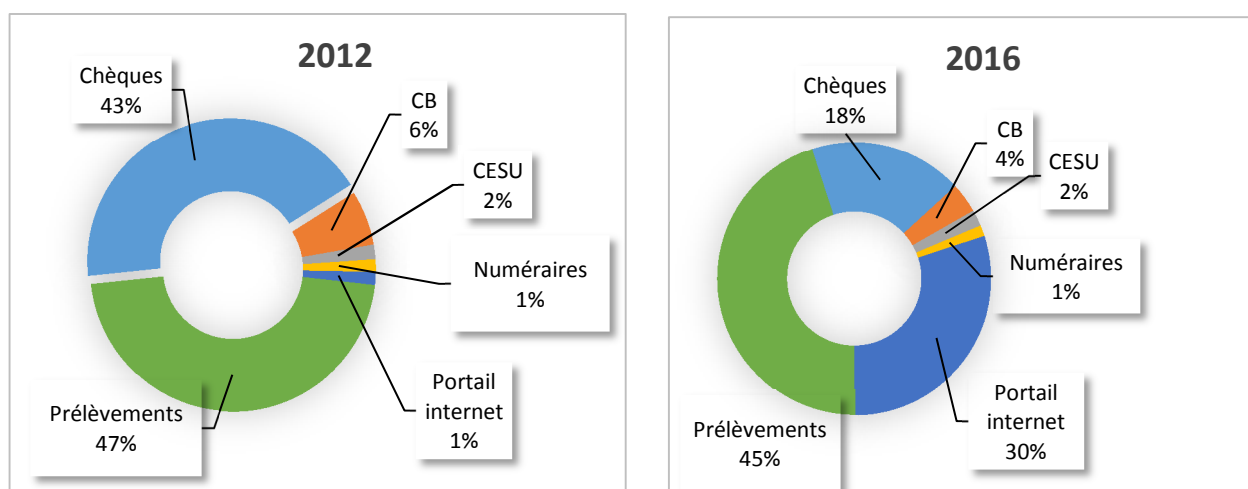
### b. Part des encaissements par mode de règlement

En 2016 les encaissements (en quantité) : 42 % des factures sont réglées en prélèvement automatique, 22 % en paiement en ligne via le portail famille, 22 % des règlements par chèque, 8 % par carte bleue, 2 % par CESU, 4 % en numéraire.

#### Evolution des modes de règlements entre 2012 et 2016 (en nombre de règlements effectués)



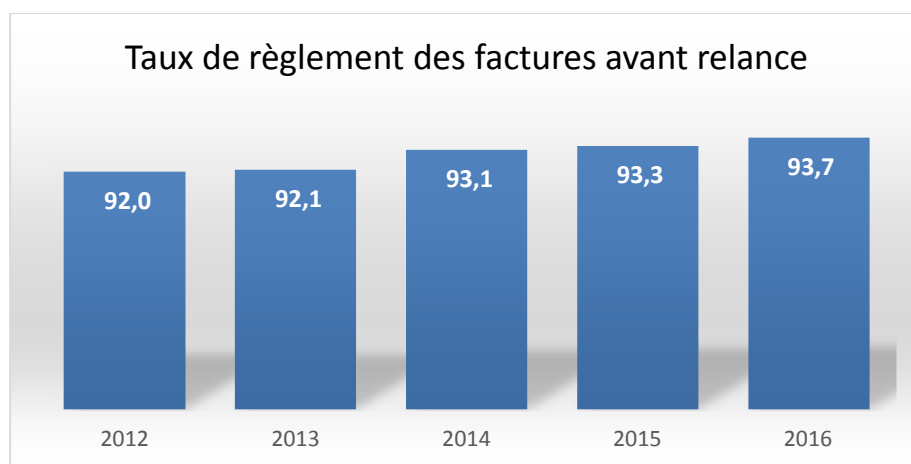
#### Evolution des modes de règlements entre 2012 et 2016 (en montants réglés)



Du fait de la proposition de moyens modernes de paiement, le prélèvement et le paiement par internet (en €) (48 % en 2012 contre 75 % en 2016) deviennent largement majoritaires au dépend du paiement par chèque (43 % en 2012 contre 18 % en 2016). Les autres moyen de paiement restent marginaux (numéraires, Cesu, CB sur place – 9 % en 2012 contre 7 % en 2016).

### c. Taux de règlement des factures à un mois

Le taux moyen de règlement à 1 mois (avant relance) est de 94 %, ce qui signifie que **94% des factures sont réglées à l'échéance**. Le niveau de factures réglées avec retard et sur relance du trésorier municipal est totalement marginal à 3 ans (< 1%).



5 commissions de recouvrement ont étudié 126 situations (une famille pouvant être étudiée plusieurs fois, en fonction de l'évolution des paiements).

#### **d. Part des recettes traitées par catégorie**

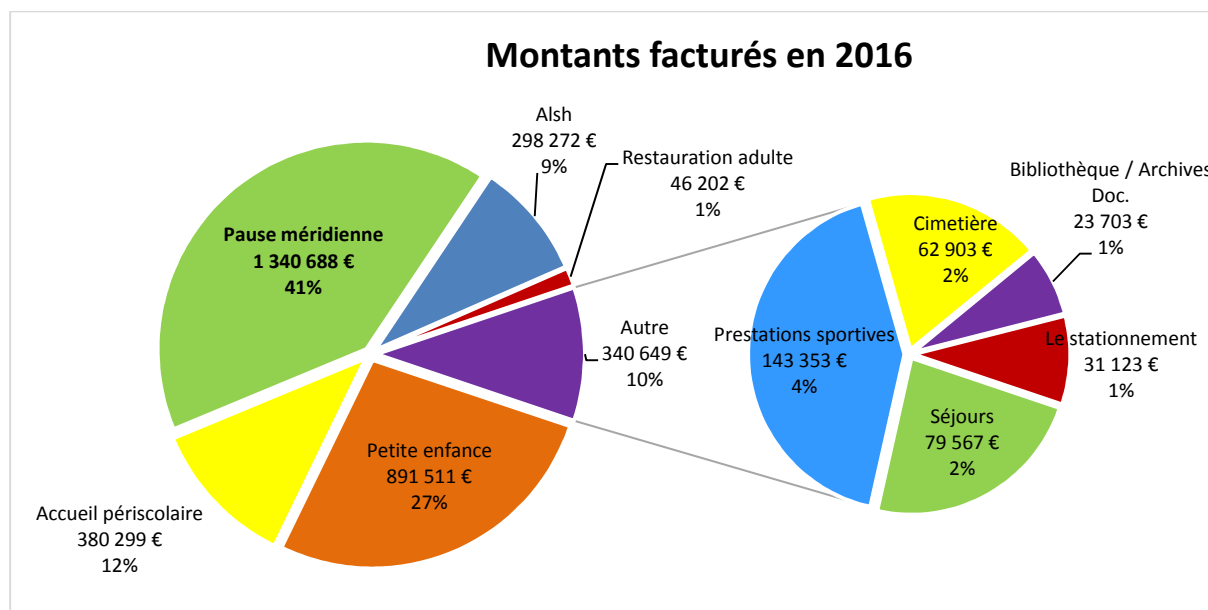
Le service assure la facturation de 12 prestations mensuelles liées aux activités de la petite enfance et aux activités périscolaires et extrascolaires : multi-accueil, accueil maternel matin, pause méridienne, accueil maternel soir, études dirigées, garderie du mercredi midi, accueil de loisirs sans hébergement des mercredis et des vacances scolaires, espace relais, stage multisport, restauration enseignant et restauration communale, ainsi que : classes de découvertes, mini séjours et séjours enfants.

Il assure aussi la facturation d'autres prestations mensuelles (muscultation, bibliothèque) ou ponctuelles (stationnement résident et actif, concessions cimetière, location cours de tennis, photocopies)

Ces activités sont facturées par unités. En 2016, le service a traité :

- ✓ pour les 4 multi-accueils de la petite enfance : 471 928 heures facturées
- ✓ pour les prestations périscolaires:
  - accueil du matin : 19 592 unités saisies (facturé : 1215 forfaits & 7 672 unités)
  - pause méridienne: 201 986 unités saisies (facturé : 201 986 unités),
  - accueil du soir : 35 807 unités saisies (facturé : 3 082 forfaits & 2 563 unités)
  - études dirigées : 49 874 unités saisies (facturé : 4 491 forfaits & 5 614 unités)
- ✓ pour les prestations extrascolaires :
  - garderie du mercredi matin : 4 685 unités saisies (3 682 présents & 1 003 absences)
  - ALSH mercredis : 20 032 unités saisies (17 522 présents & 2 510 absences)
  - ALSH vacances : 20 430 unités saisies (18 671 présents & 1 759 absences)
 (Alsh : accueil de loisirs sans hébergement)

## Répartition des montants facturés sur l'année 2016

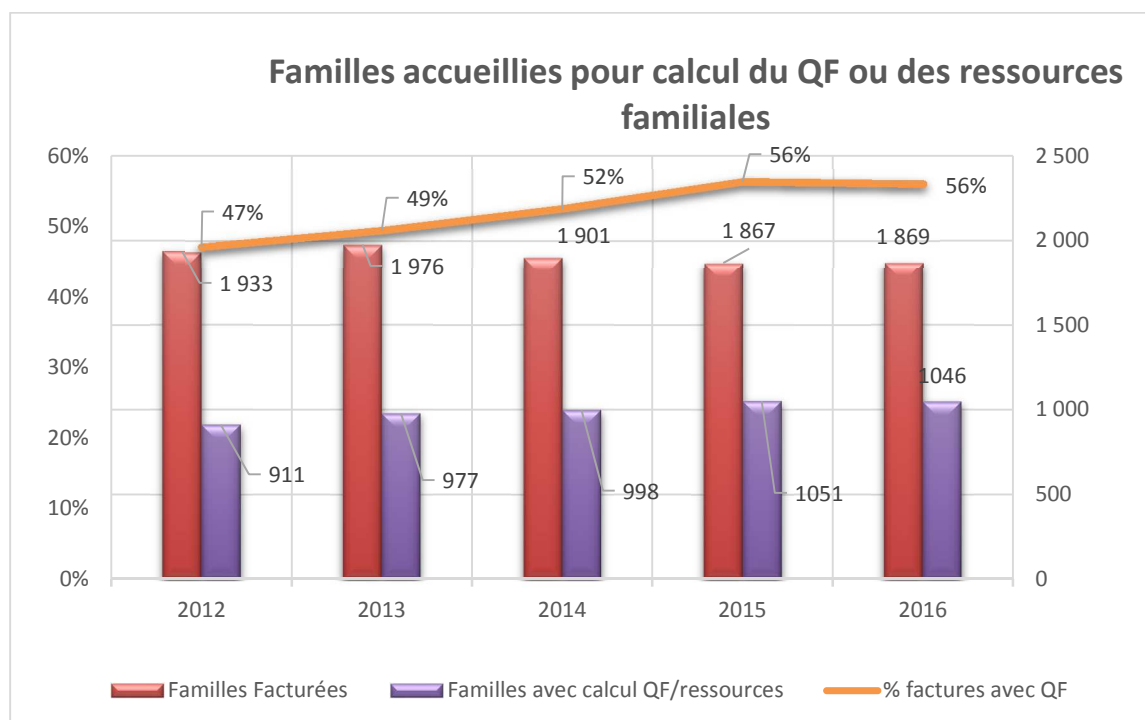


### e. les familles accueillies et le calcul du quotient familial et des ressources familiales

- calcul de QF : 983 familles ont été accueillies pour calculer leur quotient familial, utilisé pour déterminer les tarifs des prestations périscolaires et extrascolaires,
- calcul de ressources : 385 familles accueillies pour calculer leurs ressources, utilisées pour facturer les prestations d'accueil de la petite enfance,

soit 56 % des familles ayant reçu une facture en 2016 (identique à 2015).

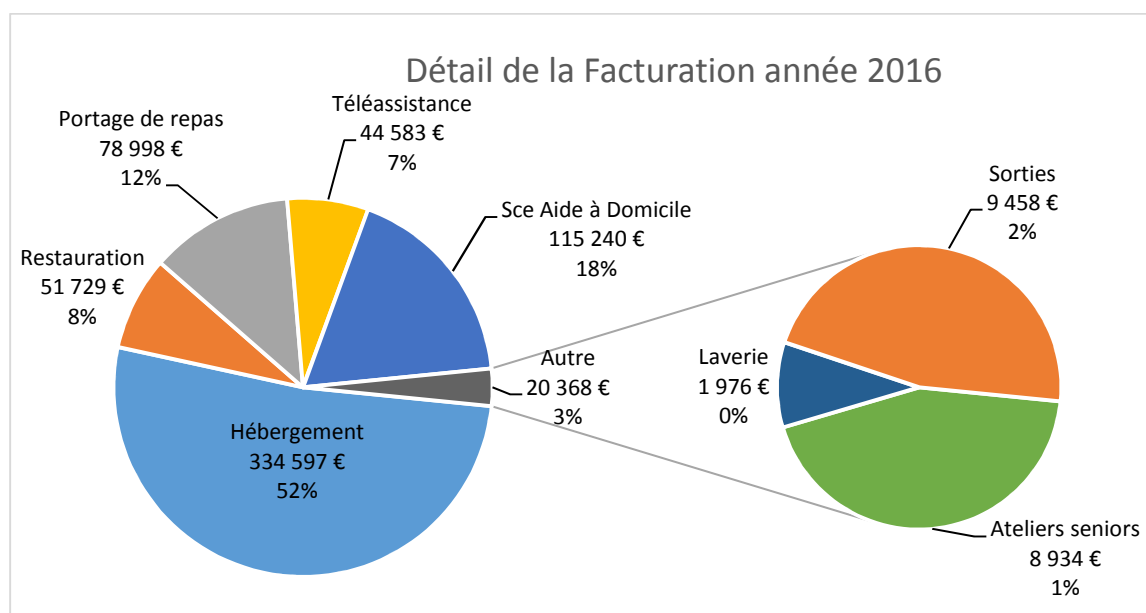
NB : le total des familles ayant fait calculer son QF ou ses ressources est de 1046 car une famille ayant fait calculer son QF et ses ressources n'est identifiée qu'une seule fois dans le graphique.



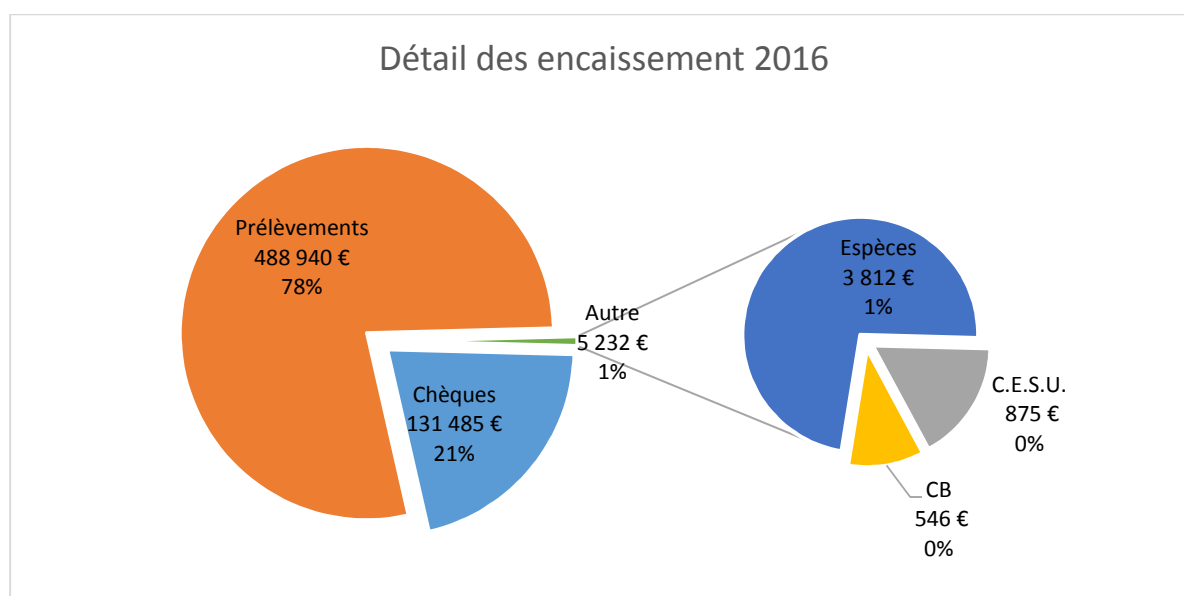
## f. Régie séniors

Le service finances / facturation est en charge de la régie séniors depuis le 3 août 2015. Le service facture les prestations mensuelles telles que : les redevances mensuelles d'hébergement, les produits des repas sur place et portés à domicile, les produits des travaux divers, les participations des personnes âgées aux ateliers sorties mensuelles et annuelles organisées par la CCAS, le produit des redevances des téléalarmes ainsi que la rétribution des activités du service d'aide à domicile (jusqu'au 30 novembre 2016).

En 2016, l'activité "seniors" a généré 3 199 factures, 3 033 règlements et 116 titres de recette pour paiement hors délai (1<sup>ère</sup> année complète).



Les encaissements : 78 % des factures sont réglées en prélèvement automatique, 21 % des règlements par chèque, moins de 1 % par CESU, carte bancaire et numéraire.





## **II – Les projets du service réalisés en 2016**

- une nouvelle organisation des locaux pour mieux accueillir les usagers (3 bureaux mieux disposés, un ordinateur mis à disposition des usagers) ;
- de nouveaux modes de paiements (chèques vacances ANCV et chèques sport) ;
- le développement du portail famille (installé en 2012 – Possibilité de paiement en ligne depuis octobre 2014) inscription aux activités périscolaire (garderie mercredi midi, Alsh mercredi et vacances), signalement des congés, présence des enfants pendant les vacances scolaire dans les structures aux multi-accueils.
- élargissement du traitement social des impayés à nouvelle thématique (les côtes à enjeux et les activités seniors, c'est-à-dire les situations d'endettement importantes, avec la même gestion qui combine actions de recouvrement et actions d'aide sociale)
- certification Qualiville validée/reconduite

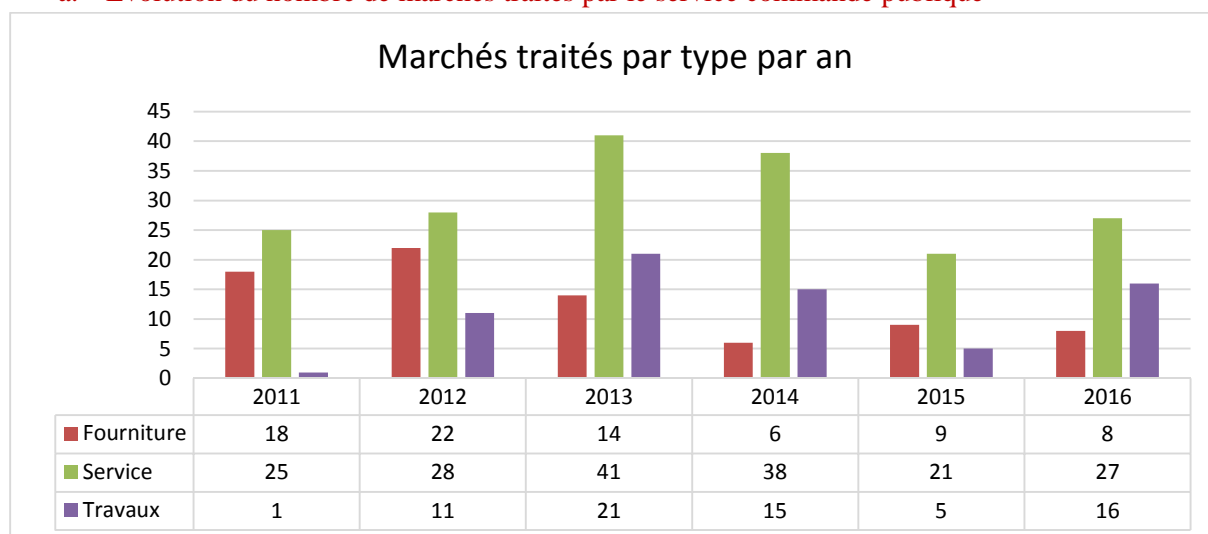
## **III – Les projets du service pour l'année 2017**

- Développement de nouveaux service sur le portail famille (réservations des journées d'ALSH en ligne / paiement en ligne), avec un PC à disposition des familles.
- Elargissement de la commission de gestion social des impayés aux utilisateurs non scéens (familles dérogatoires).

## Section 3 – Service Commande publique

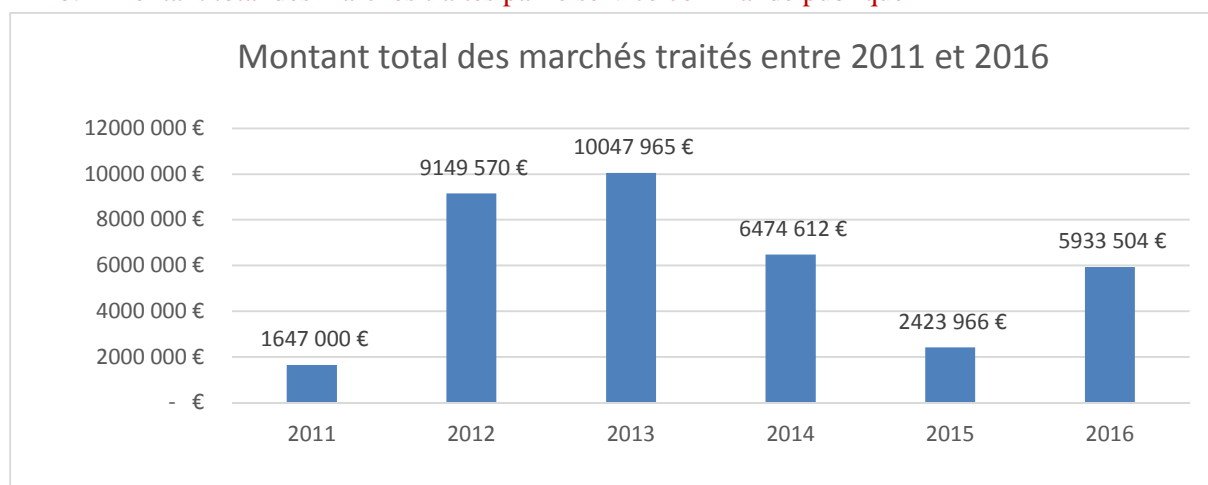
### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2015

#### a. Évolution du nombre de marchés traités par le service commande publique



(NB : ne sont pas pris en compte les marchés à faibles montants passés sans procédures et traités directement par les services).

#### b. Montant total des marchés traités par le service commande publique

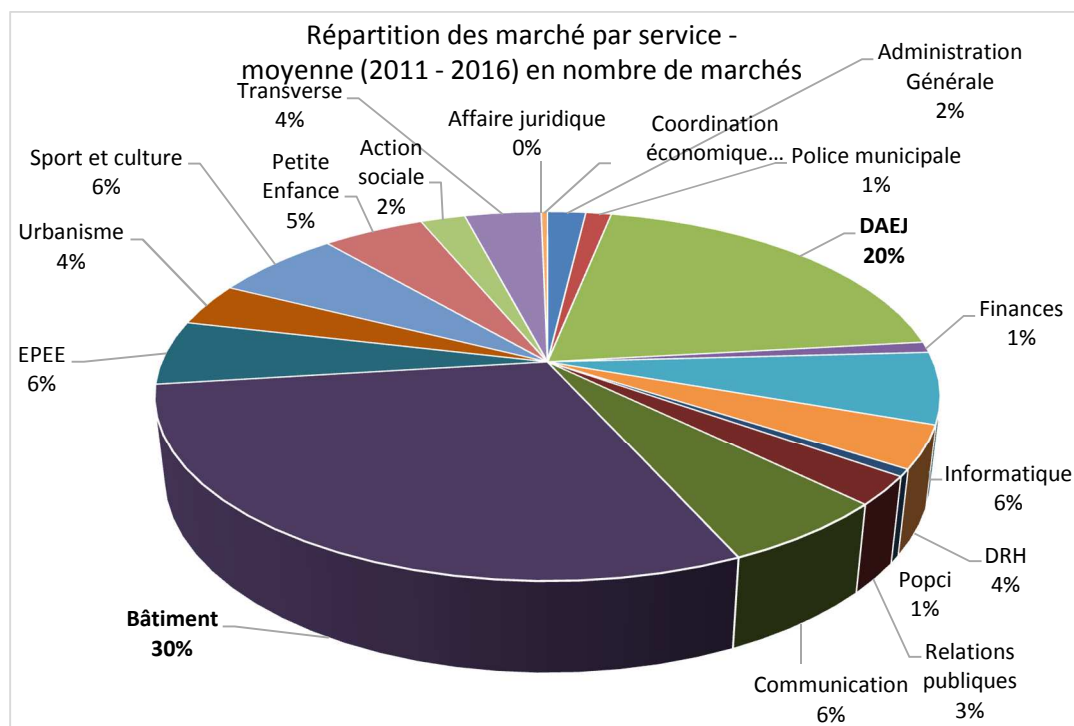


En 2012, le service commande publique a étendu son activité à la gestion de tous les marchés des services bâtiments et voirie (auparavant gérés en interne par la DAUST), ce qui explique une forte augmentation des volumes traités.

En outre, les années 2012 et 2013 correspondent au lancement de grandes opérations de travaux (création d'un site sportif et de loisirs aux Blagis) et à des années lancement ou renouvellement de marchés à bons de commande pluriannuels (4 ans) en fonctionnement.

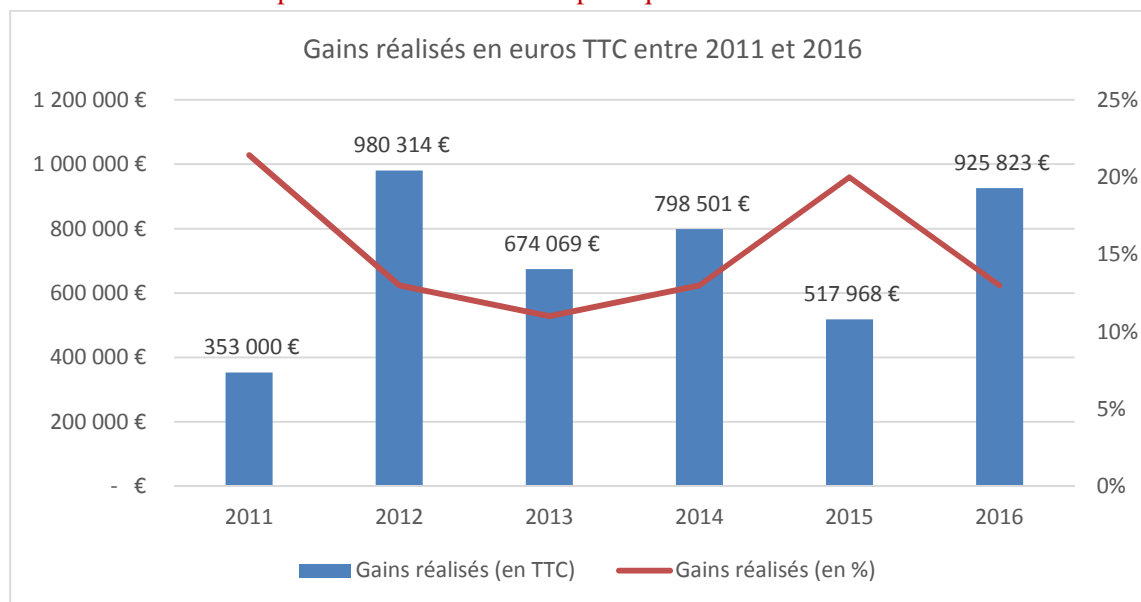
Le nombre des marchés traités a presque doublé (+45%) entre 2015 et 2016. Ceci est essentiellement dû au lancement de nouvelles opérations de travaux (Ram/Rap, rénovation de l'église, création d'une structure gonflable aux tennis, ...)

### c. Répartition des marchés traités par service (moyenne 2011-2016)



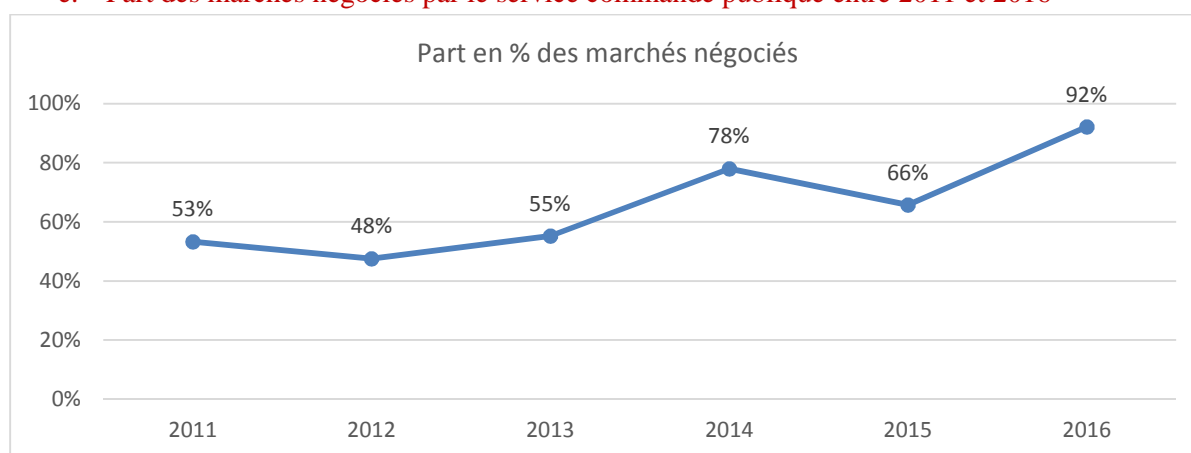
Près de 33% des marchés sont réalisés pour le compte de la DAUST et près de 20% sont réalisés pour le compte de la DAEJP.

### d. Gains réalisés par le service commande publique entre 2011 et 2016 :



Depuis 2013, on constate une progression du gain réalisé en % par rapport au montant du marché, par le recours aux procédures permettant une négociation et par l'utilisation de techniques de négociation inspirées du privé.

#### e. Part des marchés négociés par le service commande publique entre 2011 et 2016



On constate une « tendance » à la hausse de la part des marchés négociés et qui font l'objet d'une procédure non formalisée, aux dépens des appels d'offre (non négociables).

## II. Retour sur les projets de l'année 2016

### a. Changement de plate-forme de diffusion des appels à la concurrence.

La ville a quitté sa plate-forme historique (Achats publics) au profit d'une nouvelle plateforme, Maximilien, permettant une meilleure gestion de la procédure des marchés de la ville (base de données fournisseurs, accès aux PME/TPE) et construite dans le cadre d'un GIP d'Ile de France. Sceaux est le 100<sup>ème</sup> adhérent.

### b. Réactualisation de tous les formulaires marchés publics liés à la réforme du code des marchés.

Nouveau décret d'application du 25 mars 2016 de l'ordonnance du 23 juillet 2015. Le service de la commande publique a réactualisé les pièces contractuelles des nouveaux marchés et des formulaires annexes aux nouvelles procédures.

## III. Perspectives pour l'année 2017

### a. Mise en place d'une fiche fournisseur

Elaboration d'une fiche d'évaluation fournisseur afin de s'inscrire la procédure achat dans une démarche d'amélioration continue.

### b. Amplification de l'utilisation de la procédure de dématérialisation des marchés publics

Favoriser la dématérialisation le plus possible à chaque consultation.

### c. Mise en place de clauses sociales et de développement durable dans les marchés

Mise en place des clauses de clauses sociales et de développement durable dans les marchés dans les mesures du possible.

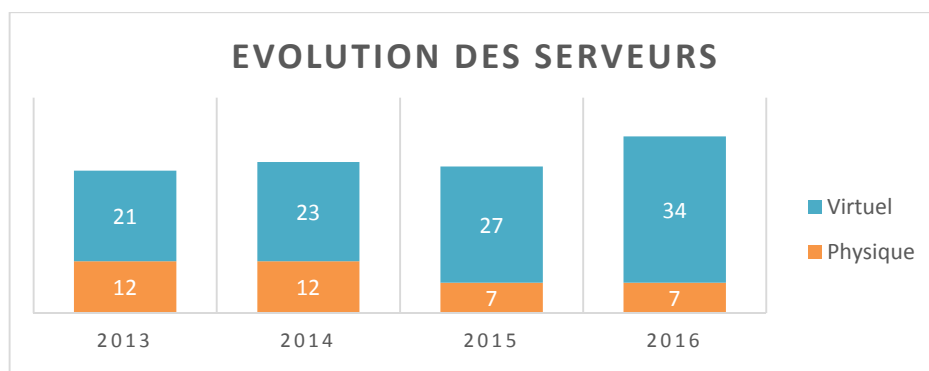
## Section 4 – Service Informatique

Le service informatique de la ville de Sceaux est composé de 4 informaticiens dont le chef de service, son adjoint et d'une assistante. Ses missions sont tournées vers les agents de la ville et leur service. Outre le parc informatique, téléphonique, serveur, et applicatif métier, il gère également les nouveaux systèmes d'alarme anti-intrusion, de contrôle d'accès aux bâtiments, et la vidéo-protection urbaine et parking, la gestion du site internet, l'infogérance du parc informatique des écoles, participe à tous les projets bâtiments, de voiries parking et concessionnaires et au choix des équipements et câblages de tous les bâtiments neufs et rénovés.

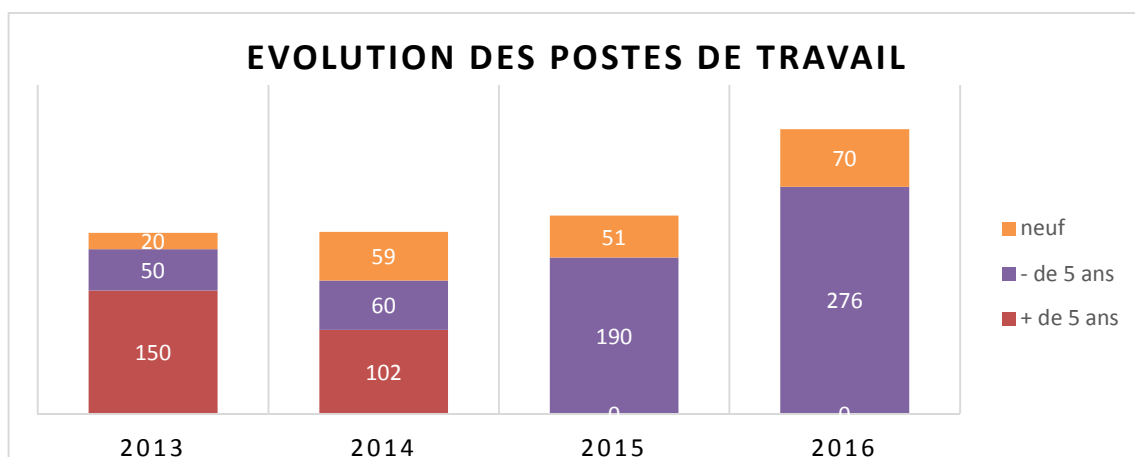
### I- Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

#### a. Le parc informatique :

- 1 Blade serveur de virtualisation et de stockage de type I.B.M. Blade Center S  
1 serveur de gestion et de sauvegardes sur disques et bandes indépendant
- 5 serveurs classiques :
  - 1 serveur bureautique et de domaine (serveur Jupiter) de marque IBM ;
  - 3 serveurs pour le PRA (plan de reprise d'activité) de marque Dell ;
  - 1 serveur de gestion et de sauvegarde sur disque IBM (Blade-manager).



- Les postes informatiques sont au nombre de 347 répartis comme ci-après :
  - 230 dans la mairie et sites distants reliés à la mairie,
  - 85 postes dans les écoles
  - 32 dont 14 postes informatiques aux Ateliers, 10 postes informatiques à l'Espace relais, 3 à la RPA, 5 à la Rotonde.



- 73 imprimantes et multifonctions, 82 en 2015, réparties comme ci-après :
  - pour la mairie et les sites distants :
    - 17 imprimantes laser N&B ou couleur en réseau
    - 31 multifonctions
  - pour les écoles élémentaires :
    - 4 imprimantes laser N/B en réseau
    - 8 imprimantes laser couleur dont 4 pour les directions
  - pour les écoles maternelles
    - 4 imprimantes laser couleur pour les directions
    - 9 imprimantes jet d'encre

#### b. Sécurité informatique

- Solution Antivirus centralisés.
- 2 boîtiers ANTISPAM Cisco dont 1 de secours.
- 1 pare-feu FortiGate de type 300C.
- 9 pare-feu FortiGate de type 30D pour les sites distants dont les écoles.

#### c. Logiciels

- 43 applicatifs métiers dans tous les domaines (+ 1 logiciel en 2016 : GRC)
- des licences Oracle (Bases de données)

#### d. Liaison informatique entre les bâtiments

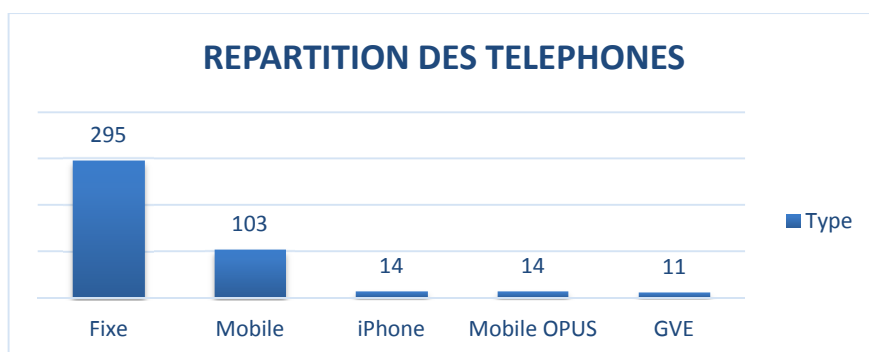
- 23 sites distants sont reliés à la mairie (18 en 2015) : 1 en pont wifi, 9 en VPN SFR, 9 en VPN Mairie et 4 en fibre optique (Bibliothèque)
- Liaison 20 Méga pour accès Internet à la mairie et 8 Mo pour les parkings (vidéosurveillance)

#### e. Wifi public

11 accès Wi-Fi accessibles au public sont ouverts à la Bibliothèque, la Résidence des personnes âgées, la Maison du tourisme, aux Garages, aux Ateliers, la Halle des Blagis, la Rotonde et l'Ancienne mairie.

#### f. La téléphonie fixe et mobile

- La téléphonie IP :
  - 295 postes téléphoniques simples en mairie et dans les sites distants
  - 7 postes de type « standard évolué » (installés dans les différents équipements extérieurs ayant vocation à faire office de standard)
  - 1 standard téléphonique général (en mairie)
- La téléphonie mobile :
  - 142 téléphones portables avec un contrat ligne groupé coûtant en moyenne 100€/an,
  - 14 smartphones pour le pointage des activités périscolaires
  - 11 smartphones pour la Géo Verbalisation Electronique (GVE).
- La téléphonie fixe analogique : des lignes analogiques utiles aux centrales d'alarme, ascenseurs, chaufferies, etc...
- Platines interphones : 6 platines interphone de marque Castel installées afin de permettre l'ouverture par le système de téléphone dans certaines crèches et écoles.



## II- Retour les projets de l'année 2016

### a. Projets réalisés en 2016

- création d'un VPN propriétaire pour optimiser le fonctionnement et réduire les coûts, 14/23 ont été réalisés.
- mise en place du PES v2 au service finance et dématérialisation des pièces comptables.
- migration du logiciel de caisse du cinéma, et de gestion des films avec le TMS.
- Tableaux numériques interactifs : 2 TNI installés dans les groupes scolaires des Blagis et du Clos Saint Marcel.
- équipement de l'espace relais de 10 ordinateurs portables des ateliers du code et en de 10 tablettes pour l'enseignement moderne.
- remplacement de la flotte de téléphones mobiles et smartphones, suite au changement de marché en 2016.
- équipement du service de la tranquillité urbaine (STU) de de 11 nouveaux terminaux GVE permettant de moderniser la verbalisation électronique.
- travaux de sécurisation de la résidence des Imbergères, création d'un accès sécurisé à la RPA par badges individuels.

### b. Projets 2017

- Migration de 3 logiciels déjà installés dans les services : gestion de l'urbanisme, gestion de la bibliothèque et des prêts et messagerie (passage à Exchange)
- Acquisition et installation de 2 nouveaux logiciels : gestion de la relation citoyen (GRC) et photothèque.
- Acquisition et installation de nouveaux équipements:
  - dans les écoles : 2 nouveaux TBI dans les groupes scolaires du Centre et du Petit Chambord, équipement des 8 salles des maitres des écoles et travail sur une nouvelle salle informatique à l'école du centre.
  - à la bibliothèque : acquisition d'un système de RFID dans le cadre des travaux
  - au cinéma : installation d'affiches dynamiques
  - dans tous les services : migration de l'autocom de l'hôtel de ville afin d'améliorer l'accueil téléphonique, fin de création du VPN propriétaire pour optimiser le fonctionnement et réduire les coûts, poursuite de la stratégie de renouvellement du parc de copieur multifonction, rénovation des câblages bâtiments anciens
  - sur la ville : extension du périmètre de vidéo-surveillance.
- L'assistance technique sur tous les projets transversaux (travaux de rénovation de la bibliothèque, du gymnase des Blagis, de la crèche Albert 1<sup>er</sup> ; création d'un espace seniors et d'un nouvel espace relais).

## CHAPITRE X : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le travail de la direction des Ressources humaines a pour mission d'assurer la meilleure qualité de vie au travail des agents de la collectivité, dans un contexte budgétaire contraint. Ses champs d'intervention sont l'organisation, le management et la gestion du personnel.

La qualité de vie au travail se traduit par le recrutement d'agents de qualité qui œuvrent au sein d'une organisation structurée, bienveillante, dont les objectifs sont clairement établis.

La direction des Ressources humaines gère environ 600 agents, tout au long de l'année, tout statut confondu.

La direction des Ressources humaines est composée de trois services et une cellule mobilité, transversale :

1. Le service Recrutement-formation : 2.8 postes en équivalent temps plein
  - 1 poste de chef du service à temps complet (90%)
  - 1 poste de chargé de recrutement à temps complet (90%)
  - 1 poste d'assistant recrutement-formation à temps complet (100%)
2. Le service Carrière-paie : 6 postes en ETP
  - 1 poste de chef de service à temps complet (100%)
  - 5 postes de gestionnaires carrière et paie à temps complet (100%)
3. Le service Santé-social : 2 postes en ETP
  - 1 poste de chef du service à temps complet (100%)
  - 1 poste de conseiller prévention à temps complet (100%)

La Cellule mobilité est une émanation de la direction des Ressources humaines. Créée en 2016, elle est un dispositif spécifique visant le reclassement pour raisons de santé ou à la mobilité d'office suite à réorganisation de services. Elle est composée de plusieurs professionnels des Ressources humaines (chargé de recrutement, psychologue du travail, conseiller prévention, chef du service Santé social, chef du service Recrutement-formation, chef du service Carrière-paie, directeur des Ressources humaines) dont le pilote est le chargé du recrutement.

A compter de 2016, la cellule mobilité est une entité transversale à part entière qui se réunit, étudie, analyse, et agit dans l'intérêt de l'agent et de la collectivité.

Les partenaires/prestataires :

- 1 psychologue du travail vacataire (Temps non complet 20%)
- 1 assistant social mis à disposition par le Centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne (Temps non complet 10%)
- 1 agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) mis à disposition par le Centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne
- 1 médecin du travail via le Service aux entreprises pour la Santé au travail

La communication Ressources humaines

La direction des Ressources humaines organise la communication RH autour de deux vecteurs, la communication écrite et la communication orale :

- Le journal interne Entre nous, à paraître 4 fois dans l'année, présente et explicite les sujets d'actualités ou transversaux à la Ville



- Le résumé du Comité technique (CT) reprend de façon synthétique les éléments d'informations et avis rendus lors des séances officielles du CT.
- Les réunions d'information organisées sur une thématique spécifique
- Les réunions de service organisées par la direction générale des services, elles ont lieu tous les ans auprès de chaque service, avec le directeur des Ressources humaines afin de permettre l'échange d'information d'approfondir les liens avec les services.

## Section 1 - Service Recrutement-formation

Le service Recrutement-formation a une double mission : assurer des recrutements de qualité, assurer l'évolution des agents tout au long de leur carrière professionnelle à Sceaux.

### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

#### a. Le secteur recrutement et la gestion des effectifs

Pour l'année 2016, 48 recrutements de postes permanents ont été opérés pour 96 recrutements en totalité issus de 359 entretiens. Parmi ces 48 recrutements permanents, 17 font suite à une mobilité interne.

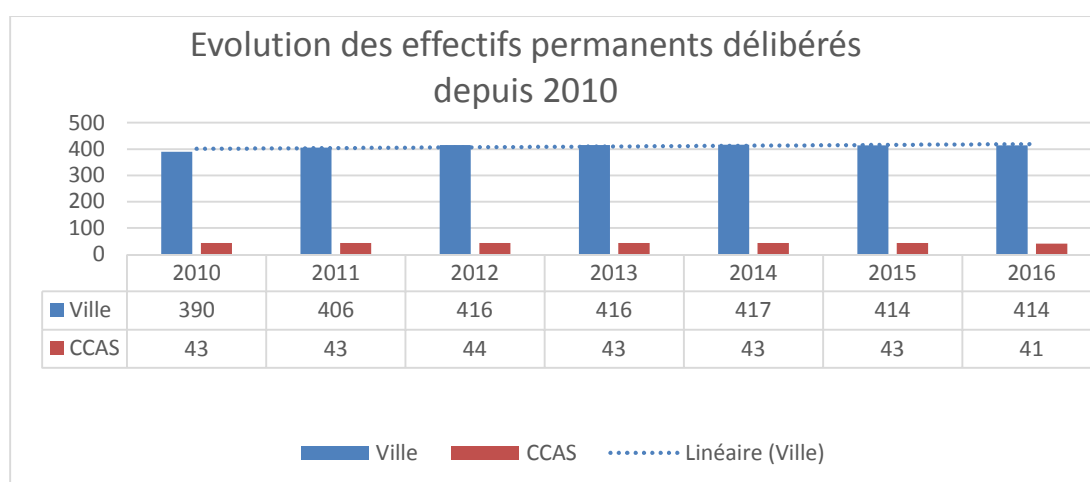
Le taux de rotation pour l'année 2016 est de 7,47%, et le taux de remplacement de 106,67%. Ce chiffre s'explique par un plus grand nombre d'arrivées que de départs en 2016, les départs ayant pour certains eu lieu les années antérieures.

Evolution des recrutements sur les 3 dernières années

	Recrutement permanents	Recrutements non permanents
2014	41	31
2015	40	47
2016	48	48

- 3205 curriculum-vitae reçus et traités dont 1005 par courrier (hors stages) et environ 2200 par mail.
- 359 entretiens de 1<sup>er</sup> niveau ont été réalisés (entre 1 et 3 entretiens par recrutement).
- Accueil organisé pour 48 nouveaux collaborateurs permanents, 48 non permanents (dont 26,67 Equivalent temps plein saisonnier).
- 3 Cafés des nouveaux en présence de Monsieur le maire auxquels ont participé 42 collaborateurs.
- 45 départs de collaborateurs permanents (dont 9 départs en retraite).

En matière de soutien à l'emploi, la Ville a intégré 60 stagiaires (282 demandes de stage) et 2 emplois aidés.



Au 31 décembre de l'année 2016, **409** emplois permanents étaient pourvus (Ville + CCAS)

## b. Le secteur de la formation

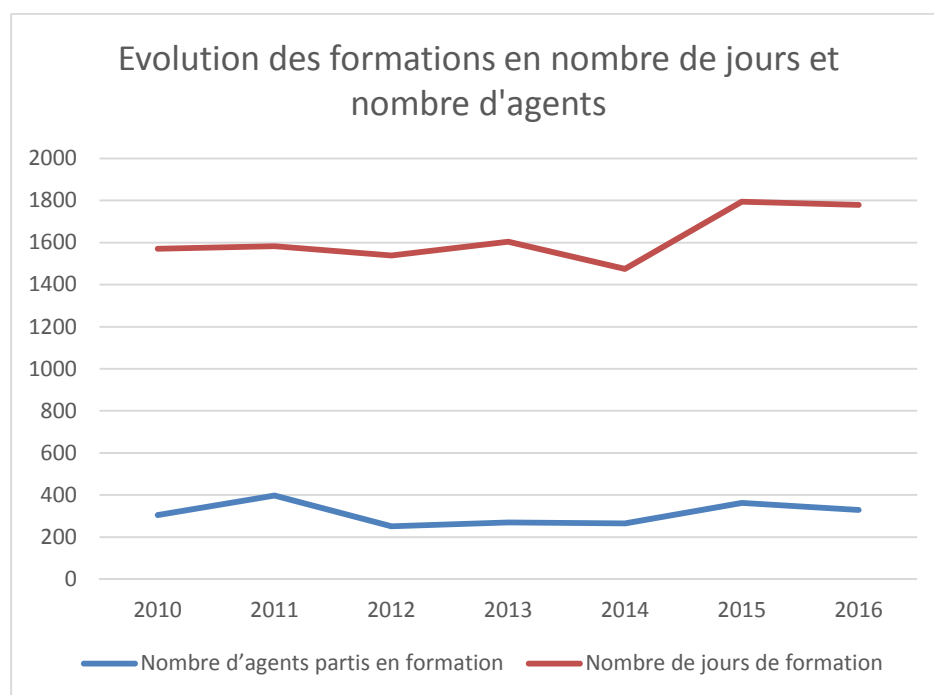
Pour l'année 2016, 1158 formations ont été dispensées, soit 1779 journées (dont la moitié pour des stages en intra).

Parmi ces jours :

- 1327 journées avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), pour des stages individuels ou en intra, soit 75 % du nombre total de jours, ce qui représente un pourcentage supérieur aux années antérieures à 2015. Le CNFPT a modifié sa politique tarifaire à la baisse depuis 2015, ce qui a permis à la Ville de bénéficier de nombreux stages intra sans surcoût.
- 36 formations différentes organisées en intra via divers organismes de formation, y compris le CNFPT, ayant donné lieu à 84 sessions de stage,
- 329 agents de la Ville ou du CCAS ont bénéficié d'au moins une formation en 2016, soit plus de 80% des agents sur poste permanent.

Évolution du nombre de formations réalisées sur les 7 dernières années

année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'agents partis en formation	304	397	252	270	265	362	329
Nombre de jours de formation	1571	1583	1539	1604	1475	1794	1779



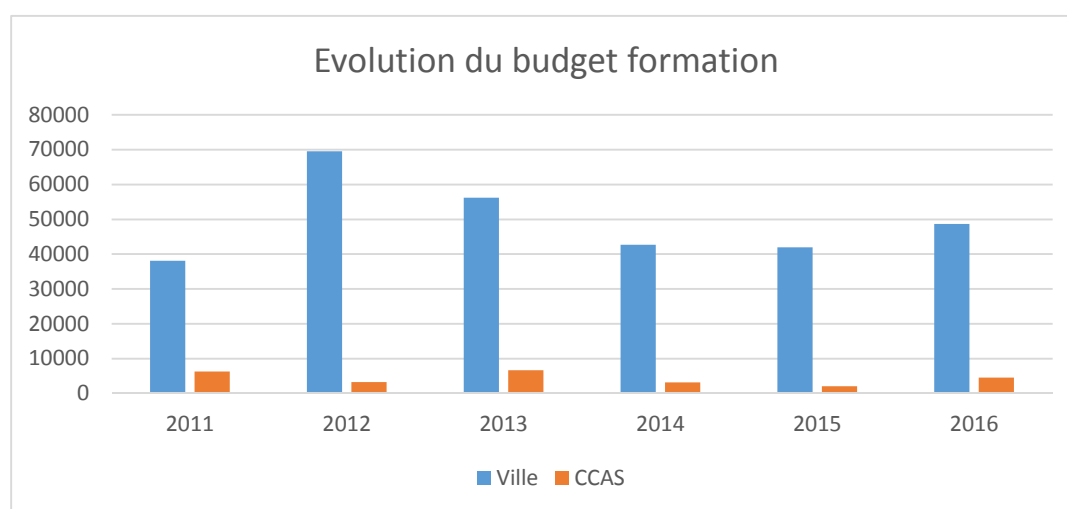
La politique en matière de formation consiste à favoriser les départs en formation en vue de permettre l'évolution des compétences des agents et leur adaptation aux changements qui peuvent affecter leur service ou leur poste.

C'est dans cette logique d'évolution continue que la Ville a procédé à 17 mobilités internes pour l'année 2016. Dans la continuité, la Ville favorise les démarches personnelles de reconversion ou d'évolution professionnelle par l'intermédiaire de la réalisation de bilans de compétences par la psychologue du travail ou de préparations à des concours ou examens professionnels.

Pour l'année 2016, 6 bilans de compétence ont été réalisés, 11 préparations de concours ou d'examens dont 3 ont permis aux agents d'être mis en stage (plusieurs préparations sont encore en cours).

Évolution du budget alloué à la formation depuis 2011 (en euros)

	Ville	CCAS	Total
2011	38 071 €	6 286 €	44 357 €
2012	69 522 €	3 230 €	72 752 €
2013	56 184 €	6 627 €	62 811 €
2014	42 701 €	3 150 €	45 851 €
2015	41 979 €	2 100 €	44 079 €
2016	48 657 €	4 540 €	53 197 €



Évolution du taux de cotisation au Centre National de la fonction publique territoriale :

Année	Coût de la cotisation toutes collectivités confondues	Taux de cotisation à la charge de l'employeur
2011	92 563 €	1
2012	87 547 €	0.9
2013	97 726 €	1
2014	97 989 €	1
2015	99 558 €	1
2016	92 726 €	0.9

Le coût total de la formation est à considérer en incluant le budget alloué à la formation des agents et le coût de la cotisation au Centre National de la Fonction publique territoriale, soit 145 923€ pour 2016.

L'augmentation du niveau de formation en 2015 et 2016 a participé particulièrement à :

- L'amélioration continue de la qualité des services publics
- L'amélioration des compétences en bureautique
- L'adaptation règlementaire en matière d'hygiène et sécurité au travail
- L'adaptation aux évolutions de l'environnement de travail, dont l'accueil du public,
- L'amélioration continue de la qualité managériale
- Le développement de la culture territoriale
- Les reclassements et reconversions professionnels

## II. Retour sur les projets de l'année 2016

### a. Création de la Cellule mobilité

La cellule mobilité réunit une équipe pluridisciplinaire : le directeur des Ressources humaines, le psychologue du travail, le chargé du recrutement, le chef du service Santé / social, le chef du service Recrutement-formation, le chef du service Carrière-paie et le conseiller prévention. Ces professionnels accompagnent les agents en recherche de mobilité, interne ou externe, dans le cas de reclassement pour raisons de santé ou suite à la réorganisation de leur service.

Activée en 2016, la cellule mobilité a permis la mobilité de 9 agents, dont 1 pour raisons de santé. Parmi ces agents, un a bénéficié d'une formation diplômante et 8 ont bénéficié d'une mutation interne - et donc d'un changement de métier - nécessitant un accompagnement personnel : immersion en milieu professionnel, tests, formations, etc. Le but est de garantir une adéquation optimale agent/poste.

### b. Déconcentration de la formation via le logiciel NEEVA : Sceaux formation.

Objectif :

- . Permettre à chaque agent la gestion autonome de ses demandes de formation.
- . Faciliter et raccourcir les circuits de gestion de la formation (demandes, réponses, attestations...).
- . Faciliter la gestion managériale des compétences par un outil de gestion adapté.

Enjeux : Accès à un outil facilement exploitable par tous, quel que soit le niveau des compétences informatiques.

Depuis le printemps 2016, tous les agents dotés d'un ordinateur font désormais leurs demandes de formation avec le logiciel Neeva.

### c. Réalisation du rapport sur l'état des collectivités au 31/12/2015

Objectif : mettre en perspective les données sociales de la collectivité en vue de :

- . Constater l'évolution des données sociales.
- . Faire évoluer la politique en matière de Gestion des Ressources humaines en fonction de l'évolution sociale.

Enjeux : avoir une bonne connaissance de la structure du personnel de la collectivité pour mener une politique GRH adaptée et juste.

Le bilan social issu du rapport sur l'état de la collectivité a été présenté au Conseil municipal le 15 décembre 2016.

### III. Perspectives pour l'année 2017

#### a. Poursuivre la déconcentration de la formation vers l'ensemble des services

Ce projet, débuté en 2015, et a abouti en 2016 en ce qui concerne les agents dotés d'un poste informatique et utilisant un ordinateur au quotidien.

Objectifs : le déploiement du logiciel Neeva se poursuit pour 2017. D'une part, sur l'aspect technique par le déploiement de postes informatiques sur tout ou partie des sites extérieurs, d'autre part, sur l'aspect humain, par le déploiement de réunions d'information et formations à destination des agents non familiers avec l'outil informatique.

Le processus de déploiement se poursuivra jusque 2018.

Enjeux : la dotation en poste informatique pour tous le plus rapidement possible, la capacité d'utilisation du logiciel.

#### b. Evolution de la procédure de recrutement

Objectifs :

- Adapter la procédure de recrutement aux nouveaux canaux de communication tels les réseaux sociaux
- sécuriser le processus de recrutement

Enjeux : développer la qualité des recrutements à opérer

#### c. Bilan du plan de formation 2014-2016 et réalisation du plan de formation 2017-2019

Objectifs : Assurer le suivi de la politique formation mise en place

Enjeux : Assurer une évolution des compétences la plus adaptée aux besoins de la collectivité, de l'agent

## Section 2 - Service Carrière-paie

Le service Carrière-paie gère l'intégralité du suivi administratif des agents dès l'entrée dans la collectivité jusqu'à son départ.

### I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2016

#### a. La carrière

- 1705 arrêtés de gestion du personnel dont 1530 pour la Ville et 175 pour le CCAS.
- 110 créations de dossiers (soit une augmentation de 26% par rapport à 2015).
- 28 saisines de la Commission administrative paritaire (CAP) ont été opérées pour :
  - . les avancements d'échelon à la durée minimale : 108 agents en ont bénéficié (16 agents ont avancé à la durée maximale)
  - . 16 avancements de grade
  - . 0 promotion interne bien que deux demandes aient été instruites
  - . 2 changements de filière
  - . 24 demandes d'évolution de carrière (détachement, disponibilité, mise à disposition...)

9 dossiers de retraite instruits dont 8 pour la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales, 1 transmis au régime général.

#### . Les entretiens professionnels

Il est un outil de management mis à disposition des agents, l'entretien professionnel est obligatoire, il permet d'assurer le lien et le suivi de l'activité professionnelle de l'agent durant l'année écoulée et, par suite, d'appliquer une prime liée à la qualité du travail effectué. Le process lié à la gestion administrative de l'entretien professionnel, depuis sa mise à jour annuelle (août de l'année N) jusqu'à son application en paie (mars de l'année N+1), est complet et particulièrement long.

Les entretiens professionnels ont engendré :

- 412 contrôles des entretiens professionnels dont 260 ont été réalisés via l'application webapp, soit une augmentation de 38% de l'utilisation de cet outil.
- et autant de modifications de la part variable qui ont été réalisées dans un premier temps pour prise en compte des absences (en janvier), puis pour la mise à jour du nombre de points résultant de l'évaluation de la manière de servir et des objectifs (en mars).

#### b. L'absentéisme

- 881 arrêts maladie pour 5884.5 jours d'absence pour maladie ordinaire dans l'année, soit une diminution de 25% par rapport à 2016 (ces jours d'absence au titre de la maladie ordinaire représentent 16.35 équivalent temps plein tout au long de l'année – tous statuts confondus, y compris remplaçants et besoins temporaires).
- 4810 jours d'arrêts maladie pour congé longue maladie (CLM = 3129) ou congé maladie longue durée (CLD) ou de grave maladie (GM).
- 42 dossiers d'accident du travail (soit une baisse de 28.8%) ont été déposés dont 26 ont donné lieu à des arrêts de travail pour un total de 1161.5 jours d'arrêts
- 326 jours d'absence sont liés à 6 accidents de trajet
- 5 instructions de dossier pour reconnaissance de maladie professionnelle qui ont entraîné 806 jours d'absence
- 20 congés liés à une naissance : 19 congés pour maternité ; 1 pour paternité

Les maladies ordinaires, longue maladie, longue durée, accident du travail et maladie professionnelle ont engendré :

- 23 saisines du Comité médical, liées à l'instruction de 7 demandes d'ouverture de CLM qui ont abouti, 3 demandes de renouvellement de CLD (2 fois par an), 2 demandes de grave maladie, 5 demandes de reprise à temps partiel thérapeutique et 3 demandes de disponibilité d'office ou de maintien de la rémunération dans l'attente de l'avis du comité médical
- 18 saisines de la Commission de réforme
- 56 expertises médicales à la demande de la collectivité, pour un coût de 7500 €.
- 63 attestations de salaires transmises à la sécurité sociale et suivi des indemnités journalières correspondantes

### c. La protection santé et sociale

Nombre et coût des participations de l'employeur aux mutuelles et à la garantie maintien de salaire des agents

Année	Nombre de participation Mutuelle	Coût des participations	Nombre de participation GMS	Coût des participations
2013	89	10 184€	191	11 093€
2014	116	14 655€	245	18 891€
2015	116	14 830€	234	19 843€
2016	127	16 149€	227	19 356€

### d. La paie

- 6012 fiches de paie Ville pour une moyenne de 501 paies par mois ; 504 fiches de paie CCAS en 2016 pour une moyenne de 42 fiches de paie par mois, soit une diminution de 14.49% par rapport à l'année 2015.

- 168 jours de procédure de paie, depuis le contrôle de paie, ligne à ligne, puis le mandatement et la déclaration des charges mensuelles jusqu'à la distribution des bulletins, équivalent à 1 poste à 80% tout au long de l'année (0.78 ETP/an) pour, notamment, 161 713 lignes de salaires contrôlées.

- plus de 4500 éléments variables saisis dont 1136 saisies d'heures supplémentaires et astreintes et près de 2500 vacations, 383 remboursements de transports, 255 remboursements de frais, 144 exonérations... soit 400 saisies mensuelles en moyenne d'éléments variables de paie (hors saisie d'éléments ponctuels tels que Indemnité exceptionnelle de Contribution sociale généralisée (IECSG), GIPA, indemnité de régisseur, indemnités de travail de nuit...)

- 92 Comptes Epargne Temps dont 20 demandes d'ouverture en 2016. Au total : 450 jours épargnés en 2016 dont 45.5 jours de repos compensatoires liés à la réalisation d'heures supplémentaires. Ce sont également, 20 jours épargnés sur le CET qui ont été versés sur le compte de la Retraite additionnelle de la fonction publique et 69 jours de CET qui ont été indemnisés pour un montant de 8071 euros.

- 176 attestations Pôle Emploi établies



Evolution de la masse salariale depuis 2010 (charges de personnel par voie de mandat de paie)

Année	Masse salariale totale Ville	Evolution en pourcentage/année précédente	Masse salariale totale CCAS	Evolution en pourcentage/année précédente
2011	15 425 450 €	+ 1.552%	1 089 950 €	- 1.334%
2012	15 969 962 €	+ 3.529%	1 038 637 €	- 4.707%
2013	16 438 810 €	+ 2.935%	1 044 510 €	+ 0.565%
2014	16 936 066 €	+ 3.024%	985 050 €	- 5.692%
2015	16 870 600 €	+ 0.38%	938 000 €	- 4.776%
2016	17 355 063 €	+ 2.872%	821848	- 12.38%

#### e. La discipline

3 dossiers disciplinaires instruits : 1 exclusion de fonctions de moins de 15 jours, 2 avertissements.

#### f. Impact des évolutions législatives et règlementaires

Pour l'année 2016, 38 textes législatifs et règlementaires ont eu une incidence directe en matière de gestion du personnel, dont 16 liés à la réforme statutaire relative à l'accord sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) et 6 à la modification du cadre d'emplois des Ingénieurs.

## II. Retour sur les projets de l'année 2016

### a. Dématérialisation de la paie

Objectifs : Se mettre en conformité avec les règles relatives au Protocole d'échange standard (PES) V2  
 Enjeux : La transmission dématérialisée des mandatements de paies et charges à la trésorerie municipale/réorganisation du process de traitement  
 Réalisé : Mise en place effective en juin 2016 avec introduction dans le process d'Ixbus, un nouvel outil de validation des mandats et bordereaux, cela a entraîné un allongement et une complexification des étapes du mandatement de la paie et des charges

### b. Déploiement de réunions d'information sur la retraite

Objectifs : Informer les agents des évolutions des systèmes de retraite CNRACL  
 Enjeux : Faciliter les conditions de préparation des départs à la retraite  
 Réalisé : 2 séances ont été organisées

### c. Groupe de travail sur l'évolution de l'Entretien professionnel (EP)

Objectifs : Amélioration continue du formulaire de l'EP et des modalités d'organisation de son contenu pour notamment l'adapter à la nouvelle réglementation  
 Enjeux : Offrir un outil de plus en plus efficace et indispensable au management  
 Réalisé : A permis de mettre en œuvre une première partie des propositions qui ont émergé du travail collectif : la définition du bilan de l'année écoulée, l'évolution de la zone des souhaits de l'agent ...

- d. Application de la réforme statutaire relative à l'accord sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations.

Objectifs : Mise en œuvre progressive de la réforme (selon le calendrier règlementaire)

Enjeux : Evolution statutaire et de rémunération des agents.

Réalisé : mise en place au cours du dernier trimestre 2016 pour les agents de catégorie B et des agents de catégorie A des filières sociales et médico-sociales

### III. Perspectives pour l'année 2017

- a. Application de la réforme statutaire relative à l'accord PPCR

Objectifs : Mettre en œuvre progressivement de la réforme (selon le calendrier règlementaire) pour les agents de catégories C et A en 2017 et reclassement indiciaire pour les catégories B

Enjeux :

- . Evolution statutaire et de rémunération des agents.
- . Climat social (contexte de changement).

- b. Evolution du Compte rendu de l'Entretien professionnel

Objectifs : Poursuivre l'adaptation de l'outil de management à l'évolution du contexte et des nouveaux besoins. Les groupes de travail ont permis, en 2016, de dégager des propositions d'évolution qu'il faut développer et mettre en œuvre en vue des prochaines sessions d'entretien professionnel, notamment en ce qui concerne les modalités d'évaluation de la valeur de servir, ainsi que la nécessité de disposer de grilles de manière de servir adaptées à chaque métier.

Enjeux : rendre l'outil d'évaluation le plus adapté aux attentes et besoins des agents afin qu'il soit un outil de management particulièrement efficace et utilisé.

- c. Projet de mise en œuvre du RIFSEEP - Régime indemnitaire basé sur les fonctions, sujétions, expertise et l'engagement professionnel.

Objectifs : Transformer le régime indemnitaire pour application de la nouvelle réglementation.

Enjeux : L'impact financier pour la collectivité

Coût :

- . la hausse probable du régime indemnitaire suite à la mise en œuvre d'une cotation de poste structurée
- . le temps de travail issu de l'ampleur du projet qui vient en sus des précédents et du travail quotidien

### Section 3 - Service Santé-social

Le service Santé-social assure le suivi des agents sur le plan de l'action sociale et de la santé. Il intègre notamment la prévention en matière d'hygiène et de sécurité et la médecine du travail.

#### I. Retour chiffré sur les affaires courantes

##### a. L'action sociale

La Ville assure les prestations d'action sociale prévues par la circulaire DGAFP-FP/4 n° 1931 et DB-2B n° 256 du 15 juin 1998. En 2016, le montant des prestations versées s'élève à 13 991,36 €.

La Ville cotise au Comité national d'action sociale (CNAS) qui offre de nombreuses prestations diverses et variées aux agents municipaux : aides (logement, entrée dans la vie, permis de conduire, mariage, prêts divers, accompagnement handicap...), subventions (vacances, enseignes, sport, culture).

- 623 demandes de prestations ont été traitées par le CNAS dont 144 dossiers réceptionnés et transmis directement par le service Santé-social.

- Sur l'ensemble des prestations versées aux agents, le nombre d'utilisateurs s'élève à 788.

Le tableau ci-dessous recense le montant total des prestations versées aux agents hors la consultation juridique, l'écoute sociale, l'achat de véhicules neufs ou d'occasions.

Année	Prestations versées	CESU demandés	Plan d'épargne chèques vacances	Billetterie	Coupons sport	Séjours	Avantages	Prêts	Total
2013	39433 €	3968 €	2970 €	4838 €	916 €	5718 €	425 €	34658 €	92926 €
2014	52583 €	0 €	2400 €	7167 €	902 €	6784 €	2634 €	34900 €	107370 €
2015	51335 €	6154 €	3630 €	7427 €	1138 €	11321 €	2338 €	10000 €	93343 €
2016	50465 €	6193 €	3430 €	8186 €	1322 €	8708 €	1576 €	8303 €	98183 €

- 5 commandes groupées de tickets cinéma MEYCLUB (nouvelle prestation 2015).

- 9 dossiers de demandes de médailles constitués et transmis aux préfetures.

- 273 enfants du personnel ont bénéficié d'un cadeau de Noël.

L'assistant social a reçu 16 agents et a réalisé, dans le cadre des missions qui lui incombent :

- 32 entretiens physiques
- 10 entretiens téléphoniques
- 2 visites à domicile
- 1 accompagnement

##### b. La santé

La Ville a contractualisé, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, avec un service aux entreprises pour la santé au travail qui alloue à la collectivité un médecin du travail. 62 visites médicales ont été programmées depuis le 30 août 2016, date à laquelle le médecin a commencé ses visites. 3 visites sur site ont été organisées par le médecin.

- 343 entretiens avec le psychologue du travail (pour 53 agents).
- 1 intervention de la psychologue du travail en milieu professionnel.
- 1 réunion du pôle médico-social.

Le Fonds d'insertion pour les personnes handicapées de la fonction publique est géré par la Caisse des dépôts et consignations. Il impose une cotisation aux employeurs ne respectant pas l'obligation légale d'avoir, au sein du personnel, 6% de travailleurs reconnus handicapés ou assimilés (au sens du FIPHFP).

Année	Nombre d'agents requis pour annuler la cotisation (ville + ccas)	Nombre d'agents reconnus parmi les effectifs (ville + ccas)	Coût total de la cotisation (ville + ccas)
2011	25	21	22 150€
2012	26	22	18 380€
2013	25	20	28 200€
2014	26	20 +31 165,43€* de dépenses déduites	19 371,32€
2015	29	24 +31611,05€* de dépenses déduites	15 051,89€
2016	26	23	13 412,31€

\* Dépenses afférentes au maintien dans l'emploi et entrant dans le calcul du coût de la cotisation

#### c. La prévention des risques

La Ville prévient les risques liés à l'activité professionnelle par l'intermédiaire des actions du conseiller prévention et via le Centre de gestion de la petite couronne qui met à disposition de la Ville (prestation) un agent chargé de la fonction d'inspection.

- 4 Comité hygiène, santé, sécurité et conditions de travail
- 9 visites en milieu professionnel du conseiller prévention relatives à des aménagements de poste ayant donné lieu à rapport de visite et 1 visite d'observation d'activité
- 5 visites d'inspection (Agent chargé de la fonction d'inspection) et 5 rapports de visites ayant donné lieu à 3 prises en compte et modifications
- Remise en place des trousse de sécurité manquantes
- Réactualisation du document unique au sein des multi-accueils, du service Espace public et environnement et du secteur des Intendants avec analyse des unités de travail, intégration dans le document unique et réalisation d'un plan d'action
- Mise en place d'une évaluation des risques psychosociaux au sein du secteur des intendants

#### d. Le dialogue social et les instances paritaires

La Ville rencontre régulièrement les organisations syndicales dans le cadre du Comité technique.

- 6 réunions préparatoires du Comité technique pour 5 réunions du Comité technique
- 5 procès-verbaux et 5 résumés intégrés au bulletin de salaire
- 2 réunions du groupe de travail relatif aux RPS avec 6 représentants du personnel

## II. Retour sur les projets de l'année 2016

### a. Lutte contre les risques psychosociaux

Objectifs : Evaluer les risques psychosociaux au sein des services de la Ville et intégrer l'évaluation dans le document unique afin de répondre à l'obligation réglementaire.

Enjeux : Elaborer un plan d'actions efficace qui limite les risques professionnels liés aux facteurs psychosociaux dont les résultats sont évaluables et mesurables dans le temps.

L'analyse des RPS a démarré en début d'année 2016 avec l'aide d'un groupe de travail composé notamment des représentants du personnel. Elle se déroulera sur plusieurs années selon le plan pluriannuel passé au Comité technique.

### b. Mise à jour du document unique

Objectifs : Mettre à jour le document unique par la poursuite de l'évaluation des risques professionnels, par métier (unité de travail), et observer leur évolution dans le temps, pour mise en œuvre d'actions ad hoc.

Enjeux : Répondre à l'obligation réglementaire et réduire, par les actions menées, les risques professionnels.

La mise à jour du document unique a démarré en 2016 avec l'arrivée du Conseiller prévention et son passage à temps complet. Elle se déroulera sur plusieurs années et sera suivie d'une évaluation régulière.

## III. Perspectives pour 2017

### a. Forum santé

Objectifs : Promouvoir la santé au travail et les bienfaits de l'activité physique lors d'une journée porte ouverte, le 17 mai 2017.

Différents intervenants seront présents au forum : des professionnels de la santé, des intervenants « Ville » compétents en matière sportive, le Comité nationale d'Action sociale...

Enjeux : Informer les agents sur les risques encourus pour sa santé d'une mauvaise prise en charge de son corps et son esprit.

Coût : 1500€ environ réparties entre quelques intervenants spécifiques

### b. Mise en place d'un réseau d'assistants de prévention

Objectifs : créer un réseau d'assistants de prévention pour assister le conseiller en prévention dans sa démarche d'amélioration des conditions de travail des agents et assurer l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.

Enjeux : créer une dynamique de prévention des risques professionnels et veiller à l'obligation de l'employeur de protéger la santé physique et morale des agents et être un appui au conseiller en **prévention**.

### c. Participation à un groupe de travail d'échanges sur l'usure professionnelle pilotée par l'ARACT

Objectifs : travailler en groupe (piloté par l'ARACT) sur la conception d'une nouvelle méthode de lutte contre l'usure professionnelle, expérimentée à Sceaux puis déployée dans les secteurs public et privé, en cas de bilan positif.

Enjeux : participer à la lutte contre l'usure professionnelle en étant au cœur d'une démarche innovante, à rayonnement national.

#### d. Poursuite de l'analyse des risques psychosociaux

Objectifs : Poursuivre la démarche d'analyse des risques selon le plan pluriannuel défini par le CHSCT, de 2016 à 2018.

Enjeux : Les enjeux sont identiques à ceux de 2016.

#### e. Poursuite de la mise à jour du document unique

Objectifs : Poursuivre la démarche d'analyse des risques selon le cycle régulier, ainsi que l'évaluation des actions envisagées.

Enjeux : Les enjeux sont identiques à ceux de 2015.